THE UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION

مركز الأصول

Supplément Arts et Spectacles

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14477 – 6 F

JEUDI 15 AOÛT 1991

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'initiative « historique » de la Serbie

ALORS que les Européens, divisés, suggèrent un jour, par la voix du ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Hans Van den Broek, la réunion d'une conférence internationale sur l'avenir de la Yougoslavie, ou le lendemain, par celle de M. Roland Dumas, une conférence sur les questions constitutionnelles, le président serbe, M. Slobodan Milosevic, vient de présenter son propre projet de nouvelle Yougoslavie. Cet homme qui parle peu a profité, peut-être, du désarroi des Douze et d'une relative accalmie sur le terrain depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en Croatie pour relancer ses idées.

Lundi, M. Milosevic a tenu une réunion « au sommet » à Belgrade avec les dirigeants du Monténégro et de la Bosnie-Herzégovine. Ils se sont mis d'accord sur ce qu'ils appellent une « solution démocratique » à la crise : le maintien d'une sorte de « mini-Yougoslavie » englobant ces trois Républiques et qui serait un « État commun de Républiques égales en droit ». Que le Monténégro, allié fidèle – politique et militaire, – ait accepté cette « entente », qualifiée d' « historique », n'est pas une surprise.

EN revanche, le « oui » de la Bosnie ne peut être considéré comme définitif. En effet, ce n'est pas le président de cette République, M. Alija Izetbegovic, « en vacances », qui participait aux pourparlers de Belgrade, mais M. Momcilo Krajisnik, le président du Parlement local et membre du Parti serbe de Bosnie.

La Bosnie-Herzégovine est un peu un cas à part en Yougoslavie, et elle est l'objet de nombreuses convoitises. Y cohabitent en effet, sans trop de frictions jusqu'à présent, 32 % de Serbes, 19 % de Croates et près de 40 % de musulmans. Ces deux dernières communautés n'accepteront pas sans mot dire d'entrer dans le giron de la Serbie. Et M. Izetbegovic (musulman), qui craint depuis quelques mois que sa République ne fasse l'objet d'un marchandage secret entre Serbes et Croates sur le « partage » de la Bosnie-Herzégovine, a aussitôt répliqué. Il a annoncé la tenue prochaine d'un référendum qui permettra à la population de dire dans quel cadre « yougoslave » elle souhaite vivre. En d'autres termes, il rejette l'initiative « historique » serbe.

LA proposition controversée de la Serbie a au moins le mérite de préciser un peu les positions de chacun dans la crise actuelle. A ce jour, en effet, seules la Slovénie, la Croatie et la Macédoine – au sud – avaient fait part de leur intention de former une sorte de « confédération à trois ». M. Milosevic, qui a fait son deuil d'une nouvelle fédération yougoslave « moderne » et centralisée, veut contrer ces plans et montrer qu'il a aussi les siens. Il est clair que l' « Etat » qu'il appelle de ses vœux serait largement dominé par Belgrade, qui semble vouloir de cette façon réaliser un de ses vieux rêves : rassembler tous les Serbes dans un Etat serbe.

Mais cette « nouvelle Yougoslavie » porte déjà en elle les germes de futures tensions et conflits interethniques. La naissance de cet Etat provoquerait immanquablement une révolte des Albanais du Kosovo, des musulmans de Bosnie, des Hongrois de Voïvodine et des autres minorités qui redoutent la Grande Serbie.

Lire nos informations page 20

M 0147 - 0814 0 - 6,00 F

La réponse de Jérusalem au secrétaire général de l'ONU

Israël aurait assoupli sa position sur l'échange de prisonniers

Le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, devait recevoir, mercredi 14 août à Genève, une délégation israélienne conduite par M. Uri Lubrani. Il avait déjà rencontré celui-ci dimanche pour lui communiquer les propositions du Djihad islamique concernant la libération des derniers otages occidentaux au Liban en échange de celle de prisonniers arabes détenus par l'Etat hébreu, parmi lesquels un dirigeant du parti chiite pro-iranien Hezbollah, Cheikh Abdel Karim Obeid. Israël semble avoir assoupli sa position et serait disposé à relâcher une partie de ces prisonniers après avoir reçu des indications sur le sort de sept soldats israéliens disparus au Liban.

Israël semblait prêt, mercredi, à faire un geste pour favoriser la libération des dix derniers otages occidentaux au Liban, mais des responsables israéliens ont démenti l'annonce faite par l'Iran d'une libération imminente de Cheikh Abdel Karim Obeid, un responsable religieux chiite libanais qui est au centre de l'affaire, du point de vue arabe. Selon la radio israélienne, le gouvernement de M. Itzhak Shamir pourrait décider *« unilatéralement »* de relâcher quelques chiites libanais pour maintenir la dynamique créée par la libération ces derniers jours du Britannique John McCarthy et de l'Américain Edward Tracy.

Israël serait disposé à libérer cinquante prisonniers en échange d'une cassette vidéo prouvant qu'un navigateur militaire israélien, Ron Arad, fait prisonnier en 1986 au Liban, est encore vivant, a annoncé mercredi la radio Kol Israel (la Voix d'Israël). Celle-ci a ajouté que les trois négociateurs israéliens qui devaient rencontrer mercredi à Genève le secrétaire général des Nations unies ont reçu comme instructions d'annoncer qu'Israël était prêt à faire preuve *« de souplesse »* dès que des informations *« crédibles »* auront été fournies sur le sort des sept soldats israéliens toujours prisonniers ou portés disparus au Liban depuis 1982. La libération de Cheikh Obeid (enlevé par un commando israélien en juillet 1989 au Liban sud) ne pourrait intervenir que dans la dernière phase des négociations, a indiqué la radio.

Les trois délégués israéliens – M. Yohanan Bein, directeur général adjoint du ministère des affaires étrangères, M. Uri Lubrani, le coordinateur des activités israéliennes au Liban, ainsi que M. Uri Slonim, un conseiller juridique du premier ministre M. Yitzhak Shamir – devraient rester à Genève jusqu'à vendredi, a également fait savoir Kol Israel. M. Bein a affirmé mardi soir, à la télévision israélienne, qu'il n'y aura pas de progrès dans l'affaire des otages sans informations sur le sort des sept soldats israéliens prisonniers ou portés disparus au Liban. *« J'ai presque la certitude que, après un tel geste, un signe de vie de nos prisonniers et de nos disparus, nous ferions également un geste »*, a dit, de son côté, M. Slonim.

Lire la suite et l'article de HENRI BAINVOL page 3

Prenant ses distances avec le président Ratsiraka

La France demande des élections à Madagascar

Alors que la situation reste très tendue à Madagascar, la France est sortie du silence qu'elle observait depuis le début de la crise. Mercredi 14 août en fin de matinée, le Quai d'Orsay a en effet publié un communiqué dans lequel il demande l'organisation « d'une consultation populaire rapide » dans la Grande Ile, « seule (solution) de nature à dénouer une situation chaque jour plus préoccupante ». Cette prise de position équivaut à un désaveu du président Ratsiraka.

C'est à la suite du massacre intervenu samedi 10 août devant le palais présidentiel proche de Tananarive que la France a été amenée à sortir du silence qu'elle observait depuis le début des manifestations de l'opposition, à la mi-juin.

Le communiqué publié par le ministère des affaires étrangères affirme que *« pour éviter le renouvellement des affrontements, la France a constamment préconisé la recherche d'une solution par le dialogue entre le pouvoir et son opposition. Les événements des derniers jours ont montré que les chances de parvenir à un accord devenaient de plus en plus difficiles. Dans ces conditions, la France considère que seule une consultation populaire rapide et contrôlée serait de nature à dénouer une situation chaque jour plus préoccupante. La France n'entend pas s'immiscer dans les affaires intérieures de la République de Madagascar, mais elle ne peut non plus rester indifférente aux événements qui se déroulent dans ce pays ami. C'est en se référant au principe fondamental que constitue l'expression par le peuple de ses choix qu'elle espère voir se dénouer la crise ».*

Ce texte constitue un désaveu du président Ratsiraka qui, après avoir paru vouloir composer avec l'opposition, avait subitement durci ses positions et se refusait à tout compromis. Lundi dernier, une délégation de l'opposition malgache avait été reçue à l'Elysée par Mme Anne Lauvergeon, secrétaire général adjoint à la présidence, et mardi la France avait annoncé la suspension de sa coopération militaire avec Madagascar.

Lire page 4

l'article de JEAN HÉLÈNE

L'enquête sur le meurtre de Chapour Bakhtiar

Lire page 3 l'article de DANIEL SCHNEIDERMANN

Allemagne : la peur de l'invasion

L'été est propice au franchissement clandestin des frontières

GORLITZ
de notre envoyé spécial

L'église au toit défoncé se dresse comme un vaisseau fantôme, les maisons sont fermées, l'herbe a poussé dans les jardins où des pancartes officielles invitent à passer son chemin. Sacrifié depuis deux ans aux appétits de la société minière Union Bau, qui exploite à ciel ouvert les réserves de lignite locales, ouvert à tous les vents, le village de Deutsch-Ossig s'offre aux clandestins en tous genres qui profitent de la nuit pour franchir la frontière polonaise et s'enfoncer, incognito, en terre allemande et ouest-européenne. En cette chaleur d'août, qui incite aux aventures, deux ombres se glissent furtivement dans l'obscurité naissante... pour se jeter dans les bras d'une patrouille de la police des frontières allemande qui, manque de chance, est là aussi ce soir.

A cette époque de l'année, depuis Zittau, aux confins de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de l'Allemagne et jusqu'à ce qu'elle se jette dans l'Oder, la rivière Neisse, qui marque la frontière sur près de 200 kilomètres, se passe à gué en beaucoup d'endroits. Ce n'est pas pour faciliter la surveillance. Les deux jeunes Roumains, des Tziganes, ont encore le pantalon mouillé. Leurs passeports témoignent qu'ils sont entrés deux jours plus tôt en Pologne par la Tchécoslovaquie. Vérification d'identité, fouille rapide, ils sont embarqués, menottes aux poignets.

Théoriquement, tout individu posant un pied sur le sol allemand peut demander à bénéficier de l'asile politique. Il a alors le droit de rester en Allemagne sous contrôle en attendant qu'il soit statué sur son sort. Tous les immigrés économiques utilisent cette procédure pour tenter de forcer le destin.

HENRI DE BRESSON

Lire la suite page 4

ARTS ◆ SPECTACLES

Arto Lindsay raconte New-York

New-York, la mégapole la plus bigarrée du monde, est peuplée de centaines de « minorités », où chaque différence a sa culture. Après la comédienne Nada Strancar, le musicien et journaliste Arto Lindsay est l'invité du Monde Arts-Spectacles pour nous raconter quelques-uns de ces mondes.

Lire pages 7 à 12

Voyage avec Colomb

15. – *La destruction des Indes*

Pour les Indiens, la découverte entraîne l'apocalypse : 60 à 100 millions de morts en un siècle. Un génocide mystérieux contre lequel s'élève, dès le seizième siècle, un admirateur de Colomb...

Lire page 2 le quinzième épisode du feuilleton d'EDWY PLENEL

AU SOMMAIRE DE JUILLET/AOUT

Le Monde des PHILATELISTES

l'officiel de la philatélie

SPÉCIAL ACADÉMIE DE PHILATÉLIE

Un cahier central détachable de 50 pages

Avec un cadeau des PTT suisses

- Bonaparte : la conquête du pouvoir.
- Cartes postales : le parfum.
- La page télécartes.

PRIX SPÉCIAL : 28 FRANCS

LE MONDE DES PHILATELISTES

POUR VALORISER VOTRE PASSION DES TIMBRES

En vente chez votre marchand de journaux

De l'or au dollar

Vingt ans après la fin des taux de change fixes la monnaie américaine conserve sa suprématie

par Paul Fabra

Le 15 août 1971, et les quarante huit heures qui suivirent, l'Occident monétaire parut vaciller. Dans les bureaux de change, en Europe, on refusait les dollars, comme s'il s'agissait de vulgaires roubles. Impossible pour un touriste américain de payer avec sa propre monnaie sa note d'hôtel ou, dans un aréoport, son billet de retour!

Ce jour-là, Richard Nixon, en annonçant la « suspension » de la convertibilité « officielle » du dollar en or (ouverte aux seules banques centrales), avait en effet asséné le coup de grâce au système déjà moribond des taux de change fixes (onze changements de parité entre 1967 et 1971) fondé sur l'or et le dollar, issu de la Charte de Bretton Woods jetée sur le papier en juillet 1944. Si toutefois on avait si vite repris ses esprits, la raison n'en était-elle pas que l'essentiel, dans la vie pratique, est ailleurs?

La décision du 15 août n'a pas remis en cause la convertibilité du dollar et des autres monnaies des pays industrialisés occidentaux entre elles. L'incertitude sur le taux de change du dollar est, avec les années, devenue la règle, mais ce dollar a continué d'être librement négociable sur le marché contre les autres devises.

Il n'empêche que l'opinion publique a retenu, à bon droit, la date du 15 août 1971. En abattant la dernière fiction, le président américain de l'époque aura vraiment tourné une grande page de l'histoire.

Lire la suite page 14

Vers une hausse des taux d'intérêt en Allemagne

Lire page 15

l'article de FRANÇOISE LAZARE

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,60 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 760 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 485 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Voyage avec Colomb

15. *La destruction des Indes*

par Edwy Plenel

PORT-AU-PRINCE. – Dieu est partout, voyageur et familier. Les bus haïtiens ne se lassent pas de l'apprivoiser, le sommant de parrainer leurs périples incertains. *Dieu seul juge, Dieu grand maître, Christ seul espoir, Dieu plus fort, Jésus doux maître...* Attention, ce Dieu-là en cache d'autres, dieux à tiroirs et à mystères, joueurs et comédiens. Le vaudou bien sûr et son panthéon d'exil, don d'Afrique et *magie d'ancêtres, culte réchappé de la traversée* et renaissant du mélange. Ici, Dieu est protéiforme, en perpétuelle transformation. Le peintre Hector Hippolyte, que l'on disait un peu prêtre, un peu sorcier, et qui impressionna André Breton par son *« message d'importance »* jeté à grands traits de Ripolin sur des cartons de bière rapiécés, gratifiait son *« Dieu Tout Puissant »* de trois yeux et de deux nez. Car Seigneur Dieu peut se dédoubler en *« Grand Maître neuf orteils »*. Et puis, Dieu, celui de l'Eglise, c'est *« Dieu bon dieu »*, on s'arrange facilement de lui mais il ne nous délivre pas du Mal et des Esprits, ni de la mort qui rôde. Baron Samedi n'est-il pas à demeure au centre des cimetières, en éternel éveil derrière son arbre fétiche, le « médecinier » ?

Médecin, tel est le métier désespérant de Mario Alvares, magicien du corps rongé par l'immensité de la tâche depuis son retour au pays en 1985. A l'hôpital de Port-au-Prince, il nous entraîne dans une visite éclair du pavillon de médecine générale – *« théoriquement, ce qui se fait de mieux chez nous »*. Le « mieux » ? Seulement cent lits, tous occupés, là où il en faudrait quotidiennement cent vingt, des malades en attente sous la véranda, des médicaments en rupture de stock chronique, des trafics, des pis-aller, tout à refaire. *« Sous Duvalier, qui était lui-même docteur, la faculté de médecine était devenue un bastion politique. Pour y entrer, il fallait avoir un parent macoute ou duvaliériste. Aucun professeur n'aurait osé coller un fils de macoute. C'est ainsi que nous nous retrouvons avec des vrais-faux médecins, des médecins de complaisance. »*

A côté du pavillon, un petit bâtiment se construit avec l'aide de la France – onze lits seulement, pour les malades du sida. Jusqu'à récemment, l'hôpital refusait les sidéens, n'entrouvrant finalement sa porte que sous la pression des médecins revenus d'émigration. Elle reste étroite. Aujourd'hui encore, en Haïti, s'efforcer d'enrayer les maladies « opportunistes » liées à la perte des défenses immunitaires est un luxe. Les malades ne peuvent qu'attendre la mort, sans aucun soin, dans la rue, chez eux ou à l'abri des mouroirs créés par des associations charitables. *« C'est un drame quotidien. A part la prévention, nous n'avons rien à offrir. Quatre millions de préservatifs ont été distribués gratuitement en deux ans. Toutes les aides dont nous bénéficions y passent. C'est un choix logique mais c'est un choix d'économiste, pas de médecin. »*

Le sida est venu s'ajouter aux malheurs d'Haïti, avec en prime l'ostracisme. Quand la maladie était encore mystérieuse, avant que le virus ne soit identifié, le pays a été désigné aux Etats-Unis comme son lieu d'origine. *« Cela n'avait aucune base scientifique. En 1985, ils se sont rétractés mais le traumatisme est resté. »* Savoir qui a commencé n'intéresse pas le docteur Alvares, confronté à l'ampleur de l'épidémie. *« Les chiffres officiels remontent à 1989 et font état de 2 516 cas avérés. Au bas mot, il faudrait les multiplier par trois. Notre problème, c'est que le sida haïtien se rapproche du sida africain avec un mode de transmission majoritairement hétérosexuel. »*

Non loin du pavillon de médecine générale, l'hôpital abrite un sanctuaire en plein air, une Vierge protégée d'une grille. Ce matin, des dizaines de mains y sont accrochées, celles d'une petite foule bruissant du murmure des prières, têtes penchées et regards implorants. Mario Alvares ne laisse pas le voyageur s'attendrir, ébauchant un tableau encore plus sombre. *« Le choléra est à nos portes depuis qu'il est apparu en Amérique du Sud. Il suffit d'un avion, d'un passager. D'un point de vue épidémiologique, c'est plus grave que le sida. Nous présentons les conditions idéales pour l'apparition d'une épidémie monstre : une population pauvre, une hygiène déficiente, un milieu insalubre. S'il arrive, le choléra peut nous décimer ! »* En Haïti, entre Ogou Ferraille et Grande Brigitte, esprit de la guerre et patronne des cimetières, la mort n'a jamais cessé de vagabonder.

ALEX WEBB/MAGNUM

(Port-au-Prince.) « Nous présentons les conditions idéales pour l'apparition d'une épidémie monstre : une population pauvre, une hygiène déficiente, un milieu insalubre... »

HIER, des hommes lui ont tenu la main. *Ayti*, l'île arawak baptisée *Hispaniola* par Colomb, est morte du choc des deux mondes. Une mort éclair. D'un historien à l'autre, les chiffres varient, mais le constat est identique : en l'espace d'une génération, ses premiers occupants ont été rayés de l'Histoire humaine. Pierre Chaunu s'en est tenu aux chiffres de Las Casas : 3 millions d'habitants en 1492, 200 en 1542. Mais, en 1971, l'Américain Woodrow Borah a révisé ces données à la hausse. Un tableau terrifiant : 7 à 8 millions d'âmes en 1492, puis 3,7 millions en 1496 – soit une chute de moitié en quatre ans, – 65 800 en 1510, 15 600 en 1518, 250 en 1540. Une énumération qui ternit le cinquième centenaire : comment fêter l'événement qui fut le prologue de cette hécatombe ?

La question ne vaut pas que pour Hispaniola. Toutes les Antilles furent logées à même enseigne. Sur le continent, au Mexique, dont Hernan Cortés commence la conquête en 1519 ; la chute démographique est similaire : sur le plateau mexicain, 95 % de la population autochtone disparaît en soixante ans. Pour l'ensemble du pays, Borah avance les calculs suivants : 25,2 millions d'habitants en 1518, 16,9 en 1532, 7,4 en 1548, 2,6 en 1568, à peine plus d'un million en 1608. Dans le *même temps, l'émigration européenne* augmente. Au total, pour toute l'Amérique, durant le siècle qui suit le premier voyage de Colomb, la mort fauche, selon les estimations, de 60 à 100 millions d'Amérindiens. Une apocalypse sans équivalent dans notre millénaire, que les historiens se sont efforcés d'expliquer à l'abri des passions.

B.N /Imprimés. Théodore de Bry, « Brevissima Relacion de Las Casas ».

« Le cri du sang humain répandu monte jusqu'au ciel... », écrit le 20 janvier 1531 Bartolomé de Las Casas, dans une lettre au roi Charles Quint.

Selon Emmanuel Le Roy Ladurie, seule *« la fournaise d'un holocauste microbien »* peut expliquer la disparition de telles masses humaines. La réunification du monde, c'est aussi son *« unification microbienne »*, l'arrivée brutale d'une pollution épidémique qui avait épargné jusque-là l'Amérique, monde à part que n'avaient jamais atteint certaines maladies telles que la rougeole, la variole, les grippes ou la scarlatine. Si les premiers contacts en Afrique et en Asie ne provoquent pas d'ethnocide aussi radical, ce n'est pas en raison d'une moindre violence de la colonisation mais parce que *les microbes circulaient de longue date* d'un bout à l'autre de l'Eurasie et de l'Eurafrique. Rien de tel pour l'isolat américain, désarmé faute d'immunité acquise au long des siècles. Démonstration que conforte l'itinéraire inverse de la syphilis, dont on s'accorde à penser que, présente à l'état endémique chez les Indiens, elle fut ramenée en Europe par les marins et les conquistadors.

« IL n'est pas question, écrit Le Roy Ladurie, *d'absoudre la colonisation espagnole, tout aussi cruelle qu'une autre. Il n'est pas non plus question de nier le fait que les Indiens, en certains cas, se sont laissés mourir ou bien ont renoncé à procréer. Mais ces causes ne peuvent être qu'additionnelles ou partielles. Le facteur central demeure microbien. »* En somme, un génocide sans préméditation. Certes, mais aussi un génocide que l'on ne saurait abstraire des conditions sociales et économiques qui l'ont accompagné. C'est en ces termes que la question fut posée dès le XVIe siècle : non pas les ravages des microbes mais l'action des hommes. Les nouvelles maladies frappaient des populations astreintes au travail forcé, arrachées à leur environnement naturel, déracinées, exploitées et, parfois aussi, massacrées. *« Le cri du sang humain répandu monte jusqu'au ciel... »* Le 20 janvier 1531, un homme écrit ces mots dans une lettre destinée à Charles Quint, empereur et roi d'Espagne. Un prêtre devenu frère dominicain, un ancien colon, Bartolomé de Las Casas, défenseur des Indiens et admirateur de l'Amiral.

S'IL fallait une preuve de l'ambiguïté de notre personnage, de la vivacité des contradictions qui l'habitaient, la voici, posthume : l'Espagnol qui se dressera contre l'Espagne fut celui-là même qui sauvera Colomb de l'oubli, réhabilitant le découvreur pour mieux dénoncer les conquérants, opposant le rêve au cauchemar qui le trahissait. La plupart des textes du navigateur, et notamment le journal de son premier voyage, nous sont parvenus grâce aux copies qu'en fit Las Casas. La dette était familiale, lovée dans un souvenir d'enfance, le regard d'un jeune gamin de Séville qui, en 1493, quand Colomb revint triomphant de son premier voyage, le vit traverser la ville en liesse, suivi de sept Indiens apeurés, portant des perroquets verts et des masques incrustés de perles et d'or. Né en 1484 ou 1485, on ne sait, Bartolomé n'a pas dix ans quand son père et ses deux oncles, des marchands *conversos*, chrétiens d'origine juive, s'embarquent lors du deuxième voyage de l'Amiral.

Las Casas fascine parce qu'il traça sa route contre lui-même, s'inventant un itinéraire imprévisible. En 1502, il part à son tour pour Hispaniola. C'est alors un conquistador, avide de pouvoir et de richesse. Ayant reçu de son père un vaste domaine aux environs de la capitale, Santo-Domingo, il possède des terres et des hommes, et gère habilement ses exploitations. Première faille énigmatique autour de 1505 : il se fait ordonner prêtre à Rome, revient en Amérique, donne la première messe chantée d'Hispaniola. Bartolomé aurait pu en rester là, devenir un *clerigo-colon*, un colon évangélisateur comme il y en aura tant, maniant de concert la croix et l'épée. Il le sera d'ailleurs un temps, à Cuba, accompagnant de sanglantes opérations de « pacification ». Jusqu'au jour où sa route croisera celle des dominicains nouvellement installés à Hispaniola.

Un dimanche de 1511, l'un d'entre eux, Antonio de Montesinos, prononce un sermon qui met en émoi toute la colonie. Ce frère n'y va pas par quatre chemins. *« Je suis la voix qui crie dans le désert... »* Commentaire de cette phrase de l'Evangile, la suite est une volée de bois vert : *« C'est moi qui suis la voix qui crie dans le désert de cette île. Elle dit que vous êtes tous en état de péché mortel, à cause de votre cruauté envers une race innocente ! Quelle justice vous autorise à maintenir les Indiens dans une si affreuse servitude ? De quel droit avez-vous engagé une guerre atroce contre des gens qui vivaient pacifiquement dans leur pays ? Ne sont-ils pas des hommes ? N'ont-ils pas une raison, une âme ? »* Mystère de la parole : Las Casas date de ce moment sa prise de conscience. En 1514, il décide de renoncer aux Indiens qu'il possède. Ce n'est cependant pas un révolté : il croit encore à la possibilité d'une conquête pacifique.

Multipliant les voyages en Espagne pour plaider une réforme des Indes, il tente de prouver la viabilité de ses thèses en se faisant attribuer en 1520 un territoire au nord-ouest de l'actuel Venezuela. Echec total, entaché d'expéditions punitives des Espagnols et de révoltes des Indiens. Deux ans plus tard, il en tire les conclusions, devient dominicain, se retire dans un monastère. Reclus, il réfléchit, se remet en question. Autour de 1515, il avait suggéré de remplacer les *« pauvres Indiens »* par des esclaves africains – une idée dont il n'est pas l'inventeur, contrairement à une légende tenace, puisque des Noirs seront déportés à Hispaniola dès 1501. Une terrible faute qu'il confesse de lui-même, en des temps où la traite africaine ne faisait que commencer : désormais il considérera *« toujours les Noirs comme injustement et tyranniquement réduits en esclavage, car les mêmes raisons s'appliquent à eux et aux Indiens »*.

En 1531, il sort de sa réserve – c'est sa lettre à Charles Quint. Dès lors, il ne quittera plus le devant de la scène jusqu'à sa mort en 1566, obtenant en 1542 des lois nouvelles qui, sur le papier, rendaient leur liberté aux Indiens, devenant évêque du Chiapas, sur le territoire de l'actuel Mexique, assumant des joutes oratoires avec ses détracteurs, écrivant des livres, dont la plupart ne seront publiés qu'au XIXe siècle. Loin d'être un exalté, c'est un politique. L'empereur est son interlocuteur, qu'il tente d'influencer, proposant une orientation qui tienne compte à la fois des intérêts des colons et de ceux des autochtones. Pour convaincre, il accumule les preuves, raconte les massacres dont il a été témoin, fait éditer sa *Très brève relation de la destruction des Indes*, catalogue d'horreurs vécues où des mères sont embrochées avec leurs enfants, des bébés fracassés sur des rochers, des femmes enceintes éventrées, des lévriers dressés à dévorer vif, des caciques brûlés à feu doux sur des grils...

EN fait, il défend une cause perdue : il est déjà trop tard – les chiffres des démographes le prouvent – et ses tentatives conciliatrices sont vouées à l'échec ; rapidement vidées de leur contenu, les lois de 1542 sont abrogées dès 1546. Sa démarche n'en est que plus pathétique, sous-tendue par une pensée proprement révolutionnaire. Evoluant au travers de crises successives, Las Casas en vient en effet à ouvrir des pistes radicalement modernes : l'égalité des hommes, le respect de l'autre, le refus des conquêtes. *« Les lois naturelles et les droits des hommes sont communs à toutes les nations, chrétienne et gentille, et quels que soient leur secte, loi, état, couleur et condition, sans aucune différence. »* Ne se contentant pas de proclamer ce principe, il le traduit en égalité concrète : *« Tous les Indiens doivent être tenus pour libres car ils le sont du même droit qui fait que je le suis moi-même. »*

Loin de s'en tenir là, Las Casas introduit un critère de relativité qui ébranle la hiérarchie entre peuples. Non seulement l'autre n'est pas méprisable parce que différent, mais, de plus, nous ne saurions oublier cet autre que nous fûmes nous-mêmes : *« Nous n'avons aucune raison de nous étonner des coutumes non civilisées et déréglées que nous pouvons rencontrer chez les nations indiennes, ni de les mépriser pour cela. Car la plupart des nations du monde, sinon toutes, furent bien plus perverties, irrationnelles et dépravées (...). Nous-mêmes, nous fûmes bien pires du temps de nos ancêtres et sur toute l'étendue de notre Espagne... »* Pacifiste avant l'heure – *« Qu'est la guerre, sinon un homicide... La guerre est contraire à tout droit »*, – ce pieux dominicain en arrive à étendre cette réflexion à la religion elle-même : si notre Dieu est vrai pour nous, celui des autres n'est-il pas aussi vrai pour eux ?

Il franchit ce pas en affrontant le cœur de l'argumentation de ses adversaires : le cannibalisme ritualisé des Caraïbes – Indiens des Petites Antilles redoutés des Arawaks d'Hispaniola qui les appelaient *Caniba*, d'où vient notre *cannibale* – et les sacrifices humains des civilisations amérindiennes, aztèque notamment. Chacun a ses propres valeurs, affirme-t-il, abandonnant tout discours assimilationniste pour admettre l'autre tel qu'il est : *« Les nations qui offraient des sacrifices humains à leurs dieux montraient ainsi, en idolâtres fourvoyés, la haute idée qu'elles avaient de la valeur de leurs dieux (...). En religiosité, elles dépassèrent toutes les autres nations, car celles-là sont les nations les plus religieuses du monde qui, pour le bien de leurs peuples, offrent en sacrifice leurs propres enfants. »*

UN saut bouleversant qui annonce déjà Montaigne, lequel, dans ses *Essais*, en 1580, écrit à propos des cannibales : *« Il n'y a rien de barbare et de sauvage en cette nation, sinon que chacun appelle barbarie ce qui n'est pas de son usage. »* Un saut qui annonce aussi les débats futurs de l'Eglise. Las Casas se refuse à dissocier la parole de l'Evangile de la réalité qu'elle produit, à séparer le contenu de l'évangélisation de son comment : *« Si les prêcheurs vont annoncer l'Evangile accompagnés du vacarme des armes, ils deviendront par là même indignes de susciter la foi en leurs paroles. Car quel rapport a l'Evangile avec les bombardes ? »* Mieux encore, il légitime la résistance indienne : *« Tout peuple, si barbare qu'il soit, peut se défendre des agressions d'un peuple plus civilisé qui prétendrait l'assujettir ou le priver de sa liberté (...). Cette guerre est plus juste que celle qu'on lui fait sous prétexte de supériorité culturelle. »* Logique, il pousse le raisonnement jusqu'à son terme : la remise en cause de la conquête.

« Le véritable remède à tous ces maux, écrit-il en 1555, *celui qu'à mon avis les rois de Castille, par précepte divin, sont tenus d'appliquer, y compris par la guerre s'ils ne le peuvent pacifiquement, et dussent-ils y hasarder tous les biens temporels qu'ils possèdent aux Indes, c'est de délivrer les Indiens du pouvoir diabolique auquel ils sont soumis, de leur rendre leur liberté première, et de rétablir dans leur souveraineté tous les rois et seigneurs naturels. »* Autrement dit, Las Casas demande au roi de renoncer à ses possessions, de rétablir les anciens Etats et de faire la guerre aux conquistadors ! Vœu pieux évidemment, que, dans son testament, ce religieux déchiré transformera en malédiction contre l'Espagne : *« En punition de ces œuvres impies, scélérates et ignominieuses, si tyranniquement et sauvagement perpétrées, Dieu foudroiera l'Espagne de sa fureur et de sa colère, parce que toute l'Espagne, peu ou prou, a pris sa part des sanglantes richesses usurpées au prix de tant de ruines et d'exterminations. »*

Flux et reflux... Provoquant tragédies et catastrophes, la découverte enfante leur dénonciation, annonce l'humanisme, présage les droits de l'homme. Un paradoxe qui suffirait à amnistier l'Espagne : quelle autre colonisation peut se targuer d'avoir produit d'aussi implacables procureurs, de les avoir laissés s'exprimer, parfois même de les avoir écoutés ? Fondateur, l'événement continue d'imprégner notre présent. N'ébauche-t-il pas les actuels conflits de l'Eglise latino-américaine ? Une question que, traversant la frontière, l'on s'en est allé poser à son chef, l'archevêque de Santo-Domingo...

Prochain article :

Cardinal des Amériques

Retrouvez les épisodes de « Voyage avec Colomb » sur France-Culture, du lundi au samedi, à 18 h 15.

مكتبة من الأصل

ÉTRANGER

Indes

L'enquête sur le meurtre de l'ancien premier ministre du Chah

Les mystérieux commanditaires de l'assassinat de Chapour Bakhtiar

De source officielle française, on s'affirmait convaincu, mercredi 14 août, que les autorités iraniennes n'étaient pas impliquées dans l'assassinat, le 6 août, de l'ancien premier ministre du chah d'Iran Chapour Bakhtiar. La quasi-totalité des *opposants iraniens en exil*, en revanche, persiste à y voir directement la main du gouvernement de Téhéran. Les deux assassins présumés étaient toujours recherchés mercredi matin dans le sud-est de la France.

Peu de temps après avoir été élu premier président de la République islamique, en 1980, M. Abolhassan Bani Sadr fut avisé que le directeur des douanes du pays venait d'être démis de ses fonctions et incarcéré par un « tribunal révolutionnaire ». Une grève des *fonctionnaires des douanes* obligea le « tribunal » à libérer le directeur. Le chef de l'*Etat* souhaita alors le rencontrer. *« Pourquoi vous ont-ils condamné ? »* s'enquit-il. Pour toute réponse, le haut fonctionnaire l'invita à le suivre à l'aéroport et lui montra, en bout de piste, un avion-cargo bourré de gadgets d'espionnage dernier cri : des fusils à viseur infra-rouge, de puissantes jumelles, des appareils photo miniaturisés et des stylos qui tuent. *« Mais à qui est destiné ce chargement ? »* interrogea le chef de l'Etat, abasourdi. Et l'autre, dans un sourire crispé : *« Monsieur le président, c'est justement pour avoir posé cette question que j'ai été jeté en prison ! »*

Cette histoire, M. Bani Sadr la raconte aujourd'hui volontiers, dans le salon de la vaste villa de la banlieue parisienne où il a abouti après plusieurs années d'errance immobilière, et que surveillent depuis jeudi dernier des gardiens de la paix, à l'initiative du gouvernement, l'exilé ayant toujours *préféré assurer sa sécurité* par ses moyens propres.

Le recours à l'arme blanche

Car pour l'ancien président comme pour tous les opposants *iraniens réfugiés en* France, tout divisés qu'ils soient en clans, mouvements et chapelles rivales, déchirés par des rancunes inexpiables et des suspicions mutuelles, en dépit des protestations d'innocence de Téhéran, l'assassinat de Chapour Bakhtiar, à l'évidence, a été commis par les services spéciaux du régime des mollahs, sinon directement commandité par le président Ali Akbar Hachemi Rafsandjani lui-même. Et tous de fustiger ceux qui voudraient voir en M. Rafsandjani un « modéré », opposé aux « durs ». Jour après jour depuis une semaine, les développe*ments de l'enquête* policière les confortent dans cette certitude.

Ainsi, *selon l'organisation des* Moudjahidines du peuple (l'opposition armée au régime de Téhéran) c'est le chef de l'Etat en personne qui aurait présidé, en janvier dernier, une réunion du Conseil national de sécurité iranien, au cours de laquelle fut décidée la refonte complète du « service action » des Gardiens de la Révolution (Pasdarans). Ce « service action », baptisé « force Qod's » aurait vocation à centraliser toutes les *« activités extra-territoriales »* du gouvernement iranien, aussi bien en Europe qu'au Liban.

De cette redéfinition des structures et des moyens du terrorisme international iranien, certains *décèlent un signe* dans le fait que, parmi les derniers assassinats ou *tentatives* d'assassinat imputables aux services iraniens, quatre ont *été commis* à l'arme blanche, ce qui constitue une nouveauté. Ainsi de l'assassinat de Chapour Bakhtiar, mais aussi, en avril dernier du trésorier de son mouvement Abdel Rahman Boroumand, poignardé dans son appartement parisien. Ainsi encore des traducteurs japonais et italien de Salman Rushdie (l'attentat ayant échoué dans ce dernier cas).

Pour peu qu'on les recherche, il est vrai, *on peut voir* des signes partout. Par exemple dans les trois visites, rendues dans les jours qui ont suivi l'assassinat par le ministre du renseignement iranien Ali Fallahian aux trois « piliers » du pouvoir de Téhéran : le guide suprême Ali Khamenei, le fils du fondateur de la République islamique Ahmad Khomeiny et le président Rafsandjani. Si ces visites, en elles-mêmes, n'ont rien d'exceptionnel, la publicité qui leur a été donnée, et leur caractère « chaleureux » évoqué avec insistance par les médias iraniens témoigneraient, selon les opposants, de la volonté du pouvoir d'impressionner et de terroriser ceux qui, à l'intérieur du pays, pourraient être tentés par la contestation du régime.

Et de souligner que cet assassinat survient à un moment où se multiplient en Iran des signes de lassitude populaire contre la cherté de la vie et la politique de répression religieuse. Dans les jours qui l'ont immédiatement précédé, plusieurs centaines de personnes *avaient affronté les forces de l'ordre* à Ispahan, deuxième ville du pays, après que des policiers eurent interpellé des femmes insuffisamment voilées. Des incendies d'origine mystérieuse, mais très certainement criminelle, se multipliaient dans le Bazar de Téhéran, principal lieu d'échanges économiques, mais aussi politiques de la capitale. A Chiraz, à Qom, dans de nombreuses autres villes, se multiplieraient également les incidents, selon l'opposition.

Coïncidences et supputations

Pour elle, cet assassinat ne serait nullement en contradiction avec la prétendue politique « d'ouverture » du président *Rafsandjani*. *« Aux yeux des mollahs, les gouvernements européens n'ont pas de morale*, explique M. Bani Sadr. *Waldheim est bien allé en Iran, alors même que des émissaires de Rafsandjani étaient venus à Vienne assassiner le leader kurde Ghassemlou. Ils font le calcul que la France a davantage intérêt qu'eux à la normalisation. Après la guerre du Golfe, elle a perdu sa relation privilégiée avec l'Irak. Les Américains sont en train de la supplanter dans la région. Pour y reprendre pied, les Iraniens se disent qu'elle est prête à payer le prix fort. »*

On pourrait ainsi multiplier à l'infini coïncidences, rapprochements et supputations. Restent les faits, et les éléments rassemblés ces derniers jours par l'enquête policière. Mais ils ne sont pas d'un grand secours, tant on est frappé du contraste entre le soin apporté à la préparation de l'expédition, les complicités dont semblent avoir bénéficié les assassins avant les faits – hypothèse d'un coup soigneusement monté par des services d'Etat – et l'apparente improvisation de leur cavale erratique après l'assassinat : hypothèse de « fous de Dieu » isolés, sans réseaux ni soutiens, que l'on soutenait en privé mercredi matin de source gouvernementale française.

Avant, tout va bien. Deux des assassins supposés, Ali Rad Vakili et Hammad Azadi se procurent des passeports – ce qui laisse pour le moins penser qu'ils ne sont pas suspects aux yeux du gouvernement, dans un pays où plusieurs dizaines de milliers de citoyens sont interdits de voyage. Ils obtiennent aussi – dans quelles conditions ? – des passeports turcs. De faux passeports, laissait-on entendre mercredi matin de source *proche de l'enquête*, avant même que les vérifications entreprises au consulat de France à Istanbul aient produit leurs résultats. Ils se voient accorder un visa pour la France avec d'autant plus de facilité qu'ils indiquent, comme *« ami résidant en France »*, selon *le Canard enchaîné*, Farqdoum Boyer Ahmadi, le *« troisième homme »*, étiqueté proche de Chapour Bakhtiar, le *« cheval de Troie »* qu'ils ont réussi à gagner à leur cause (par quels moyens ?). Ils se font enfin fabriquer un visa – faux – pour la Suisse.

Inexplicable errance

L'assassinat proprement dit se déroule idéalement pour eux. Le fils de l'ancien premier ministre, l'inspecteur Guy Bakhtiar, armé en permanence, n'est pas présent. A la sortie, les CRS de garde à la porte du pavillon ne remarquent même pas leurs vêtements tachés de sang. Il va même falloir trente-six heures aux CRS pour découvrir les corps de Bakhtiar et de son secrétaire, mais les assassins ne le savent pas encore.

Aussitôt après, commence donc une inexplicable errance. Vakili et Azadi se débarrassent de leurs vêtements ensanglantés et de leurs passeports iraniens au bois de Boulogne. Ils gagnent la frontière suisse – on ne sait par quel moyen. Mais là, les policiers suisses, appelés en renfort par les douaniers méfiants, établissent que leurs visas sont des faux, et les refoulent vers la France, non sans en avoir effectué des photocopies qui permettent aujourd'hui aux enquêteurs d'être certains qu'il s'agit bien de leurs *« clients »*.

Extraordinaire coup de chance dans leur errance, à l'instant où les Suisses les remettent entre les mains de la police de l'air et des frontières, mercredi en milieu de journée, le double meurtre n'est pas encore découvert. Après avoir épluché le fichier du terrorisme et celui des personnes recherchées, les policiers français les relâchent donc.

A partir de ce moment, c'est la débâcle. Ils refluent à Annecy. Un chauffeur de taxi les prend en charge pour les conduire à Sallanches (Haute-Savoie) où ils arrivent mercredi en fin de soirée. Pourquoi regagnent-ils ainsi les *parages des frontières suisse et italienne* ? Tentent-ils leur chance *une seconde fois* ? *En tout cas*, ils échouent, puisqu'on les signale, trois jours de suite, *au cours du* week-end, à Valence (Drôme), où ils passent trois nuits dans trois hôtels différents, la plupart du temps cloîtrés dans leurs chambres, nous informe notre correspondant Gérard Mejean. Ils en profitent pour raser leurs moustaches, leurs photos ayant été largement diffusées. Les enquêteurs n'excluaient pas, mercredi matin, qu'ils soient ensuite revenus en Haute-Savoie.

Pourquoi Valence ? Pourquoi, après avoir si scrupuleusement préparé l'assassinat lui-même, n'ont-ils pas mis au point un plan de fuite ? Et surtout pourquoi cette débâcle, cette impression d'impréparation, *qui contrastent si fortement* avec le professionnalisme dont font habituellement preuve les assassins venus d'Iran, jusqu'alors toujours parvenus à regagner la mère-patrie, avec la complicité présumée d'Iran Air, des ambassades d'Iran, voire des autorités des pays concernés, comme les assassins de Ghassemlou, à Vienne en 1989 ? Le troisième homme, Boyer Ahmadi, devait-il jouer, dans la fuite du trio, un rôle qu'il aurait finalement été incapable de remplir ? Autant de questions qui, en l'état actuel de l'enquête, ne permettent pas de conclure quant au degré exact d'implication des autorités iraniennes dans l'assassinat de l'exilé de Suresnes.

DANIEL SCHNEIDERMANN

La rencontre de Genève et le sort des otages

M. Lubrani : l'homme des missions impossibles

JERUSALEM

Correspondance

Dans un pays comme Israël où tout, et chacun, est l'objet de critiques et polémiques, *M. Uri* Lubrani représente une sorte d'exception : l'aptitude de ce diplomate hors pair à mener à bonne fin les missions les plus impossibles, lui vaut des éloges unanimes. Il est vrai que, depuis près de quarante ans, celui qui est pour Israël l'homme de la situation dans l'affaire des otages et qui devait se rendre à Genève pour la deuxième fois cette semaine, a mis son talent au service de tous les chefs de gouvernement israéliens, des travaillistes David Ben Gourion et Levy Eshkol, au leader du Likoud (droite nationaliste) Itzhak Shamir. Son dernier grand succès avait été en mai dernier la mise au point et l'exécution de la délicate *« opération Salomon »*, le sauvetage de quinze mille juifs éthiopiens.

Addis-Abeba comme Téhéran *et Beyrouth – mais aussi d'autres* capitales à travers le monde *– sont les plaques tournantes* des missions de M. Lubrani. Ces *villes marquent aussi les grandes* étapes de sa carrière. Ambassadeur d'Israël en Ethiopie de 1967 à 1971, puis de 1973 à 1978 ambassadeur *« secret »* d'Israël en Iran (puisque les deux pays n'entretenaient pas à l'époque du chah de relations officielles) et enfin, depuis 1983, coordinateur des activités israéliennes au Liban. A chacun de ces postes M. Uri Lubrani fait merveille. En Ethiopie, il établit des liens étroits avec l'empereur Hailé Sélassié.

« Le monde est fait de compromis »

En Iran, après avoir été le *maître d'œuvre d'une coopération* avec Israël dans tous les domaines, il est un des seuls en 1978 à prévoir la chute du chah. Et, en 1983, lorsque Israël est déjà embourbé au Liban, un an après l'opération « paix en Galilée », il fait immédiatement un bon diagnostic à son nouveau poste : *« Le Liban est un piano. Israël doit savoir jouer sur tous les octaves. »* Autrement dit, l'erreur d'Israël avait été de tout miser sur son alliance avec les chrétiens libanais.

Quel est le secret de cet homme affable de soixante-cinq ans, né à Haïfa, à la voix éraillée et au léger bégaiement ? On le *présente souvent comme un personnage* sorti des romans de John Le Carré, un homme de l'ombre. Et certes, M. Uri Lubrani opère souvent dans la discrétion. Mais son véritable secret c'est son talent de conciliateur. Il sait par sa chaleur, son calme, sa *force de conviction et son pragmatisme* gagner la confiance de *ses interlocuteurs. « Je sais que le monde est fait de compromis*, explique-t-il, *au cours des discussions il m'arrive d'éprouver soudain la bonne intuition qui me permet de parvenir à ce compromis. »*

Doté de ce talent, M. Lubrani saura-t-il trouver la formule miracle pour mener à bonne fin les négociations avec le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, sur un échange de prisonniers ? Ensuite, *M. Lubrani souhaite terminer sa* carrière comme homme d'affaires. Mais nombreux en Israël sont ceux qui pensent que le gouvernement aurait tort de ne pas faire appel à ses dons exceptionnels de diplomate en vue de la conférence de paix et des négociations avec les Arabes.

HENRI BAINVOL

Israël aurait assoupli sa position

Suite de la première page

Des responsables du parti chiite libanais Hezbollah (pro-iranien) se sont dits prêts à négocier et ont déclaré au quotidien britannique *The Times* que leur organisation détenait deux des sept soldats israéliens et l'OLP un autre. Les quatre autres soldats sont morts, mais *« des groupes radicaux palestiniens ont gardé les corps »*, ajoute le quotidien londonien.

A Damas, Le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), une des principales composantes de l'OLP, s'est déclaré disposé en principe à restituer la dépouille d'un militaire israélien fait prisonnier en 1983 au Liban et tué *« lors d'un bombardement israélien en 1985 »*. Trois des sept soldats israéliens portés disparus au Liban sont en vie, trois sont morts, et le septième est présumé mort, a d'autre part affirmé mardi M. Ahmed Djibril, chef du Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG), interrogé par la chaîne câblée CNN. Il aurait précisé que les trois soldats en vie étaient aux mains de fondamentalistes musulmans avec qui il entretient d'étroits contacts.

Le porte-parole du ministère israélien de la défense, M. Danny Naveh, a démenti mardi que Cheikh Obeid *« sera libéré prochainement »*, comme l'affirmait l'agence officielle iranienne IRNA. Selon IRNA, Cheikh Obeid *« pourrait rejoindre sa famille samedi prochain »*. *« Cette information est dénuée de tout fondement »*, a déclaré M. Naveh.

Notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, nous indique *qu'un diplomate en poste dans* la ville suisse lui a fait savoir mercredi que les Israéliens manifestent *« un optimisme prudent »* mais considèrent qu'*« un dialogue indirect est déjà engagé »* par l'intermédiaire de M. Perez de Cuellar. Il a souligné que les indications fournies mardi, par voie de presse notamment, sur le sort des prisonniers ou disparus israéliens constituaient un premier résultat encourageant.

Israël aura un *« rôle constructif »* dans les efforts déployés pour la *libération de tous les otages* au Proche-Orient, a affirmé le premier ministre israélien dans une lettre à son homologue britannique John Major, a indiqué mardi à Londres un porte-parole du premier ministre. M. Major avait demandé, dans un message adressé à M. Shamir, qu'Israël fasse un *« geste de bonne volonté »*. Le Foreign Office avait souhaité, la semaine dernière, la libération de Cheikh Obeid.

Un échange global d'otages et de prisonniers au Proche-Orient, sans être immédiat, est *« à portée de main »*, a estimé mardi M. Perez de Cuellar, qui a rencontré à Genève un ambassadeur iranien. Le secrétaire général de l'ONU, qui poursuivait depuis trois jours ses efforts de médiation dans la ville suisse, a estimé qu'il existe une base pour un échange : *« Nous savons plus ou moins ce que chaque partie veut, et c'est à moi de rapprocher les points de vue »*, mais *« il y a des points sur lesquels je peux parvenir à un accord et d'autres qui sont un peu plus difficiles »*. Il a estimé que la libération des otages occidentaux en échange de prisonniers arabes était au mieux une question de jours. M. Perez de Cuellar s'est félicité de *« la réaction initiale constructive »*, dimanche soir, de M. Uri Lubrani, en charge du dossier pour le gouvernement israélien.

Interrogé sur un article du *Monde* selon lequel un accord secret a été négocié récemment à Paris entre les intégristes chiites du Hezbollah et les gouvernements britannique et américain, il a seulement répondu que M. Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères, *« n'y a pas fait référence du tout »* lors de leur entrevue à Genève lundi matin.

Le président George Bush a exprimé mardi son *« total soutien »* à tous les efforts déployés par le secrétaire général de l'ONU, ne s'opposant pas à d'éventuelles négociations de sa part. M. Bush a indiqué qu'il avait téléphoné mardi à M. Perez de Cuellar à Genève et que celui-ci lui avait dit qu'il y avait *« un peu plus de raisons d'avoir de l'espoir »*, sans toutefois lui fournir de calendrier pour de possibles libérations. – *(AFP, Reuter.)*

L'indemnisation des victimes de la guerre du Golfe

Les demandes individuelles seront examinées en priorité par la commission de l'ONU

NEW-YORK (Nations unies)

Correspondance

Les personnes ayant souffert physiquement ou moralement de la guerre du Golfe seront *indemnisés en* priorité. Le conseil d'administration de la commission de compensation des Nations unies, créée par le Conseil de sécurité, vient en effet de prendre la *« décision politique »* de faire droit d'abord aux *« petites demandes »* et a défini dans leurs grandes lignes les principes d'indemnisation. Selon le rapport du Conseil, les ressortissants étrangers, et surtout ceux du tiers-monde, qui vivaient en Irak ou au Koweït avant l'invasion seront indemnisés les premiers. Sont concernées les personnes qui ont quitté l'Irak ou le Koweït entre le 2 août 1990 et le 2 mars 1991, celles qui ont subi un préjudice corporel grave et celles dont les conjoints, enfants ou ascendants au premier degré sont décédés.

En cas de départ, un montant de 2 500 dollars sera versé sur présentation d'un simple document indiquant la date du départ d'Irak ou du Koweït. En cas de préjudice corporel n'ayant pas entraîné la mort, une somme de 2 500 dollars sera allouée. Le montant ne peut dépasser 10 000 dollars en cas de décès et 5 000 dollars en cas de départ.

Les ressortissants en possession des documents nécessaires et ayant subi des pertes *« de revenus, de subsides, de logements, de biens personnels ou ayant engagé des dépenses médicales ou des frais pour quitter le pays »* seront indemnisés, notamment ceux qui ont été retenus en otages. Aucune réclamation de civils irakiens ne sera en revanche examinée par la commission. Le Conseil étudiera rapidement, après avoir pris l'avis des experts, les circonstances dans lesquelles pourront être admises les réclamations pour préjudice psychologique ou moral. A cet égard, le montant des indemnités à allouer n'est pas encore fixé. Les représentants du Bangladesh, d'Irak, du Koweït, du Pakistan, des Philippines et du Sri-Lanka étaient invités à la réunion de la commission de compensation, qui a établi un fonds d'indemnisation. Selon des diplomates proches de cette instance, la délégation américaine a demandé avec beaucoup d'insistance que les familles des soldats tués ou blessés pendant la guerre du Golfe soient également indemnisées par Bagdad. Les autres pays de la coalition, dont la France et la Grande-Bretagne, ont refusé la proposition américaine : *« C'est une idée tout à fait nouvelle en droit de la guerre*, explique un diplomate. *Ça nous pose des problèmes de principe qui dépassent largement l'affaire irakienne. L'idée américaine est très controversée, mais elle n'a pas été totalement refusée par le conseil d'administration. »*

La commission de compensation, qui s'est réunie à Genève au début du mois d'août, a décidé de mettre en place un mécanisme pour définir les critères relatifs aux autres demandes, à savoir celles des gouvernements et des grandes entreprises. Le pourcentage de la contribution irakienne au fonds d'indemnisation n'a pas encore été déterminé. Le secrétaire général avait proposé un *maximum de 30 %* des revenus pétroliers irakiens. Washington a proposé 50 %.

ASFANÉ BASSIR POUR

IRAK

Le gouvernement réclame un « retrait immédiat » des forces turques

Le gouvernement irakien a réclamé, mardi 14 août, un *« retrait immédiat »* des forces turques du nord de son territoire et a exprimé son opposition à la création d'une *« zone tampon »* tout au long de sa frontière avec la Turquie.

« Un retrait immédiat des forces turques du nord de l'Irak, l'abstention de tout acte de nature à violer la souveraineté de l'Irak, la sécurité de son territoire national et la non-intervention dans ses affaires intérieures sont les seuls moyens pour des relations de bon voisinage entre les deux pays », écrit l'agence officielle INA. Il s'agit de la première réaction irakienne à la déclaration du ministre turc de la défense, M. Barlas Dogu, qui avait indiqué lundi que la création d'une *« zone tampon »* dépendra d'une décision du gouvernement d'Ankara, qui devait se réunir mercredi.

D'autre part, une personne a été tuée et quatre autres blessées, mardi, lorsque la police turque a dispersé une marche silencieuse contre les raids militaires turcs dans le ville de Kurtalan, à 90 kilomètres de la frontière irakienne. – *(AFP, Reuter.)*

Bagdad a présenté le « super-canon » aux experts des Nations unies

L'Irak a finalement montré aux experts des Nations Unies son « super-canon », l'un des plus longs et des plus gros au monde, alors que les experts occidentaux soupçonnaient déjà son existence depuis quinze mois.

Le chef de la mission d'inspection balistique de l'ONU en Irak, M. Wolfgang Butler, a annoncé que son équipe a inspecté, lundi 12 août, cet engin de 52,5 mètres de long, 350 millimètres de diamètre et d'une portée de 700 kilomètres. Les experts ont *« pris des photos et rassemblé le maximum d'informations »* pour les analyser au siège de l'ONU à New-York, a-t-il ajouté. Selon l'expert militaire allemand, la destruction du canon pourrait être effectuée le mois prochain, sous la supervision d'une nouvelle mission de l'ONU.

Les autorités irakiennes avaient reconnu en juillet, dans une lettre à la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement irakien, avoir testé ce canon sur la base militaire de Jabal Hamrayn, à 180 km au nord de Bagdad, et entreposé, pour cette pièce, 12 tonnes de poudre dans un camp au sud de Bagdad. – *(AFP.)*

EUROPE

POLOGNE : en pèlerinage à Czestochowa

Le pape appelle les jeunes à reconstruire l'Europe chrétienne

Un million de jeunes des pays de l'est et de l'ouest de l'Europe étaient attendus, mercredi 14 août, au sanctuaire marial de Czestochowa, au sud de la Pologne, pour écouter le pape. Au cours d'une veillée de prière et de la messe de l'Assomption du 15 août, Jean-Paul II devait lancer à ces jeunes un appel à la construction d'une Europe plus unie autour de son héritage religieux. Avant de se rendre à Czestochowa, le pape a visité mardi son ancien siège épiscopal de Cracovie.

CRACOVIE
de notre envoyé spécial

Czestochowa occupait déjà une place à part dans l'histoire tumultueuse de la Pologne. C'est l'icône de la Vierge noire, vénérée depuis six siècles au monastère de Jasnagora («montagne lumineuse») qui aurait sauvé la ville, dit la légende, des envahisseurs suédois au 17e siècle. Véritable forteresse mariale, Czestochowa et sa célèbre Vierge au visage triste, balafré en 1430 par des pillards, a toujours été, pour les Polonais, le symbole de leur liberté nationale et religieuse.

Retour aux sources

Même au plus noir de la période communiste, les pèlerinages n'ont jamais faibli. On y venait à pied de Varsovie, à deux cents kilomètres. Le cardinal Wyszynski, primat de Pologne, avait fait de Czestochowa un fief de la résistance au régime et Lech Walesa porte encore à la boutonnière l'effigie de la Vierge noire.

Karol Wojtyla, qui, avant de devenir pape, archevêque de Cracovie, écrivait en 1972 que *«Jasnagora est le sanctuaire de la terre et de la nation polonaise»*, rêve aujourd'hui de faire de Czestochowa le bastion spirituel de toute l'Europe. L'invitation qu'il a lancée en 1989 à tous les jeunes de l'est et de l'ouest à se rendre dans un sanctuaire qui ne peut abriter que 400 000 pèlerins, mais en comptera un million, n'avait pas d'autre signification.

Il l'a dit tout haut, mardi 13 août, à Cracovie, au cours d'une cérémonie devant son ancienne cathédrale, sur la célèbre place du Marché, où il n'avait jamais été autrefois autorisé à célébrer. Anticipant sur ses homélies de Czestochowa, il a insisté sur les deux objectifs majeurs de son pontificat : la construction d'une Europe unie de l'est à l'ouest, autour de ses racines chrétiennes et de son patrimoine de valeurs spirituelles; puis, la lutte contre l'athéisme et l'indifférence religieuse qui, de l'Occident, risque, selon lui, de déferler sur les anciens pays communistes, où la foi chrétienne avait vacillé, mais tenu tant bien que mal.

Devant cent mille fidèles de Cracovie, ses anciens administrés, il a déclaré : *«Nous avons le devoir de construire une Europe plus unie, sur le respect des droits de l'homme et de ceux de la nation»*, sans entrer dans le détail de crises qui, de la Yougoslavie à l'Union soviétique, traversent le vieux continent. Puis, il a déploré les *«nouvelles idolâtries»* de la société moderne : *«Pour l'homme de la fin du XXe siècle, l'idéal semble être de vivre comme si Dieu n'existait pas»*, a-t-il dit, allant jusqu'à citer Nietzsche : *«Nous sommes au-delà du bien et du mal». «Quand nous regardons en arrière les expériences terribles du XXe siècle, il est clair que c'est le programme de Nietzsche qui a été mis en œuvre»*, avoue Jean-Paul II.

Au cimetière Rakowicki de Cracovie, Jean-Paul II est allé se recueillir longuement sur la tombe de ses parents, Emilia, sa mère morte quand il avait 9 ans, Karol, son père disparu en 1941, et de son frère médecin décédé en 1932. Il a ensuite parcouru les rues décorées de Cracovie, allant jusqu'à cette place du Marché principal où, dit-on dans cette ancienne ville royale, «qui règne sur cette place règne sur le pays tout entier». *Mercredi matin, pour la première* fois depuis 1979, il s'est aussi rendu à Wadowice, son village natal.

HENRI TINCQ

Une fresque biblique

NANCY
de notre correspondante

Les deux cent cinquante acteurs lorrains du Théâtre de la Passion et les quatre-vingts musiciens du Gradus ad Musicam et autant de choristes sont à Czestochowa, où ils se produiront devant Jean-Paul II à l'occasion des sixièmes Rencontres mondiales de la jeunesse.

La troupe nancéienne, constituée d'ordinaire de trois cents acteurs et figurants, machinistes, accessoiristes, tous bénévoles, doit jouer devant le pape une fresque biblique entièrement écrite à partir de textes évangéliques. Le Théâtre de la Passion, que soutiennent la région Lorraine, le Conseil général de Meurthe-et-Moselle et quelques commanditaires locaux, a engagé 1,4 million de francs dans l'entreprise. Une partie est assurée par les subventions publiques, le reste est à la charge des acteurs qui ont versé leur quote-part. L'évocation de la Passion du Christ est un spectacle quasiment hollywoodien de six heures, qui pour la circonstance doit être ramené à trois heures.

«C'est un acte de foi, et également une manière de soutenir les pays de l'Est à la demande de Jean-Paul II», expliquait avant son départ le président de l'association, Bernard Riethmuller. Cette grande fresque jouée tous les quatre ans est née au début du siècle. L'idée a germé dans l'esprit du père Ernest Petit, curé de la paroisse Saint-Joseph à Nancy, qui avait imaginé de monter un grand spectacle afin de collecter des fonds pour s'offrir un clocher.

M. R.

ITALIE : alors que 17 000 candidats à l'exil ont regagné leur pays

Les derniers irréductibles albanais de Bari ont été transférés dans des camps de réfugiés

Les autorités italiennes paraissent avoir changé de tactique à l'égard des quelques centaines d'irréductibles albanais qui refusaient de quitter Bari, alors que 17 000 réfugiés ont été renvoyés chez eux en quelques jours. Plus de deux cents candidats à l'exil ont en effet accepté, mercredi 14 août à l'aube, de monter dans des autocars après avoir reçu la promesse qu'ils allaient être transférés à Milan et à Gênes.

Ces transferts ne concernaient dans un premier temps que les réfugiés «installés» sur le quai du port de Bari, tandis que les négociations avec ceux du stade se poursuivaient. Toutefois, une centaine de «durs», restés au bout du quai, ont refusé cette offre, craignant une ruse des autorités pour les renvoyer en Albanie. Selon des responsables italiens, ceux qui sont ainsi emmenés à Gênes ou à Milan pourront présenter dans ces villes une demande d'asile, ce qui leur donne droit à un permis de séjour provisoire de trois mois en attendant la décision officielle.

Cet apparent changement d'attitude italienne, qui pourrait avoir été motivé par la dégradation de la situation d'hygiène, est intervenu quelques heures après le retour du président Francesco Cossiga, qui a fait mardi une visite-éclair en Albanie, en passant par Bari *(nos dernières éditions du 14 août)*. Le chef de l'Etat italien y a rencontré le président albanais Ramiz Alia, qui a souligné à la télévision que *«l'Italie avait aidé l'Albanie plus que tout autre pays jusqu'à présent»*. M. Cossiga avait été précédé la veille à Tirana par son ministre des affaires étrangères, M. Gianni De Michelis; celui-ci y avait annoncé l'envoi immédiat d'une aide humanitaire d'urgence.

Lors de son passage à Bari, le président Cossiga a défendu l'action des forces de l'ordre italiennes face aux Albanais pendant la semaine écoulée. Le maire (démocrate-chrétien) de Bari, M. Giovanni Delfino, a estimé M. Cossiga devant les journalistes, est un *«véritable crétin»* d'avoir critiqué le ministre de l'intérieur et le choix du stade pour placer les réfugiés. *«Si le maire ne présente pas ses excuses, je demanderai sa suspension»*, a menacé le président. – *(AFP, Reuter.)*

Allemagne : la peur de l'invasion

Suite de la première page

Encore faut-il la connaître et faire valoir son droit.

Au poste-frontière de Görlitz, qui commande 50 kilomètres de frontière, la consigne est manifestement de ne pas faire de zèle et de renvoyer le plus vite possible – quand on le peut – les indésirables. Il n'y a pas d'interprète au poste. Bien que l'un des deux Tziganes arrêtés soit porteur d'un passeport qui ne lui appartient pas, personne n'a l'air très pressé de poser de questions. Le jeune homme parle pourtant un bon anglais. Il ne sait pas très bien ce qu'il doit faire. Il proteste timidement, dit que les conditions de vie sont dures en Roumanie pour les Tziganes, qu'il ne veut pas rentrer.

Renvoyés en Pologne

Les deux malchanceux devaient être remis le lendemain matin aux autorités polonaises. Lors de l'ouverture de la frontière entre la Pologne et l'Allemagne, en avril dernier, Varsovie s'était engagée à réintégrer toute personne sortant illégalement de Pologne. L'accord semble respecté, même s'il y a parfois des difficultés lorsque les transfuges n'ont pas de papiers.

Quelques heures avant l'arrestation des deux jeunes gens, dans la petite ville perdue de Bogatynia, au milieu des flaques d'eau, le maire-adjoint surveillait l'embarquement d'un groupe de soixante-cinq personnes refoulées de Zittau à bord d'un vieux train bondé, comprenant quatre wagons, en partance pour Varsovie. Il y avait là un jeune couple roumain, avec un enfant, l'air abattu, découragé; des jeunes, des familles tziganes entières, dont les hommes, manifestement habitués à être ainsi balottés, plaisantaient avec les policiers. Tout ce monde s'entasse dans les couloirs pour un nouveau voyage.

Du côté allemand, dans la section frontalière de Görlitz, 390 personnes ont ainsi été interceptées le long de la frontière pour le seul mois de juillet, indique le responsable, le Dr Dieter Otte. Sur l'ensemble de la frontière avec la Pologne, il y en a eu pour le même mois près de 1 300, contre seulement 1 700 au cours du premier semestre. Du côté de la frontière avec la Tchécoslovaquie, le nombre, jusqu'à la fin juillet, s'élève à 5 400.

70 % des personnes interpelées sont des Tziganes de Roumanie, qui profitent de l'été pour venir tenter leur chance. D'où, sans doute, ce brusque accroissement en juillet. Ils arrivent par train ou à pied de la frontière tchécoslovaque. On les voit camper du côté polonais, où ils peuvent rester tant qu'ils n'ont pas commis d'action illégale. Les rumeurs les plus folles courent du côté allemand, où des responsables politiques locaux parlent de 15 000 personnes campant de l'autre côté de la frontière. Elles sont qualifiées de *«fantaisistes»* par les Polonais.

La préoccupation des partis politiques

Le plus inquiétant pour Bonn est le nombre de ceux qui entrent sans se faire prendre et que le ministère de l'intérieur estime au moins cinq fois supérieur au nombre des interpellations. On en retrouve ensuite la majeure partie dans les centres pour réfugiés avec les autres demandeurs d'asile. Beaucoup essayent d'arriver directement dans l'ouest de l'Allemagne, où les conditions d'accueil ont la réputation d'être meilleures, et où les rapports avec la population sont plus faciles. L'ouverture des premiers centres de réfugiés dans les villes et villages de l'ancienne RDA a parfois donné lieu à des phénomènes de rejet.

Tous n'arrivent pas illégalement. Le groupe de demandeurs d'asile le plus important pour les six premiers mois de l'année était celui des Yougoslaves (14 700 personnes), avant les Roumains (11 800 personnes). Les Turcs sont toujours aussi nombreux, les Polonais de moins en moins. Par la frontière «verte» arrivent en nombre croissant des Bulgares. Les Soviétiques, tant redoutés, restent pour le moment en Pologne. Il y a aussi des filières pour les Vietnamiens de Tchécoslovaquie, et, venant de plus loin encore, pour des Indiens, des Pakistanais, des gens du Proche-Orient.

L'Allemagne avait accueilli l'année dernière près de 200 000 immigrants demandeurs d'asile, contre 120 000 en 1989. Ils étaient 22 000 en juillet de cette année. Ce ne sont pas les seuls immigrants à entrer. La constitution allemande oblige à accueillir tous les Allemands de souche venant de l'est de l'Europe. Ils étaient 400 000 en 1990. Si l'on ajoute à ces chiffres les déplacements de population de l'est à l'ouest de l'Allemagne, qui représentaient plus de 300 000 personnes pour 1990 également, on comprend que les communes arrivent à saturation.

L'endiguement des immigrés demandeurs d'asile est le sujet politique de l'été. Les lander sociaux-démocrates ont obligé en juillet le gouvernement à moduler l'application de la nouvelle loi sur les étrangers qui, appliquée à la lettre, aurait abouti à l'expulsion de plusieurs dizaines de milliers de personnes cet été. La Bavière a protesté énergiquement, prenant la tête d'un mouvement en faveur d'une réforme de la Constitution qui restreindrait la possibilité d'utiliser le droit d'asile.

HENRI DE BRESSON

La bataille constitutionnelle

BONN
de notre correspondant

Le chancelier Kohl, la semaine dernière, a invité les partis de la majorité et de l'opposition à se réunir autour d'une table, à l'automne, pour aboutir à une modification du droit d'asile allemand. Devant l'accroissement continu du flot de réfugiés, venus des pays du centre et de l'est de l'Europe, l'Allemagne s'apprête à restreindre les facilités d'entrée sur son territoire. La semaine dernière, le ministre de l'intérieur, M. Wolfgang Schauble (CDU) n'excluait pas de recourir au scénario des «charters» pour refouler les immigrés indésirables. Il est revenu à la charge ces jours derniers pour réclamer une réforme de l'article 16 de la Constitution, qui garantit le droit d'asile à toute victime de persécutions politiques.

Le moment paraît propice aux conservateurs pour relancer un débat constitutionnel vieux de dix ans. Car les Lander, dont le SPD, gouverne la majorité, ont de plus en plus de mal à supporter la charge des réfugiés. Le maire SPD de Brême, M. Klaus Wedemeier, a décidé cette semaine de fixer des quotas à l'entrée de sa ville. Une politique que le président du SPD, M. Björn Engholm, veut appliquer à l'échelle nationale. Le Schleswig-Holstein, dont il est le ministre-président, vient d'exclure, pour cause de saturation des capacités d'accueil, cent trente demandeurs d'asile vers le Land voisin du Mecklembourg.

Pourtant, pas plus que les libéraux du FDP, d'autant plus attachés à défendre les grands principes qu'ils ont très peu de responsabilités municipales ou régionales, les sociaux-démocrates ne sont pas prêts à suivre les conservateurs sur la voie d'une modification de la Constitution. En évoquant, en revanche, la réduction des privilèges des immigrants de l'Est d'origine allemande, le SPD indispose la CDU, qui ne veut pas en entendre parler. Une seule proposition, émise par le ministre des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Gen- sher, paraît apte à rencontrer un large consensus : elle prévoit de renvoyer dès la frontière les demandeurs d'asile en provenance de pays désormais jugés démocratiques : Pologne, Tchécoslovaquie, Roumanie et Bulgarie. – *(Intérim.)*

OCÉAN INDIEN

MADAGASCAR : après le massacre du 10 août

Tananarive vit dans la crainte des violences et des représailles

La tension reste vive à Tananarive, où l'on redoute des incidents avec les partisans du régime. La France, qui s'est gardée de tout commentaire sur ce qu'elle considère comme une *«affaire intérieure malgache»*, a néanmoins décidé de suspendre sa coopération militaire avec la Grande Ile. A Paris, le vice-président UDF de la commission des affaires étrangères à l'Assemblée nationale, M. Jean-François Deniau, a condamné, mardi 13 août, la *«discrétion»* de la France, qu'il considère comme *«tout à fait surprenante et un peu inquiétante»*. Le RPR s'est étonné du *«silence, des tergiversations et des hésitations du gouvernement socialiste»*, qui risquent d'*«encourager ceux qui, à Madagascar, pratiquent la politique du pire»*.

TANANARIVE
de notre envoyé spécial

Trois jours après le massacre survenu devant le palais présidentiel, l'inquiétude a gagné les quartiers populaires, où l'on s'attend à des représailles de la part des partisans du régime. Les maisons de deux des leurs ont, en effet, été incendiées par des opposants, après la tuerie du samedi 10 août. Dans la nuit de lundi à mardi, des militants de l'opposition, membres du Comité de surveillance des Forces vives, ont interpellé cinq hommes de main, munis de fusils d'assaut et de bidons d'essence. Ils ont échappé de justesse à la colère de la foule, prête à les lyncher. Les responsables de l'opposition, visiblement embarrassés, ont fini par remettre les membres du commando à la gendarmerie.

Paris suspend sa coopération militaire

La tension est d'autant plus vive que les incertitudes politiques demeurent. Nombre de Malgaches attendent toujours une condamnation ferme des églises, de même qu'ils espèrent une dénonciation du régime par la communauté internationale et une prise de position de l'armée. Le Conseil chrétien des Eglises, qui se disait prêt à *«demander le départ du président s'il s'en prenait physiquement à la foule»*, hésite aujourd'hui à se prononcer aussi crûment. Certes, les protestants se sont *«mis du côté du peuple»*, mais l'église luthérienne, plus légaliste, et qui compte beaucoup de fidèles proches du régime, refuse d'appeler à la démission du chef de l'Etat.

Et puis, il y a la crainte de l'inconnu, du vide politique : qui mettre à la place de M. Ratsiraka, alors que le gouvernement des Forces vives n'est pas reconnu par les progouvernementaux et que l'opposition reste menacée par des luttes intestines? *«Ces luttes internes pour le pouvoir seront pourtant un moindre mal par rapport à ce que peut provoquer un Didier Ratsiraka aux abois»*, assure un opposant, qui s'insurge, par ailleurs, contre le silence de la France.

Paris a tout de même réagi, mais d'une manière discrète, bien trop discrète au goût des adversaires du régime. Toute coopération militaire (à l'exception du secteur de la santé) a été suspendue, la France, premier bailleur de fonds de la Grande Ile, s'affirmant soucieuse de ne pas se mêler de ce qu'elle considère comme une *«affaire intérieure malgache»*. Dimanche, les dix-huit instructeurs militaires français chargés d'entraîner la garde personnelle du chef de l'Etat ont ainsi reçu l'ordre de couper immédiatement tout contact avec la présidence. Ce geste *«ne constitue en rien un désaveu de la politique répressive du régime»*, fait remarquer un observateur.

Ces réticences ne sont pas sans décevoir les responsables du Comité des Forces vives, de même que les intrigues l'attitude du nouveau premier ministre, M. Guy Willy Razanamasy. Ce dernier, en effet, n'a pas renoncé à former un gouvernement *«d'union nationale»*, bien qu'il soit prêt, *«si cette initiative échoue»*, à en tirer *«les conséquences qui s'imposent»*.

Alors que l'on apprenait, mardi de source informée, que le bilan des affrontements à Mahajanga, sur la côte ouest, s'élevait à dix morts, à Tananarive, plusieurs familles se sont adressées à l'ambassade de France, dans l'espoir de retrouver leurs proches, *«disparus»* lors de la fusillade devant le palais présidentiel. Des films vidéo, tournés au moment du drame, montrent une ambulance, dans laquelle on charge des blessés, et qui s'éloigne ensuite en direction du palais.

JEAN HÉLÈNE

هكذا من الأصل

ASIE

THAÏLANDE : dans la perspective d'un règlement du problème cambodgien

Le retour de 350 000 réfugiés khmers risque de se heurter à de multiples obstacles

En liaison avec Bangkok, les Nations unies prennent leurs dispositions pour rapatrier, le moment venu, plus de 350 000 Khmers regroupés dans des camps situés en territoire thaïlandais, à proximité de la frontière cambodgienne. Cette opération, prévue dans la foulée d'un règlement du conflit, va se heurter à de très sérieux obstacles.

BANGKOK
de notre correspondant

Les organismes spécialisés de l'ONU dressent déjà des plans pour rapatrier les centaines de milliers de réfugiés cambodgiens qui végètent, souvent depuis douze ans, dans des camps en Thaïlande. Selon le responsable de ce programme, l'opération devrait s'étaler sur neuf mois. L'aménagement de quatre camps de transit, en Thaïlande, et de six centres de réception, sur le territoire cambodgien contrôlé par l'actuelle administration de Phnom-Penh, coûtera une trentaine de millions de dollars. Le budget de l'ensemble de l'opération est évalué à 109 millions. Deux conditions ont été posées par l'ONU : le volontariat des personnes concernées et la sécurité de leur réinstallation.

Manque d'infrastructures

Depuis 1975, date de la prise du pouvoir par les Khmers rouges, la Thaïlande a accueilli *1 191 008 Cambodgiens, dont* 660 000 ont émigré dans des pays tiers. Il reste actuellement 359 072 Khmers dans des camps *de réfugiés à proximité de la frontière cambodgienne.* Les plus importants sont ceux de Site-2 (198 582 pensionnaires, sous contrôle du FNLPK, Front national de libération du peuple khmer de M. Son Sann, nationaliste), Site-B (63 157, sihanoukiste), Site-8 (41 681, khmer rouge).

Le FNLPK gère également le camp de Sok-Sann (9 485 personnes) et les Khmers rouges ceux d'O-Trao (17 526) et de Site-K (10 866). L'ONU a calculé qu'environ 250 000 réfugiés demanderont à être rapatriés sous les auspices du HCR (Haut Commissariat pour les réfugiés des Nations unies) et que 50 000 voudront regagner le Cambodge par leurs propres moyens.

L'opération se heurtera à d'énormes problèmes pratiques. *« Le Cambodge est un pays à genoux, dévasté, sans infrastructures, manquant totalement de moyens pour assurer les besoins élémentaires de sa population actuelle »*, a récemment déclaré M. Dennis McNamara, l'un des adjoints de M. Perez de Cuellar.

Relevé des terres arables

Surtout dans l'ouest et le nord-ouest du pays, où les combats ont été les plus sérieux, des pans entiers de campagne et de forêt sont truffés de mines et des bandes de déserteurs, originaires des armées des quatre factions en présence, se livrent à des trafics d'armes et commettent des exactions contre les voyageurs. En outre, les autorités de Phnom-Penh sont déjà confrontées, à l'intérieur du pays, au problème posé par quelque 200 000 « personnes déplacées » par les combats et l'insécurité depuis octobre 1989.

L'ONU a déjà commandé des relevés aériens pour repérer des terres arables disponibles. En effet, beaucoup de réfugiés ne pourront regagner leurs villages d'origine, où leurs terres ont été occupées par d'autres. Il faut également prévoir, pour chaque famille, le bagage nécessaire à sa survie jusqu'à une éventuelle première récolte (outillage, nourriture...). Pendant de longs mois, des réseaux d'assistance devront donc opérer sur le terrain.

Le transport des rapatriés sera également un casse-tête. La route N° 5, qui relie Poipet, sur la frontière thaïlandaise, à la ville de Sisophon – l'un des centres prévus de réception – a déjà été utilisée à deux reprises par de petits transports humanitaires protégés par des escortes fournies par Phnom-Penh. *Mais elle aura besoin d'être* réparée pour le passage des convois de réfugiés. On envisage également de remettre en état la voie ferrée *qui la longe sur quarante-sept kilomètres.* On étudie, en outre, la possibilité de mettre sur pied un pont aérien à destination *de Phnom-Penh. Mais, en raison* de son coût, cette dernière opération sera limitée au transport de 5 000 à 8 000 personnes.

La préparation d'un tel rapatriement, selon les experts de l'ONU, est tout aussi importante que sa réalisation. Le risque est grand, en effet, *de voir des réfugiés refluer* sur la frontière thaïlandaise ou venir grossir les rangs des chômeurs des villes si leur réinsertion échoue. *Vers la fin du mois,* l'ONU commencera d'enregistrer les candidats au retour, au cas où le prochain round des négociations *sur le Cambodge, fin août à Bangkok,* déboucherait sur un accord. Mais les mises en garde contre un rapatriement précipité des réfugiés *se multiplient.*

JEAN-CLAUDE POMONTI

Trois ans pour rapatrier 64 000 Laotiens

BANGKOK
de notre correspondant

Les relations entre la Thaïlande et le Laos s'étant nettement détendues ces derniers mois, Bangkok espère que les réfugiés laotiens encore présents sur son territoire auront tous été rapatriés avant la fin de 1994.

Sur les quelque 360 000 Laotiens réfugiés en Thaïlande depuis l'instauration, en 1975, d'un régime communiste à Vientiane, il en reste près de 64 000 dans des camps situés le long de la frontière. Des rapatriements, sous les auspices du Haut Commissariat aux réfugiés (HCR), ont déjà eu lieu à plusieurs reprises. Mais le retour de ce dernier groupe de gens, refusés par des pays tiers, pose davantage de problèmes : beaucoup en effet sont des membres de minorités *ethniques qui ont longtemps* combattu pour les Américains contre le Pathet Lao. Certains appartenaient même à l'armée, *financée par la CIA, du général* Vang Pao, aujourd'hui réfugié aux Etats-Unis.

Les Thaïlandais ont préparé un plan qui s'étale sur trois ans bet demi. Ils se sont engagés à collaborer avec le HCR, afin que la sécurité des rapatriés soit garantie et que leur réinsertion se passe dans de bonnes conditions. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) serait associé à l'opération. Mais Bangkok a clairement laissé entendre que les camps *devaient se vider et que les* réfugiés qui refuseraient leur rapatriement seraient considérés comme des immigrants illégaux.

J.-C. P.

AMÉRIQUES

CANADA : réuni en congrès à Toronto

Le Parti conservateur reconnaît le droit à l'autodétermination du Québec

Réunis à Toronto à l'occasion de leur dernier congrès avant les élections générales prévues pour 1993, les délégués du Parti conservateur (au pouvoir) ont adopté à une très large majorité, à la fin de la semaine dernière, une résolution en faveur du droit à l'autodétermination du Québec. Ce droit n'est actuellement reconnu à aucune des dix provinces par la Constitution canadienne.

MONTRÉAL
correspondance

M. Joseph Clark, ministre fédéral chargé des affaires constitutionnelles, avait certes appelé le congrès à appuyer cette résolution, mais nul ne s'attendait à ce qu'elle soit adoptée avec 92 % des voix. Les délégués ont toutefois approuvé, du même souffle, une autre résolution *prônant l'unité du Canada* et demandant au premier ministre, M. Brian Mulroney, d'amender la Constitution de manière à *« éliminer le besoin pour toute province d'organiser un référendum sur son indépendance »*.

Le chef du gouvernement canadien doit présenter le mois prochain une série de propositions constitutionnelles visant à satisfaire à la fois les revendications du Québec, celles des Amérindiens et celles des provinces de l'Ouest. Le premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, s'est engagé à organiser l'an prochain un référendum sur la souveraineté du Québec, si sa province n'obtient pas d'ici là des pouvoirs exclusifs dans le domaine de la langue, de la culture et de l'audiovisuel notamment. Ces deux résolutions reflètent à la fois *« le désir du parti de voir le Canada rester uni »* et l'acceptation d'une *« réalité fondamentale »*, à savoir le droit du Québec de quitter la fédération, a estimé M. Mulroney, soucieux de préserver l'unité de son parti.

Ce changement d'attitude n'a pas empêché une députée québécoise, Mme Pierrette Venne, de claquer la porte de sa formation, pour rejoindre les huit députés du Bloc québécois, petit parti fédéral voué à la promotion de la souveraineté du Québec. Elle a accusé les délégués de *« refuser de se prononcer sur les questions de fond »*, après que le congrès eut renoncé à se pencher sur sa proposition de résolution en faveur d'une décentralisation des pouvoirs au sein d'une fédération divisée en cinq grandes régions.

Rien n'est facile actuellement pour le Parti conservateur et pour son chef, M. Mulroney, qui ne récolte plus que 16 % d'opinions favorables. Durant les cinq jours de cette réunion, des contestataires de tous les coins du pays ont manifesté leur mécontentement à Toronto, notamment plusieurs milliers de fonctionnaires, transporteurs routiers, syndicalistes, pacifistes, pauvres et chômeurs, qui ont défilé samedi 10 août, pour protester contre la politique économique et sociale du gouvernement.

Celle-ci a néanmoins été approuvée, presque à l'unanimité, par les délégués, qu'il s'agisse de la taxe sur les produits et services (de type TVA) en vigueur depuis le début de l'année, de l'accord de libre-échange en vigueur avec les Etats-Unis depuis janvier 1989, de la privatisation de vingt-quatre sociétés d'Etat, ou du licenciement de 90 000 fonctionnaires. *« Ces mesures sont impopulaires mais justes »*, a affirmé M. Mulroney, convaincu qu'une reprise de la croissance, anticipée par les organismes de prévision économique, contribuera au redressement de la cote de popularité de son gouvernement.

JEAN-ANDRÉ LEBLANC

Décès de Roland Michener ancien gouverneur général

Roland Michener, qui fut, à titre de gouverneur général, le représentant de la reine Elisabeth d'Angleterre (chef de l'Etat canadien) à Ottawa de 1967 à 1974, est décédé, mardi 6 août, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Originaire de Lacombre en Alberta, M. Michener, avocat et membre du Parti conservateur, avait fait carrière en Ontario, avant d'obtenir en 1953 un siège de député à la Chambre des communes d'Ottawa, dont il fut le président de 1957 à 1962, sous le gouvernement conservateur de John Diefenbacker. Après la défaite de ce dernier, M. Michener avait occupé le poste de haut-commissaire du Canada en Inde. Il avait été nommé gouverneur général par le premier ministre libéral Lester B. Pearson.

Victoire du Parti québécois dans une élection partielle

Le Parti québécois (PQ, opposition souverainiste) a facilement remporté, lundi 12 août, la première élection partielle à l'Assemblée nationale du Québec organisée depuis l'échec, en juin 1990, des accords du Lac Meech, qui devaient permettre à la province d'adhérer à la Constitution du Canada avec le statut de *« société distincte »*. Le candidat *« péquiste »*, M. Jean Fillion, a obtenu 54 % des suffrages contre 32 % pour son adversaire du parti libéral (au pouvoir), M. Claude Desjardins. Cette victoire représente également une première pour le PQ, qui n'avait pas réussi à obtenir le moindre élu lors des trente-trois élections partielles organisées depuis 1976.

Le chef du PQ, M. Jacques Parizeau, a estimé que les électeurs avaient pu dire, *avant le reste de la* population, *« qu'ils en avaient assez du double langage du gouvernement de M. Bourassa en matière constitutionnelle »* devant un peuple qui lui demande de plus en plus de *« faire un pays »*. – *(Corresp.)*

EN BREF

□ **AFRIQUE DU SUD : regain de violence à Johannesbourg.** – Vingt-trois personnes ont été tuées et plus de cinquante autres blessées, lors d'affrontements, en fin de semaine dernière, dans le ghetto noir d'Alexandra, situé au nord de Johannesbourg, a indiqué la police, mardi 13 août. Ces violences, opposant partisans du Congrès national africain (ANC) et ceux du mouvement Inkatha, à dominante zouloue, ont fait, dans tout le pays, près de deux mille morts en un an. – *(AFP, AP.)*

□ **BURUNDI : Amnesty International dénonce des détentions arbitraires.** – Sept personnes, toutes membres de l'ethnie hutue, ont été arrêtées, le 31 juillet, dans le district de Cibitoke, dans le nord-ouest du pays, et sont actuellement détenues, sans avoir été jugées, dans une prison de Bujumbura, a annoncé, mardi 13 août, Amnesty International. – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : offre d'amnistie aux guérilleros colombiens.** – Le gouvernement colombien a fait pour la première fois, mardi 13 août, une offre d'amnistie aux guérilleros acceptant, à titre individuel, de renoncer à la lutte armée. Le décret gouvernemental s'applique aux faits de rébellion, sédition et complot perpétrés avant le vendredi 5 juillet, date de la promulgation de la nouvelle Constitution. – *(Reuter.)*

□ **ETATS-UNIS : décès du fils aîné de Franklin Roosevelt.** – James Roosevelt, fils aîné de l'ancien président américain Franklin Delano Roosevelt, est décédé mardi 13 août à l'âge de quatre-vingt-trois ans. James Roosevelt a été membre de la Chambre des représentants de 1954 à 1960, avant de briguer sans succès le poste de gouverneur de la Californie et celui de maire de Los Angeles. – *(UPI.)*

A TRAVERS LE MONDE

ARABIE SAOUDITE

Libération d'un Britannique retenu pour dettes depuis quinze ans

Un homme d'affaires britannique, qui était retenu contre son gré en Arabie saoudite depuis quinze ans, a été relâché et a regagné la Grande-Bretagne mardi 13 août.

M. Neville Norton, un entrepreneur travaillant dans plusieurs palais royaux, était retenu par les Saoudiens pour une affaire de dettes, et a été arrêté dix-sept fois au cours des quinze dernières années, passant au total cinq ans en prison, sans inculpation ni jugement.

Le différend *« a pu être réglé de façon satisfaisante, après que le roi Fahd eut demandé aux autorités d'examiner le cas plus attentivement, à la suite de la récente visite en Arabie saoudite du premier ministre britannique John Major »*, a précisé un porte-parole du Foreign Office. – *(AFP.)*

ETATS-UNIS

Trente-cinq Américains ont été tués par des « tirs amis » pendant la guerre du Golfe

Trente-cinq militaires américains ont été tués et soixante-douze autres blessés par des tirs provenant de leur propre camp pendant la guerre du Golfe, a indiqué mardi 13 août le Pentagone, qui a établi à 148 morts et 467 blessés le bilan total des pertes américaines. Les *« tirs amis »* ont également fait neuf morts et treize blessés britanniques, tués dans leurs blindés par un avion américain. Le nombre élevé de ces erreurs résulte de plusieurs facteurs : rapidité de mouvements de grandes unités, mauvaises conditions de visibilité et engagements à distance grâce à des moyens technologiques (optiques à infrarouge notamment), qui ne permettent pas de distinguer un type précis de véhicule, a estimé le Pentagone. – *(AFP, Reuter.)*

MALI

Le gouvernement se dit prêt au dialogue avec les rebelles touaregs

Le projet de Constitution adopté, mardi 13 août, par la conférence nationale sera soumis à un référendum d'ici la fin août, a annoncé la radio nationale. Ce référendum devrait être suivi par des élections, avant le 20 janvier. Le chef de l'Etat, le lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré, évoquant la guerre civile qui oppose, dans le nord, forces régulières et rebelles touaregs, a proposé un plan de paix en trois points : ouverture d'un dialogue avec les rebelles, cessez-le-feu, organisation d'une conférence spécifique.

Le lieutenant-colonel Touré a estimé que *« le problème touareg n'est pas un conflit racial, mais un problème socio-économique, mal géré par l'ancien régime »*. Un dirigeant rebelle du Mouvement populaire de l'Azaouad, M. Iyyad Ag Ghaly, s'est déclaré déçu que la conférence n'ait pas résolu la question du *« statut particulier »* prévu pour le nord, dans le cadre des accords signés en janvier avec l'ancien régime.

HAITI

Violente manifestation à Port-au-Prince

Plus d'un millier de manifestants ont forcé, mardi 13 août, à Port-au-Prince, la Chambre des députés à interrompre ses travaux, de crainte que les parlementaires n'adoptent une motion de censure contre le premier ministre, René Préval, l'obligeant à démissionner. *« Ne touchez pas à Préval ou vous serez brûlés »*, ont scandé les manifestants, *qui ont menacé les* députés « macoutes » du supplice du collier (pneus enflammés autour du cou). Les protestataires *ont saccagé les locaux de deux* syndicats hostiles au gouvernement et s'en sont pris aux membres du Front national pour le *changement et la démocratie* (FNCD). Cette formation de centre-gauche, arrivée en tête aux dernières législatives, avait soutenu la candidature du Père Jean-Bertrand Aristide à l'élection présidentielle de décembre 1990 mais réclame aujourd'hui le départ de M. Préval. Le Père Aristide a réaffirmé son soutien à son premier ministre. – *(AFP, Reuter.)*

PHILIPPINES

La répression aurait coûté la vie à plus de trois cents syndicalistes

Les Philippines sont depuis quelques années le théâtre de graves violations des droits de l'homme dirigées contre les syndicalistes, a révélé Amnesty International dans un récent rapport. L'organisation humanitaire a recensé depuis 1989 plus de trois cents morts (probablement à la suite d'exécutions *« extra-judiciaires »*), près de cent *« disparitions »*, ainsi que des centaines d'arrestations et d'emprisonnements *« arbitraires »*.

Ces abus s'inscrivent dans le contexte de la lutte armée entre les autorités et la NPA (Nouvelle *Armée du peuple), branche armée* du PC philippin. Ils sont très souvent le fait des forces de l'ordre, ainsi que de groupes soutenus par *le gouvernement, dans le cadre de* leur politique de *« contre-insurrection totale »*, et sont dirigés contre certains membres de syndicats *accusés d'être des « fronts » du* PCP, tels que le KMU (Kilusang Mayo Uno).

ROUMANIE

Suspension de l'hebdomadaire ultra-nationaliste « Romania Mare »

L'hebdomadaire ultra-nationaliste roumain *Romania Mare (« Grande Roumanie ») « arrêtera volontairement de paraître pour une période d'un mois »*, a annoncé son rédacteur en chef *Corneliu Vadim Tudor, mardi* 13 août à la télévision, pour *« vérifier si cela permet au climat de la vie politique et spirituelle roumaine de guérir »*.

Le rédacteur en chef de cet hebdomadaire, très controversé pour ses prises de position ouvertement antisémites et racistes, est également le président du parti ultra-nationaliste du même nom. Quatre-vingt-un procès pour *« calomnies »* ont été intentés à M. Tudor. – *(AFP.)*

SAHARA OCCIDENTAL

M. Perez de Cuellar confirme le calendrier fixé par l'ONU

Le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de *Cuellar, a qualifié de « très utile »* sa rencontre avec le ministre des affaires étrangères du Maroc, M. Abdelatif Filali, mardi 13 août, à Genève, précisant qu'il s'entretiendrait, dans une douzaine de jours, avec les représentants du Polisario. La date du 6 septembre, prévue pour l'entrée en vigueur du cessez-le-feu au Sahara occidental, est maintenue. L'ONU devra, d'ici là, *« tout mettre en place et faire un effort considérable »*, a-t-il souligné, formulant l'espoir qu'*« aucune action militaire ne vienne perturber le plan de l'ONU »*.

SOCIÉTÉ

BANLIEUES

Les jeunes dans les cités en difficulté

La désespérance du Val-Fourré

Trois mois après les événements qui ont endeuillé le quartier du Val-Fourré à Mantes-la-Jolie (Yvelines), deux frères jumeaux, Djamel et Abderhaïm Attigui, âgés de dix-neuf ans, ont été condamnés le 12 août par le tribunal correctionnel de Versailles, dans le cadre de la procédure de comparution immédiate, à trois mois de prison dont deux avec sursis pour avoir insulté et menacé de mort des policiers qui patrouillaient dans le secteur. L'incident est révélateur de la fragilité du climat social dans cette banlieue, comme l'a confirmé « l'audit » de deux sociologues réalisé à la demande de la municipalité.

De tous les quartiers en difficulté, les désormais fameux DSQ, celui du Val-Fourré, le plus grand de la région parisienne avec vingt-huit mille habitants, était sans aucun doute le mieux suivi. Depuis son élection en 1977, M. Paul Picard, maire socialiste de Mantes-la-Jolie, lui-même ancien résident du quartier, n'avait cessé de s'en préoccuper. Au fil des années, et à mesure de la montée de la tension dans les banlieues, toutes les techniques y ont été utilisées. Il n'y manquait aucun des programmes sociaux ou de ces instruments que les pouvoirs publics ont mis en place à partir de 1982.

Malgré cela, en mai, le Val-Fourré a connu ses nuits de violence, comme Sartrouville, Argenteuil ou Vaulx-en-Velin. Les politiques de prévention ont-elles été menées en pure perte ? Parce qu'elle avait confusément conscience de ne pas avoir prise sur la situation, la municipalité de Mantes-la-Jolie avait commandé deux «audits», pour une somme de 900 000 F, à la fin de 1990, juste après des incidents qui avaient failli entraîner la fermeture d'un centre Leclerc. Confiée à des sociologues afin de définir une nouvelle politique de la jeunesse après enquête sur le terrain, l'une des études n'était pas encore achevée lorsque le Val-Fourré, en état de choc, fut par trois fois endeuillé.

Cassure du système local

Etait-il vraiment nécessaire qu'à grands frais des chercheurs soient mis en quête d'une réalité qui faisait la une des journaux ? Pour les auteurs de l'étude, Michèle Feller et Jacques Roy, du cabinet Indica Consultants, le paradoxe n'est qu'apparent. Des longs entretiens qu'ils ont eus tant avec les jeunes du quartier, du voisinage immédiat, qu'avec les adultes ou les habitants du centre-ville, il ressort que l'inefficacité actuelle des dispositifs conduit à une *« désespérance sociale »* et à un *« blocage »* dont les conséquences sont lourdes de menaces.

Les deux sociologues ont par exemple relevé que le concert du groupe rap NTM (« Nique ta mère »), au cours de l'été 1990, a été ressenti *« comme une insulte ». « Ils ont eu l'impression qu'on les ridiculisait en apportant chez eux un spectacle qui est leur culture. »* Autre exemple : au collège, un fautif pris la main dans le sac est soutenu par tous les élèves, et aucun argument ne parvient à les

calmer : *« La solidarité va jusqu'à la mauvaise foi, s'étend aux familles, et les enseignants risquent l'affrontement. Sous prétexte qu'il faut bien vivre, le vol et les agressions sont légitimés. »* Et depuis peu, *« la pression monte du côté des petits qui font des coups. Ça commence à six-sept ans... »*

Les révoltés, les retenus et les conscients

« Une situation d'exclusion », vécue au travers de l'échec scolaire, du chômage, du rejet par le centre-ville, du racisme au quotidien, développe *« le sentiment partagé d'appartenir à un ghetto »*. Au Val-Fourré, toutes les populations se ressemblent. *« L'inutilité sociale »* ressentie par les jeunes n'engendre pas pour autant la résignation. Leur volonté *« de s'en sortir »* se traduit dans les rapports difficiles qu'ils entretiennent avec les parents. Le très grand respect, surtout du père *« qui a payé cher »*, se double du rejet de ce *« modèle négatif »*. Ils souffrent de la résignation de leurs parents. Malgré tout, la famille exerce une pression forte, notamment sur les jeunes filles. Un contrôle social s'effectue collectivement sur le quartier à partir de ce poste d'observation qu'est la *« dalle »* du centre commercial. Sans ce contrôle, les jeunes pourraient *« passer à l'action »*. Ceux-ci, pour les sociologues, se répartissent en trois grandes catégories au Val-Fourré. Les *« révoltés »*, d'abord, qui n'ont plus aucune retenue dans les actes et font preuve d'une extrême violence verbale. Ceux-là se déclarent négatifs en tout et excluent la moindre solution individuelle.

Les *« retenus »* ensuite, qui vivent aussi l'exclusion mais refusent de légitimer la violence. *« Ils sont en bascule »*, au bord de la délinquance, dans laquelle ils peuvent tomber si les événements les y poussent, mais sont encore influencés par la famille et la religion. Ils voudraient dialoguer, avoir des moyens supplémentaires et entretiennent l'espoir d'une solution individuelle comme un rêve, sans vraiment d'illusions.

Les *« conscients »*, enfin, expliquent bien l'état de leur quartier, sont *« lucides »* sur les causes et plus encore sur les conséquences, et savent qu'ils ne retiendront pas longtemps *« les petits frères »*. Eux ont des contacts, veulent prendre une part active dans le redressement, et ont le souci du collectif. Mais, si rien ne vient, ils pourraient encadrer la révolte, et donner un sens plus politique à une éventuelle violence organisée.

Tous expriment une grande inquiétude quant à l'avenir. Scolarisés, ils redoutent qu'un diplôme ne suffise pas à leur éviter le chômage. Le fait que les deux lycées de Mantes soient à proximité du Val-Fourré finit par permettre à leurs inquiétudes de se diffuser dans le tissu environnant : *« Les jeunes lycéens du centre-ville ou des communes voisines côtoient tous les jours un exemple concret de ce qu'ils appréhendent d'être demain, s'ils échouent. »* Insidieusement, une peur se répand, qui ajoute à l'angoisse de certains à l'extérieur du quartier.

Le « business » de la petite délinquance

Dans ce contexte, comment les *« exclus »* du Val-Fourré jugent-ils l'action municipale et les interventions de dispositifs publics ? Le plus souvent, celles-ci se réduisent pour eux à une animation, *« insuffisante, inefficace, discriminatoire, taxe-à-l'œil, trop ponctuelle car elle se limite à l'été »* et considérée comme *« trop coûteuse »*. Ils n'épargnent pas non plus les élus promoteurs de ces actions, principalement le maire, *« ce qui prouve qu'il est connu »* et qu'il se met en avant. Mais les jeunes du quartier se plaignent qu'*« on ne les écoute pas, qu'on ne les entende pas et qu'il n'y ait pas de concertation »*.

Ceux qui ne croient plus à rien se réfugient dans la drogue, la grande délinquance, le suicide ou la fugue (chez les jeunes filles). La violence, les agressions et la petite délinquance sont l'ordinaire d'un grand nombre, qui considèrent cela comme un *« business »*. Ce sont eux qui alourdissent le climat social et mènent l'agitation la plus visible. *« Quand ils ont besoin de 4 000 F, ils se servent. Pour eux, c'est logique et normal. »* Les « tag », les graffiti, la musique « rap » et la danse ne sont que les derniers moyens d'expression.

Quant aux adultes interrogés, au Val-Fourré comme au centre-ville, ils évoquent un climat de peur, qu'ils soient au contact direct de ces jeunes ou qu'ils *« ne mettent jamais les pieds »* dans le quartier. On est parfois dans l'ordre du fantasme, mais, observent les sociologues, tout le monde tient à peu près le même discours, quelles que soient la catégorie socio-professionnelle ou la tendance politique.

Ce sentiment est exacerbé par le développement, depuis quelques années, de la violence et de la petite délinquance chez les plus jeunes (six-huit ans), mais aussi par les atteintes croissantes aux structures municipales et aux établissements scolaires, cibles des dégradations.

Dans leur grande majorité, les adultes reconnaissent que beaucoup de choses ont été réalisées par la municipalité, mais confirment la plupart des critiques des jeunes. Les actions sont chères, mal adaptées, insuffisantes en raison de la faiblesse des moyens financiers de la ville, et trop exclusivement tournées vers le Val-Fourré. Tout en admettant qu'il n'est guère facile d'être maire de Mantes-la-Jolie dans ce contexte, ces habitants pensent que les élus se sont caché les problèmes, que la mairie a eu tendance *« à nier la réalité »*, les employés municipaux estimant, pour leur part, que les discours avaient été trop triomphalistes, trop confiants. Les élus n'ont pas su s'y prendre, ils ont peur des jeunes et, soulignent les Mantais, l'existence de clans a nui à une politique cohérente.

Dès lors, plusieurs tendances se dégagent. Certains évoluent vers les réponses sécuritaires, parce qu'ils se sentent abandonnés. D'autres plongent dans le fatalisme et baissent les bras. Le racisme s'implante et, quelquefois, l'opinion entretient *« une vision réductrice »* selon laquelle les difficultés proviendraient de deux cents jeunes seulement, tout en sachant pertinemment que, ceux-là maîtrisés, de nouveaux trouble-fête interviendraient. Restent ceux qui, plus récemment, ont commencé à croire qu'il faudrait modifier radicalement les orientations et qui en réclament des nouvelles dans lesquelles la parole et les moyens de faire seraient donnés aux jeunes.

Déficit de participation

Que faire ? Michèle Feller et Jacques Roy relèvent les points forts, à savoir les centaines de jeunes prêts à prendre en main la destinée du quartier, les adultes disposés au dialogue et à la participation. Mais ils redoutent aussi les points faibles, le décalage entre les actions et les attentes des jeunes, l'insatisfaction des adultes et, plus préoccupante peut-être, l'effondrement de ce qu'ils appellent *« le tissu partisan »*, élément indispensable à toute société démocratique. Or les mouvements politiques, associatifs et syndicaux ont disparu du Val-Fourré. L'abstentionnisme, la non-inscription sur les listes électorales témoignent d'*« un déficit chronique de la participation des habitants à la vie locale »*, plus sensible encore chez les jeunes.

De nouvelles explosions semblent ainsi en germe, qui seraient immédiatement suivies de l'inéluctable phase de répression. Les politiques suivies montrent leurs limites et leurs insuffisances. Pour sortir de la spirale, éviter la rupture définitive, il faudrait s'appuyer maintenant sur la volonté d'exister des jeunes et, tout en mettant fin à la violence, leur offrir de quoi peser eux-mêmes sur leur avenir. Cela est sans doute possible. D'autant que des adultes, à leur tour, semblent décidés à expérimenter cette voie. Mais c'est, sans aucun doute, d'après les sociologues, la voie de la dernière chance.

ALAIN LEBAUBE

Deux avertissements de la CNIL

Au SNES et au ministère de l'éducation nationale pour leurs services Minitel...

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a demandé au Syndicat national des enseignements de second degré (SNES) ainsi qu'au ministère de l'éducation nationale de revoir, *« dans les meilleurs délais »*, le fonctionnement de leurs services Minitel respectifs, USTEL et EDUTELPLUS.

C'est une plainte déposée à l'encontre du SNES par un autre syndicat d'enseignants, la Confédération nationale des groupements autonomes (CNGA), qui a attiré l'attention de la CNIL. La CNGA s'était alarmée de l'utilisation, par le SNES, dans son service USTEL, de données nominatives concernant les promotions et les mutations des enseignants, recueillies à l'issue des réunions des commissions paritaires auxquelles participent les élus syndicaux. Ces informations, insistait la CNGA, obtenues à partir du numéro de Sécurité sociale de l'intéressé, concernaient l'ensemble des personnels enseignants, qu'ils appartiennent ou non au SNES.

En menant son enquête, la CNIL a constaté que le serveur Minitel du ministère n'était pas non plus conforme à la loi, puisque EDUTELPLUS utilise aussi comme code d'accès le numéro de Sécurité sociale des enseignants. Or ce procédé, indique la CNIL, *« ne permet pas d'assurer une protection suffisante des informations personnelles engagées »*. Un autre service Minitel du ministère, DEMUT, qui permet de gérer informatiquement les demandes de mutation des enseignants, a également fait l'objet d'une plainte d'une enseignante de Strasbourg. Elle s'indignait que, à son insu, une demande de mutation ait été déposée à son nom par un tiers.

Le SNES renvoie la balle dans le camp du ministère de l'éducation nationale, en faisant remarquer qu'il lui est impossible d'utiliser, sur son serveur Minitel, un autre code d'accès que celui qu'utilise l'administration, puisque c'est elle qui lui fournit les informations traitées. Au ministère, *« on étudie des solutions »*, tout en insistant sur le fait qu'il paraît très difficile, d'ici le prochain mouvement, de doter tous les enseignants d'un code d'accès personnel.

Ch. G.

...et à la mairie de Cannes pour la gestion informatisée du personnel municipal

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) reproche à la mairie de Cannes (Alpes-Maritimes) d'avoir mis en œuvre, *« à l'insu des personnes concernées »*, divers traitements automatisés d'informations nominatives, sans avoir pris les mesures de sécurité suffisantes pour préserver leur confidentialité. Ces fichiers concernent la gestion du personnel municipal, la tenue des listes électorales, ainsi que la gestion de l'état-civil, des permis de construire, des autocommutateurs, des interventions du maire, du fichier jeunesse et activités socio-éducatives, et de la bibliothèque.

Le traitement des listes électorales cannoises, précise la CNIL, comporte en plus des informations prévues par le code électoral, *« huit motifs de radiation des électeurs, notamment des informations relatives aux condamnations des administrés »*. Selon la commission, l'utilisation de fichiers informatisés nominatifs pour la gestion du personnel municipal n'a pas fait l'objet d'une déclaration préalable, contrairement à ce qu'exige la loi du 6 janvier 1978 sur l'informatique et les libertés.

Dans sa décision rendue début juillet, la CNIL soulignait que, malgré la lettre qu'elle lui avait adressée le 27 mars dernier, la mairie de Cannes n'avait pas régularisé sa situation. Le maire (UDF) de la ville, M. Michel Mouillot, a publié une mise au point mardi 13 août dans laquelle il assure qu'il a fait *« procéder à des rectifications importantes »* de ses fichiers dès réception de l'avertissement de la CNIL.

JUSTICE

Le marabout de Thionville soignait l'échec scolaire

L'échec scolaire coûte cher, mais il peut aussi rapporter gros. Le « professeur Condé », marabout guinéen, pouvait résoudre tous les maux. Pourquoi pas les problèmes scolaires ? Parce que les résultats de leur fils de dix-sept ans leur paraissaient insuffisants, des Italiens modestes vivant au Luxembourg se sont adressés au bonhomme, installé à Thionville (Moselle). Contre une promesse de guérison, ce dernier leur a soutiré la somme de 1,5 million de francs en argent et en matériel divers. Il leur a aussi fait boire de l'encre.

Pour satisfaire l'appétit du « professeur », le père, ouvrier carreleur, avait souscrit plusieurs emprunts et demandé des avances à son employeur. C'est ce dernier qui a alerté les gendarmes. Le « professeur Condé » a été arrêté alors qu'il s'apprêtait à quitter la France au volant d'une voiture payée 200 000 F cash par le père du mauvais élève.

Le marabout a été inculpé d'escroquerie et écroué. Il aurait fait d'autres victimes pour des sommes moins importantes.

A Bordeaux

Une conseillère régionale est condamnée pour complicité de tentative de vol

BORDEAUX

de notre correspondante

Une conseillère régionale du Languedoc-Roussillon, ex-membre du Front national, Mme Jeanine Tosi, a été condamnée par défaut à dix-huit mois de prison, dont quinze avec sursis, par la cour d'appel de Bordeaux pour complicité de tentative de vol aggravé.

Le 9 décembre 1989, la gendarmerie de Piégut-Pluviers (Dordogne) avait interpellé en flagrant délit trois cambrioleurs qui s'apprêtaient à opérer au domicile de M. et Mme Petit, des industriels locaux. Les trois voleurs, originaires de la région avignonnaise, étaient en possession d'un plan détaillé de la maison indiquant, en particulier, où trouver une collection de vases et de lampes de Gallé. Ils révélèrent que ce plan avait été fourni par un brocanteur nîmois, René Zaccarelli. Cet homme avait obtenu les renseignements au cours d'un dîner avec Mme Tosi et son ami, Dominique Berto. Mme Tosi, qui a exercé la profession d'antiquaire, comptait M. et Mme Petit parmi ses relations.

Devant le tribunal de grande instance de Périgueux, la conseillère régionale avait protesté de sa bonne foi, plaidant qu'il s'agissait d'un coup monté. Elle avait été relaxée le 19 décembre 1990. La cour d'appel de Bordeaux a jugé le contraire au début de l'été. Mme Tosi connaissait en effet la maison de M. et Mme Petit chez qui elle avait été reçue et qui, comme elle, étaient membres du Lion's club. Elle était au courant de leur absence le jour de la tentative de cambriolage qui coïncidait avec le Téléthon, manifestation à laquelle le Lion's est associé. L'ancienne antiquaire ne pouvait en outre ignorer l'intérêt de livrer des détails sur l'emplacement des objets d'art dans la maison. Tous ces éléments sont, semble-t-il, entrés en ligne de compte et ont été retenus comme preuves de la complicité de l'élue languedocienne par la cour d'appel de Bordeaux.

GINETTE DE MATHA

□ **Un conseiller général de l'Orne écroué pour conduite en état d'ivresse.** – Un conseiller général (sans étiquette) de l'Orne, M. Pierre Lelandais, trente-neuf ans, qui avait été condamné à deux mois de prison ferme pour conduite en état d'ivresse (2,3 *grammes d'alcool dans le sang*) et dont le recours en grâce auprès du président de la République avait été rejeté le 8 juillet, a été écroué, mardi 13 août, à la maison d'arrêt de Caen (Calvados).

Parricide collectif à Strasbourg

La mère avait acheté les somnifères. Le fils, seize ans et demi, les a pilés et placés dans un croissant aux amandes. La fille, quinze ans, est allée servir le petit déjeuner au père. Vers 13 heures, vendredi 9 août, lorsque celui-ci dormait profondément, l'adolescent lui a tiré trois coups de carabine dans la nuque, à bout touchant. Entre les deux premiers coups de feu la mère avait assené un coup de bouteille sur la tête de son époux pour s'assurer qu'il était bien inconscient.

Un lourd secret. Après deux jours d'hésitation, la mère et le fils ont confessé leur crime à des membres de la famille. Puis, sur leurs conseils, ils se sont livrés, dimanche soir au commissariat de Strasbourg. Le fils a été inculpé, mardi 13 août, de parricide. Sa mère et sa sœur de complicité. Les deux premiers ont été écroués à la maison d'arrêt de Strasbourg, la troisième a été placée sous contrôle judiciaire.

Tous trois ont expliqué ne plus supporter les violences continuelles du père. A quarante-trois ans, cet ancien soudeur était sans emploi depuis une dizaine d'années. Il battait sa femme, qui subvenait aux besoins du foyer, et ses enfants à l'occasion. Cela empirait lorsqu'il avait bu.

L'idée du crime serait venue récemment au cours des préparatifs d'un déménagement. La mère avait trouvé dans des cartons une carabine 22 long rifle, appartenant à son mari. Une première tentative pour endormir la victime avec des somnifères avait eu lieu le mardi. Mais les cachets glissés dans une coupe de champagne moussaient trop.

J. Fe.

Le Monde L'ÉDUCATION

JUILLET/AOÛT 1991

Sondage exclusif

FAUT-IL ENSEIGNER DIEU A L'ÉCOLE ?

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

هكذا من الأصل

Le Monde

ARTS · SPECTACLES

De Rio à New-York

Hermano Viana est écrivain. Il vit à Rio-de-Janeiro et, de temps en temps, part pour un an étudier l'anthropologie à l'université de Chicago. Il est l'auteur d'un livre sur les bals funk des banlieues de Rio. Ces nuits pendant lesquelles des centaines de gamins dansent en chœur en scandant des mots portugais inventés pour contrer les paroles anglaises du rap. Hermano Viana a également écrit, pour la télévision brésilienne TV Manchete, des séries sur la musique pop africaine, de Dakar à Kinshasa, Paris ou Bahia. Grâce à ces films, il est devenu une figure mythique à Rio *(lire page 11).*

Julian Dibbell, écrivain, est journaliste au *Village Voice*, à New-York, et collabore à d'autres publications. Récemment, il s'est intéressé aux piratages informatiques et connaît parfaitement le profil de ces gosses qui pénètrent dans les terminaux les plus inviolables. Il est aussi l'auteur des articles les plus incisifs aux États-Unis sur la musique brésilienne *(lire page 10).*

Vito Accunci : *Adjustable Wall*, (1990).

Ecrivain et journaliste au *Village Voice*, Greg Tate est également musicien. Il dirige un groupe, le Women in Love, fait partie des membres fondateurs de la Black Rock Coalition, contre la ségrégation, qui fait encore la loi dans le show-business américain. Greg imagine ses critiques comme un dialogue entre amis où chacun a droit à la parole *(lire ci-contre et page 11).*

Jane Rankin Reid est une critique d'art australienne installée à New-York. Un jour, alors que j'établissais une liste des questions que me suggère l'art – et parmi elles, l'intervention du mot dans les œuvres de Jean-Michel Basquiat – Jane m'a téléphoné et m'a demandé de composer la musique d'un court métrage réalisé à partir d'un essai qu'elle venait d'écrire sur ce sujet. Mais la tentative fut abandonnée *(lire pages 8 et 9).*

Vito Accunci est un artiste né dans le Broux, installé à Brooklyn. Son théâtre de la fin des années 60 et du début des années 70 est l'une des raisons pour lesquelles je suis venu m'installer à New-York. Aujourd'hui, il ne joue plus, mais partage sa vie entre la sculpture et des projets pour des espaces publics. Il est toujours aussi passionné par le rapport spectateur-scène. L'année dernière, nous avons tous les deux interprété *Women's Business*, dont les textes et les chansons prenaient le point de vue de femmes. Sans complaisance, sans artifice *(voir pages 8 et 9).*

Combien d'idées m'ont traversé l'esprit lorsque *le Monde* m'a invité à imaginer ce supplément « Arts et spectacles » ! J'ai déjà quelques regrets, celui, par exemple, de n'avoir pu trouver quelqu'un qui écrive sur la musique (surtout sur les compositeurs new-yorkais John Zorn et Peter Scherer) dans les termes que je souhaitais. Si j'avais eu plus de temps, j'aurais écrit moi-même cet article. Et je l'aurais signé d'un hétéroayme de Fernando Pessoa.

ARTO LINDSAY

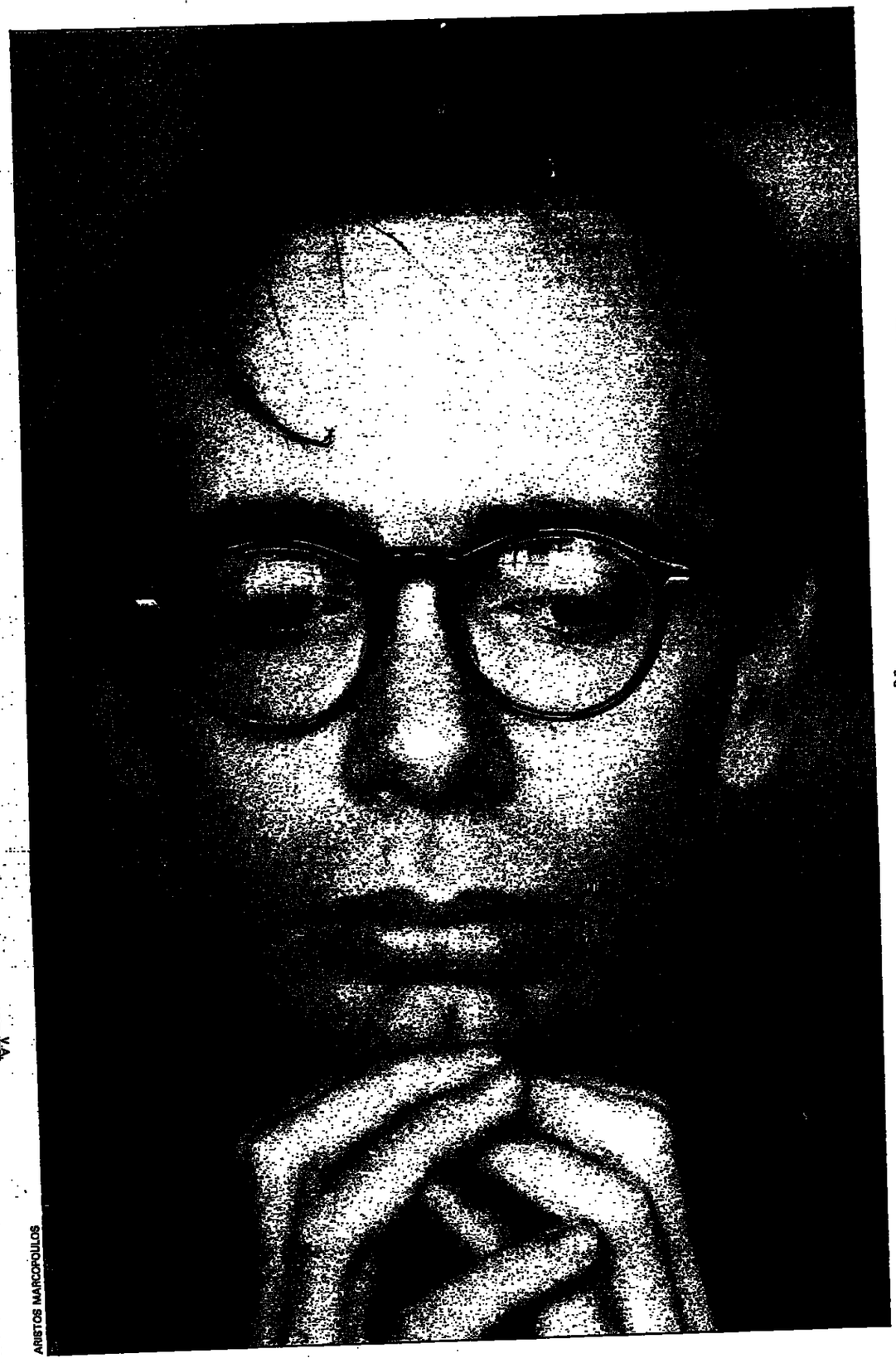

ARISTOS MARCOPOULOS

ARTO LINDSAY, MUSICIEN TRANSCONTINENTAL

Le don des langues

Lorsque nous avons demandé à Arto Lindsay d'animer l'un des suppléments de ce mois d'août, le champ des possibilités était infini. Arto Lindsay est musicien, c'est à peu près la seule définition du langage commun qui lui convienne.

Ensuite, tout se complique. Sa nationalité, son domaine, ses apparentements, vont tous à l'encontre des habitudes, des itinéraires balisés. Né de parents missionnaires américains, il a grandi au Brésil, dans l'Etat de Pernambouc. Arrivé à New-York au milieu des années 70, il a commencé à faire de la musique. Aux côtés de John Lurie au sein des Lounge Lizards, d'Anton Fier au sein des Golden Palominos, il s'est promené avec un souverain mépris des convenances, entre rock et jazz. Sans jamais oublier le Brésil. En compagnie de Peter Scherer, compositeur suisse, magicien des claviers électroniques, il a produit *Estrangeiro*, le dernier album de Caetano Veloso. Toujours avec Scherer, il compose pour Amanda Miller, chorégraphe des Ballets de Francfort, et joue du rock (aussi new-yorkais – hypertendu, cérébral – que brésilien – érotique, drôle) sous le nom d'Ambitious Lovers.

Finalement, l'ambition de cet amant-là est simple : appréhender le monde entier, de tous les côtés des barrières, sous ses identités multiples et changeantes. C'est le sens des articles qu'il a réunis pour ce supplément. Dans son travail, au Brésil, aux Etats-Unis, Arto Lindsay s'est toujours gardé de tout impérialisme, préférant les échanges, utilisant l'humour pour mettre au jour des passages secrets ou provoquer des juxtapositions révélatrices. Cette stratégie du métissage, cette tactique de l'humour, on la retrouvera au long des pages qui suivent.

Les travestis qui organisent des bals somptueux à Harlem – filmés par Jeannie Livingston dans *Paris Is Burning* *(voir l'article de Julian Dibbell)* : les rockers brésiliens que défend le sociologue Hermano Viana contre les intégristes de l'authenticité ; Jean-Michel Basquiat qui peignait avec des mots *(voir l'article de Jane Rankin-Reid)* ou Vito Accunci, architecte de la dérision, par leur art, leur façon de créer, leur manière de vivre, définissent ces identités nouvelles, inattendues.

THOMAS SOTINEL

De l'autre côté de la différence

Par Greg Tate

D.R.

Paris Is Burning.

On entend à la radio une chanson du Noir anglais Seal, qui dit que, si l'on veut survivre, il faut être un peu fou. Fou à la manière d'un schizophrène touché par le don des langues ? Ou à celle d'un renard surréaliste qui imagine l'enfant bâtard d'un parapluie et d'une machine à coudre comme un moyen de s'élever au-dessus de la réalité consensuelle ? Parmi nous, qui n'aimerait sortir de son identité raciale, sexuelle, nationale, construites de bric et de broc, pour découvrir ce qui se passe de l'autre côté de la différence ? L'attrait de la différence est constitué à parts égales de mystère et de crainte – le soupçon que la vraie connaissance, le don de voir, le vrai savoir sont inscrits dans les expériences de tous ceux qui ne sont pas comme nous.

Chez les Européens, la dynamique d'attirance/répulsion de la différence a trop souvent abouti à la domination et à la déshumanisation des peuples d'Asie et d'Afrique, une tentative de contenir la différence en la conquérant.

Dans un monde postcolonial, le désir de contenir la différence des Noirs se traduit par plusieurs stratégies : l'appropriation pure et simple ; l'utilisation d'une créativité sortie de son contexte original ou la reconstruction de la subjectivité noire jusqu'à ce qu'elle devienne contrôlable ou, au moins, plus familière.

Face à cette pulsion dominatrice, des artistes contemporains, de part et d'autre de la barrière raciale, œuvrent vers une politique raciale de l'individu, une politique qui aspire à une citoyenneté mondiale qui ne serait pas celle des touristes, mais celle des polyglottes qui, ayant reconnu que le seul moyen de faire face à l'attirance et à la haine que provoquent les différences culturelles, est d'apprendre les langages par lesquels elles nous parviennent.

BERNARD PIERRE WOLF

New-York

UN PARCOURS FLÉCHÉ CHEZ JEAN-MICHEL

Les paroles d'un guerrier planétaire

Jean-Michel Basquiat,
peintre d'origine haïtienne,
venu du graffiti,
mort en 1988 à l'âge de vingt-huit ans,
a dessiné des mots,
autant que des formes.
Ce qui se trouve sur ses toiles
va plus loin que ce qu'on y lit.
A travers l'énigme des mots-images,
il s'agit de décrypter un discours,
celui des minorités noires
aux Etats-Unis.

Par Jane Rankin-Reid

DU chaos de lettres – AAAEEEAAAEEEAAAEEE – qui hurle en travers d'une toile aux réflexions sociales acérées – PAY FOR SOUP/BUILD A FORT/SET THAT ON FIRE (paie la soupe/construis un fort/mets-y le feu), Jean-Michel Basquiat, artiste, a d'abord évoqué puis transformé une vision poétique d'une grande éloquence en une forme artistique qui est à l'origine d'une évolution significative de l'esthétique du vingtième siècle. *L'œuvre de Basquiat marque une* inflexion décisive de l'inscription – toujours changeante – des voix afro-américaines dans le cadre général de l'art blanc américain.

La tradition de tolérance qui prévaut dans la vie culturelle américaine à l'égard du cryptage, du camouflage et de la dissimulation des éléments politiques dans l'œuvre d'art, a permis à Jean-Michel Basquiat de préserver l'intimité requise par sa condition sociale de jeune artiste américain d'origine haïtienne et portoricaine. A partir de la marginalité que lui conférait sa position particulière d'artiste de couleur, il a mis en œuvre une stratégie d'autonarration en utilisant à son avantage les nuances et les insuffisances du langage.

Dans ses graffitis, ses toiles, ses dessins et ses artefacts, réalisés entre 1979 et 1988, date de sa mort, Basquiat a fait éclore, a gribouillé, griffonné et collé des milliers d'images, de mots et de textes. Ses agressions, spectaculaires et subtiles, contre les mots écrits à la surface de ses toiles permettent à peine de deviner sa poésie. A partir des phrases, des listes, des poèmes et des mots isolés que Basquiat a choisi de faire voir dans son œuvre, le travail de décodage des significations et des associations donne un accès privilégié à son système de valeurs politiques et sociales.

Etre vivant, avoir vingt et un ans, être américain d'origine haïtienne avec du sang portoricain, être un enfant habillé en homme, être un homme dans un corps d'enfant, être dedans et dehors, et ainsi de suite, être juste à l'extérieur de l'intérieur tout en connaissant les règles du jeu, être Jean-Michel, c'était construire des secrets, leur donner un lieu; le formidable processus de l'initiation, jusqu'à l'âge d'homme, jusqu'à l'humanité, une vie d'adulte sans âge, à la frontière de l'adolescence. Et ces secrets ne sont nulle part plus menacés ni leur ritualisation plus raffinée que dans le langage des Noirs de New-York.

Ce que l'on lit sur les toiles de Jean-Michel Basquiat n'est pas forcément ce qui s'y trouve. Il utilisait constamment des termes empruntés à ses propres inventaires « domestiques » ou à ses répertoires de plantes, d'animaux, mythologiques et domestiques – cheval, vache, chien, zèbre, onagre, mule, bison, chameau, gnou, lama, mouton, yak, renard, lion, ours, sanglier, hippopotame, cochon, rhinocéros, chat, guépard, coyote, éléphant, mangouste, blaireau, castor, chimpanzé, etc. – et d'éléments anatomiques – oreilles, nez, bras, cœur, poumons, foie, rate, vésicule biliaire, reins, ovaires, appendice, organes génitaux, vessie, cuisses, jambes et pieds – ainsi que des mots commençant par la lettre Y – yardbirds (bleu, à l'armée, ou taulard), yellow (jaune), – entre autres catégories. Pour écrire ces listes, Jean-Michel a utilisé un lettrage idiosyncrasique, des capitales qui apparaissent sur des pages photocopiées en couleur qu'il collait sur ses toiles. Elles jouaient alors le rôle d'une espèce de bruit de fond, de bruit blanc (Eye Rap) qui frémit au contact des images occupant une position plus centrale. La répétition monocorde de l'élément visuel que fournissent ces listes relève du procédé musical, c'est la scansion haletante et agressive d'une rap-session, l'ânonnement psychotique d'une télévision branchée vingt-quatre heures sur vingt-quatre ou même les entrechoquements visuels dépourvus de signification que l'on observe dans la rue. Pour Jean-Michel, ces listes sont aussi des jeux sur les mots, des répliques, des plaisanteries lancées à partir de l'intérieur et vers le centre. Ces catégories, arbitrairement assemblées, mettent en évidence le poids irrationnel de l'histoire encyclopédique de l'homme blanc. Ce faisant, il soumet tout naturellement cette histoire à l'exhibition et au cycle dégénératif qui lui sont propres.

Les répertoires de Basquiat désignent la lecture comme un déterminant essentiel de toute relation à sa peinture. Mais les mots isolés et les textes de plus grande taille, tracés au stylet ou à la peinture et incorporés – à moins qu'ils ne couvrent des images déterminées – dans une composition, tiennent une place beaucoup plus imposante dans son œuvre. Il s'agit là d'énonciateurs, de mots de passe ou de signaux qui impliquent ses figures et ses objets dans une permanence contradictoire, allégorique et ambiguë.

Jean-Michel Basquiat était obsédé par l'incompatibilité entre le sens des mots et leur contexte visuel et phonétique. Dans son art, l'écriture porte les mots jusqu'au seuil de leur sens visuel, chargeant leur sens jusqu'à la négation de ce sens. Lire la peinture de Jean-Michel Basquiat, c'est aussi l'écouter.

Lorsque Basquiat écrivait SALT (sel) sur des toiles, il se référait à la fois à l'usage antique de cette substance monnaie d'échange avant l'or, et à l'accession de son œuvre au statut de marchandise. L'expression *PESO NETO (poids net) est aussi une référence* commerciale glanée de l'espagnol des rues et utilisée au sujet d'articles d'alimentation et de la position de son œuvre sur le marché de l'art. On retrouve régulièrement le mot ASBESTOS (amiante), il est utilisé à la *fois dans son sens littéral (qui combat le feu) et en* référence à ses propriétés carcinogènes, physiques et mentales, quand on l'utilise dans le cadre d'une architecture mal conçue.

MATIÈRES PREMIÈRES

Basquiat utilisait les rimes de l'argot anglais noir quand il écrivait OLD SHOES (vieilles chaussures) pour Jews (juifs), mais, quand il écrivait REALLY OLD SHOES TAKE TRAINS WITH THE MINERALS TAPED TO THEIR STOMACHS (les chaussures vraiment vieilles prennent le train avec des minéraux scotchés sur le ventre), il dissimulait à peine son ressentiment à l'égard des diamantaires hassidiques qui profitaient souvent en secret du cycle d'exploitation de la main-d'œuvre noire dans les mines de diamants d'Afrique du Sud.

Le mot TAR (goudron) apparaît fréquemment dans les peintures et les dessins de Basquiat. TAR et TAR TOWN (goudron-ville) sont des expressions courantes pour désigner la couleur de la peau et les quartiers ou ghettos noirs. L'emploi de TAR en anglais noir vient en partie du « Tar Baby » (bébé goudron) des histoires d'oncle Remus (issues du folklore sudiste). Mais Basquiat utilise aussi TAR comme anagramme du mot ART. Les mots TIN (étain), LEAD (plomb) et COPPER (cuivre) apparaissent régulièrement. Même s'il les utilise en tant que référence générique à toutes les marchandises, il les définit également comme trois métaux fréquemment extraits dans le fe tiers-monde par des économies qui exploitent la main-d'œuvre noire et l'environnement. L'énumération des matières premières à laquelle procédait Basquiat, leur conversion en marchandise, donnent une version abrégée de sa vision du monde, définie par le mot ALCHEMY (alchimie) – qui met en parallèle les bases du développement de la civilisation occidentale et l'oppression du peuple noir. SUGAR (sucre) est également un produit récolté par la main-d'œuvre noire aussi bien qu'un mot d'argot pour l'héroïne ou la couleur de peau des Blancs. Une autre locution qui apparaît fréquemment, ORIGINS OF COTTON (les origines du coton), représentait l'esclavage pratiqué dans le Sud et les avatars du travail de l'homme noir aussi bien que la toile sur laquelle Basquiat peignait.

SICKLE (faucille) fait allusion à la sickle cell anemia (drépanocytose), une maladie qui affecte les Noirs américains et qui n'a pas été soignée pendant des dizaines d'années, mais aussi à un outil du travail des Noirs et au symbole socialiste. POLLO FRITO, encore l'espagnol des rues (poulet frit), est un élément de base du régime des minorités urbaines défavorisées. PORK (porc) est également une référence au régime des ghettos, et la toile que Basquiat a peinte en 1983, *Brother's Sausage* (la saucisse du frère), un inventaire des composants chimiques et organiques de la charcuterie, dénonciation de l'impureté des produits alimentaires industriels. Il utilise l'expression EVIL CAT IN A TOP HAT (un mauvais chat en chapeau claque) comme une référence à une figure traditionnelle de la tribu legba et à la représentation du capitalisme qui prévalait au dix-neuvième siècle. Lorsque Basquiat utilise le mot ORNITHOLOGY (ornithologie) dans une toile de 1983 intitulée *Horn Players* (les cuivres), il se réfère au surnom de Charlie Parker, *Bird* (l'oiseau), et à l'oiseau comme représentation de l'Esprit saint.

La phrase PULL A DOG THROUGH SANDPAPER AND CENSOR HIS HABITS (passe un chien sur du papier de verre et contrôle ses manières) revient fréquemment dans les toiles et les carnets de Basquiat. Son analogie entre la vie d'un chien et l'esclavage est évidente. La représentation graphique *qu'évoque cette phrase, celle d'une cruauté subtile et* efficace, sert de métaphore à l'histoire de l'oppression des minorités.

Vito Accunci, architecte de la dérision

« Proposal 2 », pour le Cervantes Convention Center, Saint-Louis (Missouri), 1990. ▼

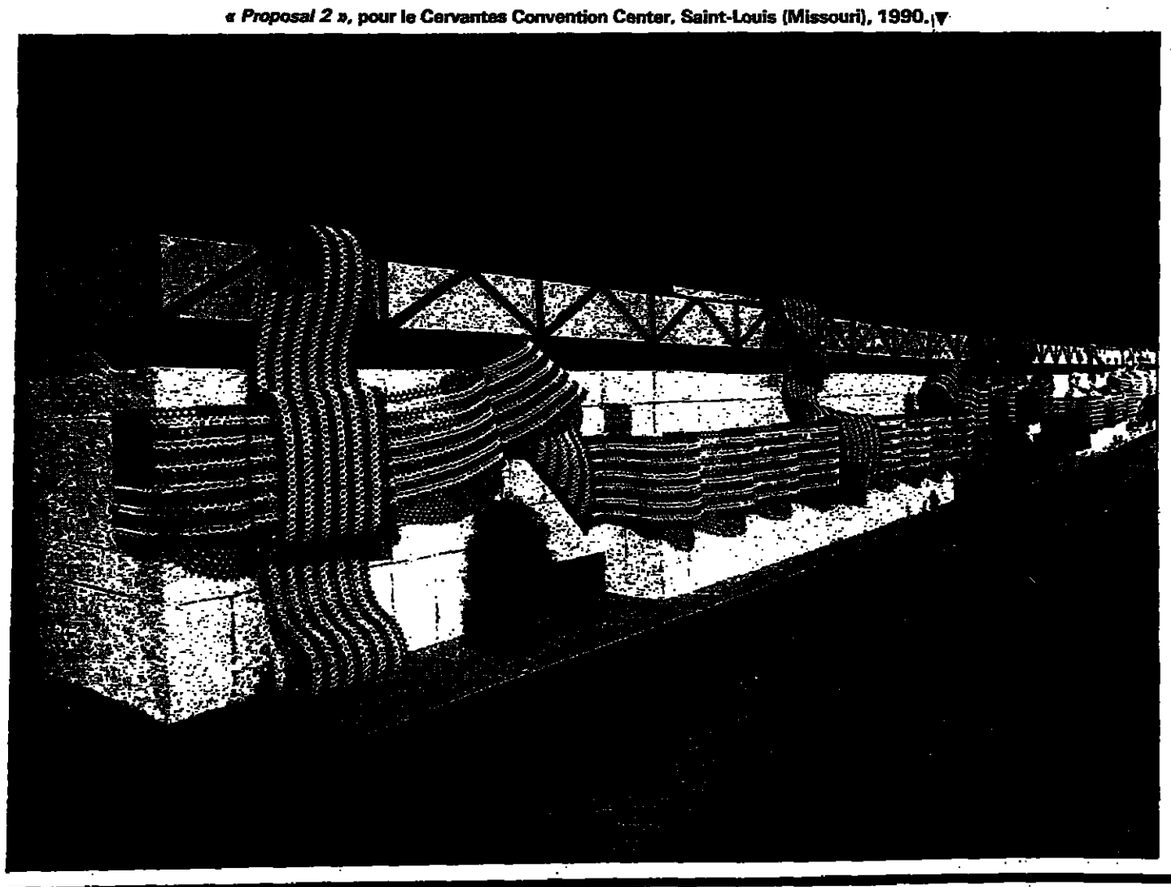

« Adjustable Wall », 1990. ▼

PHOTOS VITO ACONCI

هكذا من الأصل

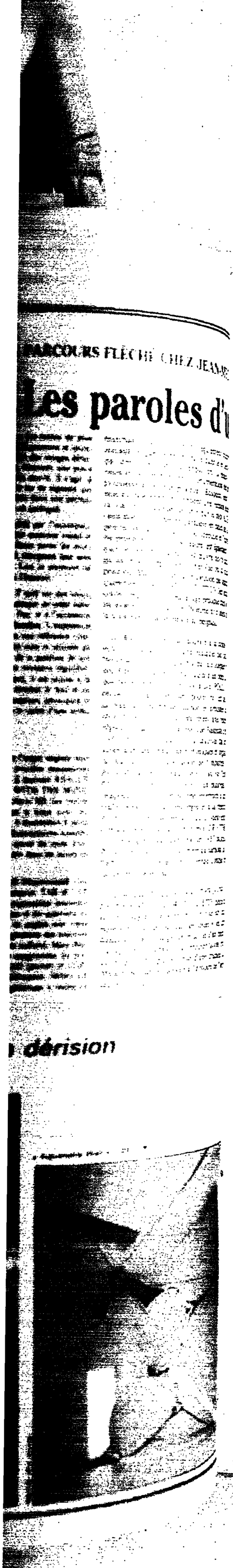

BASQUIAT, PEINTRE ÉCRIVANT ET POLYGLOTTE

guerrier planétaire

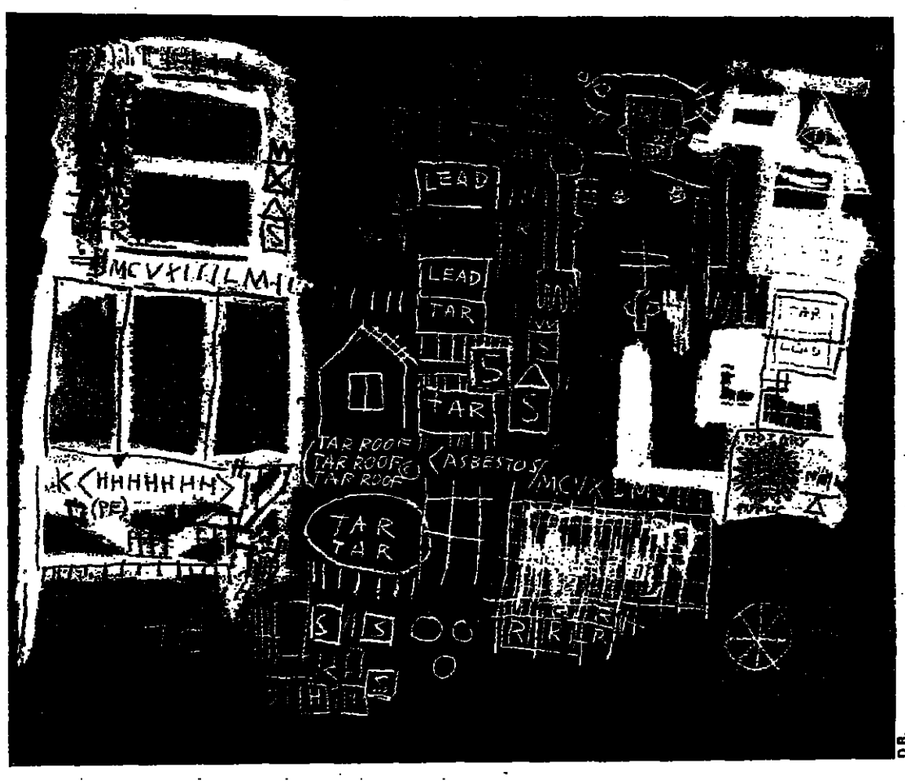

D.R.

Les mots de l'univers cosmopolite de Jean-Michel Basquiat (ci-contre : *sans titre*, 1982) : TAR (le goudron), anagramme du mot art, TIN (l'étain), LEAD (le plomb), références aux matières premières extraites dans le tiers-monde.

Basquiat a réalisé de nombreux dessins et toiles sur lesquels était inscrite l'expression FAMOUS NEGRO ATHLETES (*célèbres sportifs de race* noire). Même si l'expression n'est pas dépourvue de connotations laudatives, elle servait également à souligner les limites que les Blancs mettent à la reconnaissance de la part des Noirs dans l'histoire occidentale. Et même, si l'on met cette phrase en rapport avec JIMMY BEST ON HIS BACK TO THE SUCKER PUNCH OF CHILDHOOD FILES (Jimmy Best étendu par le coup en traître de ses *dossiers scolaires*), on découvre l'ironie amère du destin d'un sportif noir dont la gloire est inscrite dans un passé auquel il ne peut échapper.

Basquiat n'a jamais oublié la fragilité de la gloire, et ses phrases PLUSH SAFE HE THINK (à l'aise tranquille il croit) et A LOT OF BOWERY BUMS USED TO BE EXECUTIVES (beaucoup de clochards du Bowery étaient cadres) (une photo de 1981 le montre en train de peindre cette phrase sur un mur) peuvent se comprendre à la fois comme l'autodéfense d'un hypersensible et comme un avertissement rappelant que même les pires toxicomanes, les pires alcooliques du Bowery ne sont pas dépourvus de vertu. Dans l'un de ses premiers carnets, Basquiat écrivait : « THE JIG IS UP/SO SAY GOODBYE TO THE NIGHTMARE/AN AUTOMATIC PILOT/SIGNED HIGHER SOURCES/I AM NOT THE FAMOUS DISK/JOCKEY/YOU WERE LEAD TO BELIEVE I WAS » (*fini de rire/alors dis au* revoir au cauchemar/ un pilote automatique/sous contrat en haut lieu/je ne suis pas le célèbre disc-jockey/*que l'on t'a présenté*) *et plus loin* « I KNOW ONE DAY/I'LL TURN THE CORNER AND I WON'T BE READY FOR IT » (je sais qu'un jour/je passerai le coin et je ne serai pas prêt).

Le sentiment d'isolement que ressentait Basquiat n'a jamais été plus déchirant que dans le texte d'un dessin daté de 1986 intitulé *Dirty Rat*. On croirait lire un poème écrit avec la télécommande d'un récepteur de télévision. Il y a dans *Dirty Rat* des chansons de marins, des théories paranoïaques et une part de ce vide qui arrive à la fin de la nuit. A lire *Dirty Rat*, je pense à des coups de téléphone auxquels personne ne répond. Basquiat écrit NO ANSWER NO ANSWER NO ANSWER (pas de réponse pas de réponse pas de réponse) encore et encore. C'est un grand dessin, ouvert, solitaire, à l'espace ordonné et économe. En bas de la feuille, un rat se recroqueville, pathétique.

Plus tard, Basquiat a utilisé pour d'autres toiles un vocabulaire d'urgence, plus concis. Dans la toile de 1987 intitulée *The Whole Livery* (toute la livrée), *un rectangle jaune vif semble flotter ou pendre* comme une enseigne sous une ligne noire horizontale. Sur ce rectangle, Basquiat a peint : « THE WHOLE LIVERY/LINE BOW LIKE/THIS WITH THE BIG MONEY/ALL CH CRUSHED/INTO THESE FEET » (toute la livrée/droite arc pareil/ tout ça avec beaucoup d'argent/tout écrabouillé/dans ces pieds).

Les toiles de Basquiat parlent les langues, inspirées et soufflées, enflammées, en un argot polyglottes glané dans les conversations des rues. La poésie de ses toiles hurle, sanglote et implore, s'insinue, affirme et murmure, rappe, couine et chuchote, et dit en définitive : les sentiments de sécurité, de familiarité, de séduction même, ne sont que des états transitoires. Ils ne tiennent qu'à la perception fugitive de ce langage ritualisé, oblique, codé et finalement idiosyncrasique. L'écriture était à Jean-Michel Basquiat ce que le ciseau est au sculpteur. Par l'écriture, il a défini un récit ambigu, introspectif, qui s'exprimait par éruptions de langage.

L'usage constant qu'il faisait de termes associés à l'expression verbale THROAT (gorge), MOUTH (bouche), TEETH (dents) et son obsession pour des *tableaux pseudo-scientifiques représentant des* bouches, des larynx, des lèvres, des gorges et plus particulièrement des dents en divers états forment *un ensemble vers lequel il devait sans cesse revenir* comme s'il voulait définir l'idée de pensée à travers l'énonciation. Dans *Jaw Bone* (mâchoire), une toile *de 1982, il procède à l'une de ses explorations les* plus systématiques du mécanisme du langage. Sur un fond indigo dense, il a légendé la grande vue latérale *d'une mâchoire et de ses dents, peintes en blanc,* avec les mots JAW-FIG IV (mâchoire-fig IV) et STUDY OF A JAW (étude d'une mâchoire) et dessiné *une rangée de dents sur laquelle est inscrit* CANINE PRE-MOLAR (canine prémolaire) ainsi qu'un éclair en zigzag qui représente une roulette de dentiste.

Pour Basquiat, délimiter un équilibre instable entre le contenu de trois générations de musique populaire et underground, le langage des rues, l'information des mass media, la vie et l'expérience de sa propre poésie, était une médiation, une réponse, le désir d'inventer une forme de communication qui symboliserait sa propre voix en énonçant les mots que cette voix voulait dire. Basquiat savait que pour lui le seul moyen de se faire entendre était d'ouvrir ses mâchoires du plus grand qu'il le pouvait pour en faire sortir un cri qui dirait tout. ■

★ **Extrait de *One Warrior's Words, the Texts of Jean-Michel Basquiat*, à paraître dans *Binocular: Focusing Writing/Vision*, Moët & Chandon Contemporary Edition/Edition Contemporaine, Sydney & Melbourne.**

Vito Accunci* performer, *sculpteur, et concepteur d'espaces publics, fait partie de cette génération d'artistes pour qui les barrières de genre n'existent plus.

« Propusal for City Hall, Las Vegas », 1989

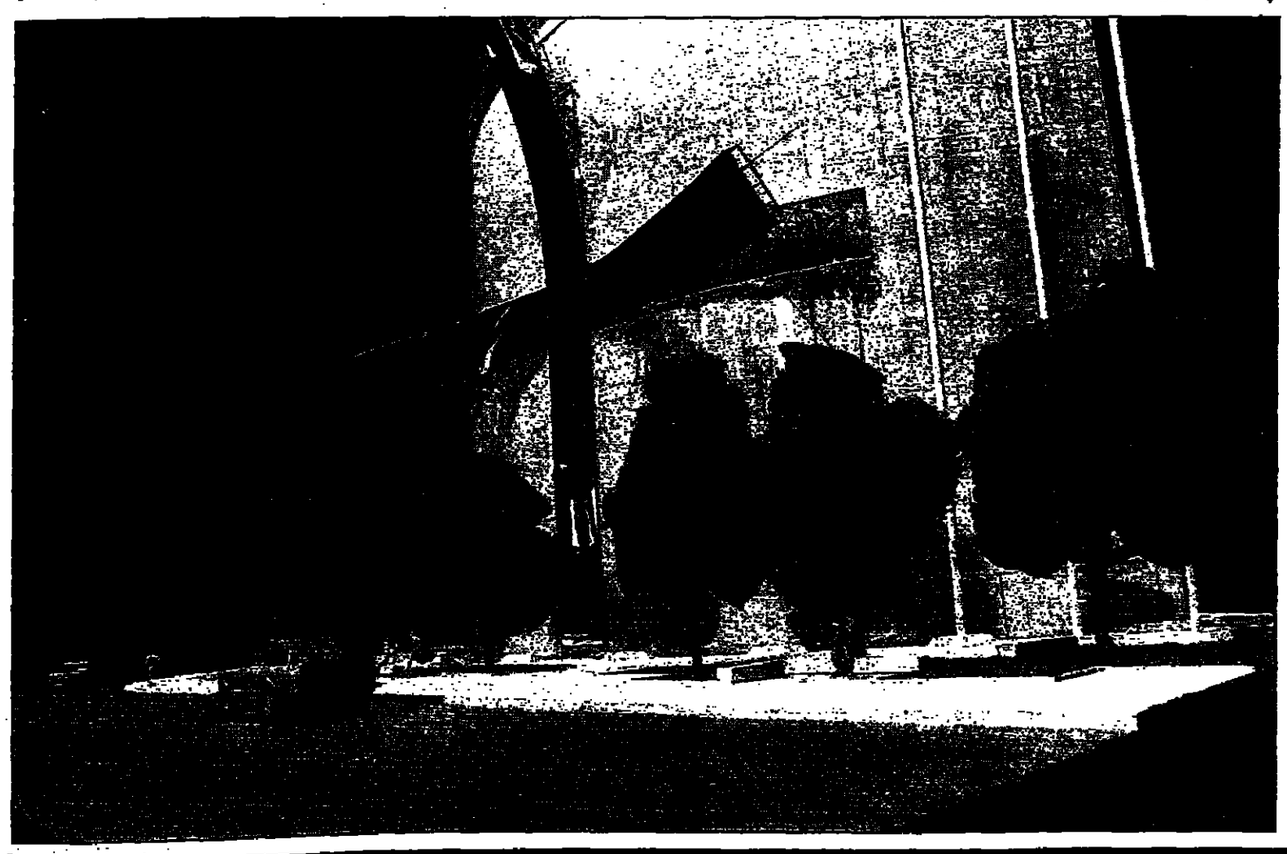

REPÈRES

En quelques disques, des traces de l'influence musicale d'Arto Lindsay

Pour l'amateur français, reconstituer l'univers musical d'Arto Lindsay à travers sa discographie ressemble à un jeu de piste, où le détour par les importateurs et les collectionneurs n'est pas interdit. Arto Lindsay fait son entrée en scène sur le premier album des Golden Palominos, dont il est aujourd'hui difficile de retrouver les traces ici, mais surtout avec le groupe d'avant-garde né à New-York à la fin des années 70, The Lounge Lizards. John Lurie y joue du saxophone, son frère Evan, reconverti depuis dans le tango new wave, des claviers, Steve Piccolo de la basse et Anton Fier (des Golden Palominos) de la batterie. Sorti en *1981* chez Polydor (album EG Records 2302107), un des rares disques alors disponibles en France, *The Lounge Lizards*, intrigue, avec sa pochette blanche ornée d'une photo en noir et blanc où figurent cinq jeunes gens en chemise blanche et cravate.

Aussi peu favorisés dans l'Hexagone, les *Ambitious* Lovers, un duo formé d'Arto Lindsay (guitare) et de Peter Scherer (claviers) – mais où l'on retrouve des *invités de marque tels les musiciens américains John* Zorn, Bill Frisell, John Lurie, les percussionistes brésiliens Nana Vasconcelos et Marçal (dans *Greed*, en 1988, chez *Virgin*) *ou Marc Ribot, Nile Rogers (dans Lust*, en 1991, le dernier paru chez Elektra). Leur non-distribution en France reste un mystère, alors que la réputation du groupe ne cesse de grandir partout ailleurs.

En Amérique latine, Arto Lindsay et Peter Scherer ont acquis leurs lettres de noblesse grâce à Caetano Veloso. La star brésilienne compose une chanson à la gloire d'Arto, puis confie aux deux compères la production d'*Estrangeiro* (1 CD Phonogram 838297), son dernier album, l'un des plus beaux de sa carrière. Arto Lindsay produira seul le prochain Caetano Veloso, après un essai assez réussi il y a quelques mois avec Marisa Monte *(Mais*, 1 CD EMI 796081 distribué par DAM), la jeune chanteuse la *plus en vue du Brésil* depuis deux ans.

Arto Lindsay a aussi participé à l'élaboration de l'*album bigarré et mondialiste du Japonais Ryuichi* Sakamoto, *Beauty* (1 CD Virgin 260521).

V. Mo.

COMMENT PEUT-ON ÊTRE BRÉSILIEN ?

« Les identités ne sont pas éternelles »

A force de vouloir protéger la singularité des cultures, on finit par en perdre le meilleur : la dynamique. Tout protectionnisme étant réducteur, on revendique la curiosité, les métissages. Etablir aujourd'hui des critères d'authenticité relève de la mission impossible. Et du leurre.

Par Hermano Viana

PARLONS sérieusement. Pourquoi le monde a-t-il tellement besoin de différences culturelles ? Il y a des gens qui disent : sans différence, point de progrès. Il faut que tel peuple invente ici, et tel autre là-bas, pour que, une fois tout échangé, l'humanité fasse un grand pas, décisif, vers le futur. D'autres, moins optimistes et plus pragmatiques, disent seulement que sans différences le monde serait bête, monotone, ennuyeux. Mais qu'importe l'absence ou la présence de l'optimisme : la défense de la différence, dans les deux cas, est une question de foi.

Comme souvent lorsqu'il s'agit de foi, cette défense peut entraîner une infinie variété de fanatismes religieux. Le plus courant est le protectionnisme culturel obsessionnel, qui veut isoler les différences (instituer des « réserves » culturelles) pour les rendre éternelles. Tâche ardue dont la complexité ne doit pas être exclusivement attribuée à l'« impérialisme occidental ». Etablir des frontières claires entre différentes cultures est malaisé, mais il est plus difficile encore de définir l'absence de culture à préserver.

Voyons : préserver la culture yoruba (1) signifie préserver aussi la *juju music*. Mais la *juju* utilise les synthétiseurs et les influences reggae. Est-ce yoruba ? Et, si oui, existe-t-il une manière yoruba (préalablement définie) de jouer des synthés et du reggae ?

Et pour défendre la culture brésilienne, est-il besoin aussi de défendre le rock brésilien ? Ou bien le protectionniste va-t-il utiliser le vieil argument (très commun au Brésil et ailleurs) selon lequel le rock est un diktat des multinationales du disque, ces bandits anti-différence dont le seul désir est de détruire ce qui subsiste encore d'authentique de par le monde ?

Et qui définit l'authenticité ? Qui définit ce qui est yoruba ? Qui définit quelle musique peut être classée brésilienne ? Et si (pour continuer avec des exemples musicaux) le gamin des rues de Bahia veut jouer du reggae ? Et si le gamin pauvre de Mangueira (la *favela* qui a engendré la plus traditionnelle école de samba de Rio) veut danser hip-hop ? Et si la jeune fille riche de Sao Paulo veut être punk ? Ils ne peuvent pas ? C'est interdit pour le bien de l'humanité ?

MARIE-PAULE NÈGRE/METIS

Caetano Veloso (ici avec Gilberto Gil) : la redéfinition de la culture par celles des autres.

Dans l'hypothèse la plus libérale, notre protectionniste va dire que non. Mais qu'il faut rendre le rock brésilien, le reggae bahianais et le rap carioca. Le même conseil serait d'ailleurs donné à un peintre brésilien aux tendances néo-expressionistes ou néo-gép : très bien, mais au moins, qu'il peigne avec des couleurs nationales, des couleurs tropicales, avec des couleurs différentes. Il y a derrière ce conseil que prodiguent des gens puissants dans le circuit artistique international un sous-entendu : si tu n'es pas différent, je ne mets pas tes peintures dans mes Magiciens de la terre (2), je ne programme pas ton groupe pour jouer dans mon Womad (3), je ne lance pas ton livre dans ma collection d'écrivains latino-américains.

Et arrive ce qui doit arriver : l'apparition aux quatre coins de la planète d'une chaîne de clubs Méditerranée de l'authenticité, pour le plaisir d'Occidentaux éclairés, donc coupables, pour voyageurs volontaires, qui veulent donc plus que des copies de Big Mac.

Et arrive ce qui doit arriver : le mépris pour toute tentative, de la part des autres cultures, d'assimiler ou de copier les valeurs et les savoir-faire occidentaux. Conséquence paradoxale : l'aveuglement devant les nouvelles différences qui surgissent chaque jour sans avoir besoin de les faire pousser sous serres culturelles. Car finalement, porter un costume Comme des Garçons dans une démonstration de sape à Kinshasa n'a pas le même sens que de porter le même costume pour un concert de Madonna à Barcelone.

Il existe une tradition de pensée latino-américaine (c'est-à-dire, une pensée produite dans ce qu'on appelle l'Amérique latine) qui met des cailloux dans les bottes anti-safari des protectionnistes culturels. Parmi les principaux représentants de cette pensée, on peut relever le transculturalisme de l'anthropologue cubain Fernando Ortiz (et de l'écrivain uruguayen Angel Rama) ou l'anthropophagisme de l'écrivain brésilien Oswald de Andrade (et du musicien brésilien Caetano Veloso). Ils possèdent tous la certitude que la culture n'a pas d'essence immuable, et qu'utiliser la culture de l'autre est aussi une façon de redéfinir ce qu'est notre tradition.

La conclusion est évidente : tout le monde devrait savoir qu'aucune identité n'est éternelle. Et les exemples contraires n'avancent à rien : tout le monde devrait savoir aussi que, par exemple, vouloir être serbe aujourd'hui n'est pas la conséquence d'une réminiscence du passé, mais celle d'un jeu politique contemporain. C'est la même chose pour le rock brésilien, le jazz suédois, la rumba zaïroise du Kenya. Contre le fanatisme, pour la différence, n'est-ce pas la leçon même de Lévi-Strauss en matière de race et d'histoire ? ■

(1) Ethnie originaire du Nigeria, où le Brésil colonial puisa une grande partie de sa main-d'œuvre au temps de l'esclavage.

(2) Exposition d'artistes non occidentaux organisée à Paris en 1989.

(3) Organisation de promotion de la *world music* animée entre autres par le chanteur britannique Peter Gabriel.

Carmen Miranda, ambassadrice trahie

Pour l'édition 1991 du prestigieux Next Wave Festival, organisé par la Brooklyn Academy of Music, Arto Lindsay a composé un programme autour de Carmen Miranda. Née au Portugal, star de la samba brésilienne dans les années 30, elle fut recrutée à Hollywood en 1939. Carmen Miranda y devint une star mais y laissa une part de sa musique, de son histoire. Arto Lindsay explique ce qui l'a poussé à entreprendre ce projet.

« A Brooklyn, je vais prendre ces chansons, ces chansons qui sont déjà un mélange bizarre, ces chansons de Carmen Miranda. Carmen Miranda était une grande star au Brésil et, quand elle est arrivée aux Etats-Unis, elle s'attendait à chanter des sambas, mais on lui avait déjà fait confectionner des chansons par Tin Pan Alley (la 28e rue de New-York où se trouvaient les bureaux des éditeurs de musique). *A cette époque, les Brésiliens révéraient Hollywood et la musique des big bands américains. Ils étaient très excités à l'idée d'être représentés dans la capitale mondiale du show-business. Mais ces gens de Hollywood ne lui avaient pas préparé de samba, pas une, seulement des mambos, des cha-cha-cha – personne n'avait pris en compte qu'elle chantait de la musique brésilienne, qu'elle était portugaise. Il en est résulté une grande polémique au Brésil et, apparemment, elle aussi en a été triste, même si elle était heureuse d'être une grande star. Sa carrière était très liée à la politique aussi. Juste avant et pendant la seconde guerre mondiale, une grande commission présidée par Rockefeller a été chargée de maintenir de bonnes relations avec l'Amérique latine. Elle avait un bureau à Hollywood et son but avoué était de s'assurer de l'authenticité de la représentation de l'Amérique latine dans les films. En fait, elle a complètement saboté le travail. Elle s'est contentée de faire pression sur les studios pour qu'ils réalisent des films situés en Amérique latine, authentique ou non : pour qu'ils utilisent des personnages latino-américains ou d'autres références dans d'autres films – tout ça pour garder nos frères du Sud du bon côté de la barrière dans ce grand conflit.*

D.R.

» J'ai pris ces chansons et je travaille avec des chanteurs et chanteuses brésiliens, mais j'ai commandé des arrangements à l'ancienne. A l'origine, je pensais employer un groupe pop, mais maintenant j'ai décidé d'utiliser un quatuor à cordes, des percussions, des cuivres, un piano et des échantillons.

» De grandes quantités d'art d'un haut niveau sont apparues au Brésil ces trente dernières années et personne ici n'en a entendu parler. Je crois que la culture brésilienne produit aussi des œuvres modernes et je veux considérer cet aspect des choses. Tout ça relève de la conversation planétaire au sujet de l'art, mais on ne l'entend pas parce que c'est en portugais et que ça vient d'un pays « marginal ». On traite toujours ces œuvres comme des objets primitifs, alors que ce n'est pas vrai. Pour moi, c'est partie prenante d'un même mouvement. »

Propos recueillis par
GREG TATE

★ A écouter : Carmen Miranda, 1930-1934, 1 CD Revivendo/RCA 900611 distribué en France par DAM.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J.. H. : ouvert jusqu'à... heures.

DINERS

RIVE DROITE

L'ALSACE AUX HALLES, 16, rue Coquillière, 1er, 42-36-74-24 — DE NUIT COMME DE JOUR : Choucroutes, poissons, foie gras, fruits de mer toute l'année. Pour vos repas d'affaires, en famille, salons particuliers au 1er étage.

AU PETIT RICHE, 25, rue Le Peletier, 9e, F. sam./dim., Tél. 47-70-68-68/47-70-86-50 — MENU GOURMAND à 180 F. VIN COMPRIS et sa carte traditionnelle. Vins de Loire. Dans un décor 1880. Salons particuliers. Salle climatisée. Service jusqu'à 22 h 30. Parking Drouot.

TY COZ, 35, rue Saint-Georges, 9e, F/Dim. Lundi soir — ARRIVAGE JOURNALIER DE POISSONS, CRUSTACÉS, FRUITS DE MER. CARTE 300 F. LE SOIR « Menu de la Mer » 150 F TTC. J. 22 h 30. OUV. TOUT L'ÉTÉ.

RIVE GAUCHE

NOS ANCÊTRES LES GAULOIS, 39, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 4e, 46-33-68-07 et 66-12, Climatisé — Unique au monde. Cadre fin 17e. Ambiance exceptionnelle. Menu 6 plats : 175 F tout compris. Vin à discrétion. Tous les soirs. Dimanche midi et soir.

SRI RAM, 15, rue Jules-Chaplain (6e), F. sam. midi et dim., 43-25-12-84 — J. 23 h 30. TANDOORI, CURRY, BIRIANI. Menus midi 49 F. Soir 99 F. Samedi soir : ambiance et musique indienne. Me Vavin, N.-D.-des-Champs. Carte 120 F env.

YUGARAJ (Salle climatisée), 14, rue Dauphine, 6e, 43-26-44-91, F. lundi — SPÉCIALITÉS INDIENNES. « De tous les indiens, celui-là est de très loin le meilleur et le plus authentique. » Christian Millau (Gault-Millau).

RESTAURANT THOUMIEUX, 79, rue Saint-Dominique, 7e, 47-05-49-75 — Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 23 h 30. TOUS LES JOURS. Dim. ser. continu de 12 h à 23 h 30. SALONS CLIMATISÉS.

VIENT DE PARAÎTRE ISBN : 2-9503939-0-X — DISTRIBUTION distique — 5, rue de la Taye - B.P. 65 - 28112 LUCÉ

Jacques Darcanges

Contre les fausses valeurs de la modernité

2e EDITION

Je vous félicite pour cet ouvrage à une époque qui a perdu le goût de la vérité.
Jean-Paul ARON

Les Editions de l'Oma

Cet Ouvrage a été retenu par l'Académie Française pour l'un de ses Prix « ESSAIS » Sciences Humaines 1990

Votre livre devrait être tiré à deux cents millions d'exemplaires et distribué gratuitement dans toutes les classes de Terminale et imposé comme sujet d'étude dans les Universités.
Pierre COUZINET

Voici un livre que j'aimerais voir entre les mains de tous ceux qui ont le souci de l'avenir, qu'ils soient maîtres ou disciples, politiciens ou techniciens.
Abel CLARET

Fonds :

Les Editions de l'Oma

Distribution Distique
Tél. : 37 34 84 84

DES BALS TRAVESTIS DE HARLEM AU CULTE DE MADONNA

La religion de la gloire

Trois événements : la Lesbian and Gay Parade, qui chaque année rassemble les communautés homosexuelles de New-York. Le succès inattendu – public et critique – du documentaire, inédit en France, sur les bals travestis de Harlem, *Paris Is Burning*. Enfin, la sortie de *In Bed with Madonna* et l'apothéose médiatique qui l'a accompagnée, plus extravagante encore qu'au dernier Festival de Cannes, où le film a été présenté hors compétition. Ces trois pôles symbolisent une sorte de tradition paganiste faite de magie cathodique mêlée au travestissement et qui, à travers le jeu des masques, revendique pour tous le droit à la gloire, donc à l'exhibition.

Par Julian Dibbell

PAR *une douce nuit de juin dernier*, un dimanche, la Parade est arrivée chez elle, à Greenwich Village. Elle a déversé ses multitudes extatiques sur les quais de la rivière. Des nuées de corps flottaient les uns contre les autres ; un tourbillon de différences : peau noire sur peau blanche et blanche sur noire ; les garçons flirtaient et se battaient, les filles aussi. Une folle travestie lançait des œillades en brandissant un éventail oriental aux couleurs criardes qui s'ouvrait en faisant un bruit de tonnerre miniature, une jeune femme habillée en marin avec le mot *Pussy* (chatte) brodé sur sa casquette passa en riant.

Des *sound-systems* de toutes tailles faisaient couler des mares de disco, de house, de merengue dans la foule, pour que l'on puisse danser, pour l'inspiration. Mais plus loin, à la périphérie, un rythme moins évident faisait le trottoir : sous un avorton d'arbre illuminé par un lampadaire, trois percussionnistes lesbiennes noires battaient un rythme africain sur leurs tambours tandis que tournoyait une petite grosse folle latino qui chantait des cantiques yoruba, ceux de la santeria, la religion afro-antillaise. La scène n'avait pas attiré beaucoup de public, mais ce n'était pas grave : l'atmosphère se communiquait à tout le rassemblement, lui donnant le caractère d'un rituel païen, l'intersection entre la fête et le spirituel, une party pour les justes.

Et, après tout, c'est une espèce de rituel : le jour de l'année où les gays et les lesbiennes prennent possession des rues de New-York. La plupart des participants à cette inversion carnavalesque de la réalité sociale l'appellent simplement la Parade – essentiellement parce que le nom officiel, *The Gay and Lesbian Pride Day Parade* (Parade du jour de fierté des gays et lesbiennes), est long à dire. Mais il n'est pas non plus interdit de penser que les plus jeunes se méfient de plus en plus des appellations contrôlées. Même le mot *gay* ne connaît plus la même faveur. Il ne sonne plus comme avant : trop blanc, sans doute, trop mâle, trop établi et autosatisfait, à des années-lumière de la représentation préférée d'une génération formée par la férocité et la sophistication du militantisme anti-sida, une génération qui revendique aujourd'hui les insultes d'hier, pédé, gouine, tante, et en fait des décorations, une génération qui veut redéfinir la « communauté » d'une manière radicalement exhaustive.

LA GEOMETRIE ABSTRAITE DU VOGUING

La Parade accueille de plus en plus de cultures, et c'est un signe que cette redéfinition s'accélère. Mais, si l'on cherche un inventaire de la nouvelle politique gay, il est difficile d'imaginer plus passionnant que *Paris Is Burning*, le documentaire de Jeannie Livingston qui sera bientôt distribué par Miramax après des semaines d'exclusivité au New York's Film Forum. Livingston est une jeune femme blanche, sortie de Yale il y a sept ans ; son sujet est l'univers extravagant des bals costumés de Harlem et des Noirs et Latinos pauvres qui les fréquentent. Cette combinaison peut apparaître comme une garantie de condescendance et d'incompréhension – et de fait, dès sa sortie, certains intellectuels gays se sont montrés, non sans raison, soupçonneux, – mais il s'avère que Livingston regarde avec compassion et ouverture d'esprit. Ce qui aurait pu devenir une orgie de clins d'œil kitsch, de spectacle, apparaît comme une fenêtre presque transparente sur l'humanité de cette sous-culture, d'une importance comparable, sur la scène new-yorkaise, à celle du hip-hop au début des années 80.

Ce n'est pas que Livingston soit le premier Blanc bien intentionné à y fourrer son nez. Malcolm Mc Laren et Madonna se sont gentiment enrichis en popularisant l'aspect le plus éblouissant et le plus commercialisable de ces bals : le voguing, la danse qui reproduit la chorégraphie des mannequins sur le podium des défilés, en une géométrie abstraite et lisse. Mais la caméra de Livingston va bien plus profond que la plupart des précédentes excursions dans l'univers du voguing, et son film est, pour le monde extérieur, la première introduction à la culture de ces bals. Derrière les paillettes, on discerne une écologie sociale complexe, segmentées en « maisons » *(houses)* de travestis rivales, chacune gouvernée par une « mère » qui lui donne son nom. Les bals eux-mêmes sont des concours bien organisés qui visent à un but clairement défini mais hors d'atteinte : la « réalité » *(realness)*, la faculté d'imiter à la perfection un autre fantasmé. Dans les catégories de « réalité », on trouve bien sûr la traditionnelle diva à plumes et paillettes mais des formes novatrices, comme le cadre, le militaire, l'étudiant et l'extraordinaire *banjee*, qui requiert des participants une réplique exacte de l'apparence et de l'arrogance des durs des bandes de *b-boys*.

Ce n'est pas tant le regard d'anthropologue de Livingston qui fait de *Paris Is Burning* un film brillant que sa décision de laisser les travestis – avec cette conscience aiguë de leur condition, leur humour – mener le spectateur à la rencontre des vies que le film traverse. Des personnages comme Pepper Labeija, la reine mère de la « maison de Labeija », ou Venus Extravaganza, un Latino menu, clair de peau, qui se prostitue de temps à autre et rêve d'être *« une femme blanche, riche et choyée »*, sont encore plus fascinants parce qu'ils sont capables de discerner les strates de complexité et de second degré qui structurent leur mode de vie. Quelles que soient les tragédies et les souffrances qui les menacent (et il n'en manque pas : le sida, la violence, l'homophobie prélèvent leur tribut), les hommes que l'on voit dans le film ne se laissent jamais piéger par leurs travestissements. De ça, ils restent les maîtres, et leur savoir-faire représente un apport inestimable dans la lutte perpétuelle – au sein de la communauté gay ou ailleurs – pour saper les « vérités » de l'identité raciale ou sexuelle.

D.R.

Octavia Saint-Laurent, vedette de *Paris Is Burning*

Mais quelque chose me dit que le phénomène de culte qui s'est développé autour de *Paris Is Burning* ne relève pas seulement de l'intérêt des problèmes intellectuels qu'il soulève. Et quelque chose me dit aussi que le film ne doit pas seulement son succès universel auprès des critiques des grands médias à son humanité chaleureuse ou à son rythme aérien.

Quelque chose me dit que tout ça a à voir avec Madonna.

On remarquera d'abord que *Paris Is Burning* est sorti juste au moment où s'annonçait la tempête médiatique autour de *Truth or Dare* (en français *In Bed with Madonna)*, l'autodocumentaire impressionnant de Madonna. Et ensuite que, lorsque la tempête a fini par éclater, en mai, ce fut un phénomène dont nous, les New-Yorkais les plus blasés, n'avions jamais connu la pareille. On aurait dit que Madonna avait accompli un grand bond en avant dans l'art de se servir des médias. Brusquement, plus encore que la fin de la guerre froide, peut-être même que l'hyperaccélération du développement des microprocesseurs, ce fut cette version étrange et nouvelle de célébrité qui nous a donné l'impression de vivre une époque historiquement excitante.

Comment fait-elle ? Nous nous posions la question. Elle était partout, aurait-on dit, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de sa gloire. Elle s'exposait sans complexe, et puis, soudain, apparaissait à moitié nue sur MTV pour demander, comme si elle vérifiait son maquillage, si l'on ne trouvait pas qu'elle se montrait trop. On lisait une fois de trop son nom dans les journaux, elle donnait une fête extravagante de trop, elle disait une énormité évidente de trop, les humoristes des quotidiens se mettaient à se moquer d'elle – et l'on allumait la télévision pour la découvrir en invitée surprise de « Saturday Night Live », en train de se moquer d'elle-même. Plus elle sabotait l'aura de sa célébrité, plus elle brillait comme une superstar.

Les comparaisons avec Marilyn Monroe ne servaient plus à rien. Il ne restait qu'Andy Warhol, mais même lui n'avait jamais travaillé sur un matériau aussi riche. C'était si téméraire et si démocratique, si Tiananmen ! On ne pouvait s'empêcher de craindre les tanks, le choc en retour. Mais le choc en retour la laissait intacte. On aurait dit que le pire à craindre était que, dans sa générosité à disposer de son image, elle ne finisse par complètement se démembrer, tel Dionysos se donnant aux Bacchantes, ou comme l'une de ces figures anciennes qui finissaient par monter aux cieux pour devenir une constellation. Ou comme la Vierge elle-même, aspirée au paradis corps et âme.

Et de fait, ces notions mythologiques bourdonnaient autour d'elle comme des mouches. *Time* la comparait longuement à Circé, la sorcière omnipotente de *l'Odyssée*. Erik Davis, le philosophe pop-new age, affirmait qu'il fallait comprendre Madonna comme une forme nouvelle, postmoderne, de la déesse païenne, une espèce de force globale dont les apparences matérielles, sur film, à la télévision, sur disque, à la radio, irriguaient l'univers pop – et il était difficile de ne pas être d'accord.

DIEU, LA MÈRE, LA STAR

Et j'étais d'accord, jusqu'à ce que je voie vraiment *Truth or Dare*. A ce moment, une faiblesse dans la comparaison avec le paganisme devint douloureusement évidente. D'un côté, le film était un assemblage euphorisant d'intimité et de gloire, mais de l'autre c'était un supplice de Tantale. Le film m'approchait plus de la célébrité que je ne l'avais jamais été puis me laissait la bouche ouverte, brûlé d'un désir imbécile de faire partie du monde lumineux dans lequel vit Madonna. Ce n'est ni juste ni païen. Et si, aujourd'hui, j'étais un initié de l'un des *orishas* de la santeria, je ne me satisferais pas d'admirer leur grandeur de loin, j'évoquerais mon dieu quand j'en aurais envie. Voilà la vraie intimité que le culte de la gloire ne peut apporter.

Enfin, c'est ce que je pensais. Mais j'avais commis l'erreur de voir *Truth or Dare* comme un film complet alors que ce n'est que la moitié d'un film. L'autre moitié, comme j'ai fini par le découvrir, c'est *Paris Is Burning*, pas tant à cause des points communs évidents (deux des danseurs de Madonna ont été recrutés dans la « maison » d'Extravaganza et l'illusion centrale de *Truth or Dare*, la star comme substitut maternel des danseurs, est un simulacre évident de la structure sociale du monde des travestis, que parce que le documentaire donne une réponse au problème que pose *Truth or Dare* : comment pousser notre relation à la gloire au-delà du voyeurisme, jusqu'à la communion.

« Les bals sont notre fantasme de devenir des super stars », dit Pepper Labeija, mais il ne va pas jusqu'au bout. Nous avons tous des fantasmes similaires et ils n'aboutissent pas à ces rituels magnifiques. Non, les bals vont plus loin que le fantasme. Ils représentent une santeria de la gloire, et les travestis en sont les initiés. Anonymes, pauvres, porteurs d'un double stigmate dans une société raciste et homophobe, ces hommes arrivent dans la vie aussi loin de la célébrité que l'on peut en être. Mais, toutes les semaines, ils sont là, dans leurs tenues volées dans les boutiques, évoquant les esprits de l'élégance et du glamour avec une familiarité confondante. Ils atteignent alors un état de grâce qui ne peut être que celui du célébrant, jamais du célébré.

Et ils comprennent le sens de la gloire d'une façon plus complète que ceux qui en sont oints. Pour Dorian Corey, la « mère » raffinée et élégante qui dans le film est la voix de l'expérience, la gloire est un concept élastique. Dans l'une des dernières scènes, Corey est assis à son miroir, se maquillant, revenant sur le cheminement de ses ambitions. Il nous dit que quand il était jeune il rêvait d'une gloire planétaire, mais qu'avec le temps ses ambitions se sont refroidies : *« On vieillit un peu et on se fixe des buts un peu plus modestes, vous savez, vous vous dites : bon, si je peux être célèbre auprès de quelques personnes, laisser une trace. Et puis on se rend compte que si on survit, on a laissé une trace. »*

UN IDÉAL DE SPLENDEUR

Certains critiques ont entendu une complainte dans ces quelques mots et en ont conclu qu'une tristesse sous-jacente, celle de la marginalité sociale, est la vérité ultime du monde des travestis de Harlem. Mais il me semble que s'il est une tristesse particulière aux bals, ce n'est pas tant celle de l'exclusion vécue par les minorités opprimées que celle de l'exclusion qu'implique l'idée même de célébrité. Voilà un mode d'exclusion qui n'est sans doute pas plus cruel, mais dans notre culture saturée par les médias il devient de plus en plus répandu et la douleur qu'il provoque se fait de plus en plus insidieuse. Et si l'on veut trouver un sens aux derniers mots de Corey, c'est celui du triomphe sur cette douleur et non pas l'expression de cette douleur. Identifier comme équivalentes la gloire et la survie, c'est revendiquer la gloire comme un droit inné, universel. C'est affirmer que, même si nous n'arrivons jamais à la gloire de Madonna, sanctionnée par les médias, nous n'avons ni à refouler l'idéal de splendeur qu'elle représente ni à y aspirer sans espoir : il y a à voir en chacun de nous.

Ces derniers temps, les ethnographes amateurs que nous sommes ont fait grand cas des influences africaines paganisantes que les flux migratoires en provenance de Cuba, Porto-Rico ou Haïti ont introduites dans les grandes villes des Etats-Unis. Chaque poulet mort trouvé dans le parc, chaque boutique de simples qui ouvre au coin de la rue renforce encore l'impression que la culture dans laquelle nous vivons est chaque jour un peu moins judéo-chrétienne. *Paris Is Burning* suggère que la vraie paganisation des Etats-Unis ne vient pas seulement de l'extérieur, mais émerge aussi de l'intérieur, comme une réponse organique aux pressions spécifiques de la vie postmoderne, hypermédiatisée. Il n'est pas surprenant que la forme la plus sophistiquée de cette réponse ait évolué à partir des rites de la « nation gay », une communauté de plus en plus vivante et diverse. Pour des raisons aussi nombreuses que compliquées, la culture gay a toujours entretenu une relation complexe avec le culte de la célébrité. Pourtant, il n'y a pas de raison que le reste de la nation, et même du monde, ne tire pas les leçons de cette évolution. Dans le discours pop, l'idée que tout le monde est une star est devenu le plus usé des clichés, mais les travestis noirs de New-York en ont donné une pratique éblouissante, rédemptrice. Ils y ont trouvé une spiritualité pour conforter notre temps. ■

La sélection de la semaine

CINEMA

Tous les films nouveaux

La Bande à Picsou

de Bob Hathcock,
Paul Brizzi,
Gaetan Brizzi,
Clive Paillart,
Matthias Marcos,
Rodric,
Vincent Woodcock,
avec les voix de Philippe Dumas, Jean-Claude Donda.
Américain (1 h 32).

Quelques aventures du fameux avare de Walt Disney. Il a trouvé un trésor dans une pyramide, se l'est fait voler et s'en va à la poursuite du malfaiteur, avec un génie enfermé dans une lampe et qui s'y trouve bien.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; U.G.C. Biarritz, dolby, 8e (45-62-20-40) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Mistral, handicapés, 14e (45-39-52-43) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

La Chanteuse et le milliardaire

de Jerry Rees,
avec Kim Basinger, Alec Baldwin, Robert Loggia, Elisabeth Shue, Armand Assante, Paul Reiser.
Américain (1 h 57).

Idylle entre un riche homme d'affaires et une chanteuse de cabaret, qui se rencontrent à Las Vegas. Ils s'épousent et divorcent trois fois avant de s'apercevoir qu'ils ne peuvent pas se passer l'un de l'autre. Pour ceux que Kim Bassinger fait craquer.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, dolby, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Chienne de vie

de Mel Brooks,
avec Mel Brooks, Lesley Ann Warren, Jeffrey Tambor, Stuard Pankin, Howard Morris, Rudy DeLuca.
Américain (1 h 40).

Un milliardaire cynique parie de vivre un mois chez les clochards de Los Angeles. Sans un sou en poche, sans plus d'identité. Il rencontre des cinglés pittoresques, des gens sans plus de scrupules que lui, et plus cruels encore car ils n'ont rien à perdre. Mel Brooks n'avait pas tourné depuis longtemps. Il n'a rien perdu de sa sauvagerie, n'a rien gagné en subtilité et reste toujours aussi impitoyablement efficace.

VO : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, dolby, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; U.G.C. Odéon, dolby, 8e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; U.G.C. Maillot, 17e (40-68-00-16).
VF : Pathé Impérial, handicapés, dolby, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, dolby, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, handicapés, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, handicapés, 18e (45-22-47-94).

Le Cri du papillon

de Karel Kachyna,
avec Tom Courtenay, Brigitte Fossey, Ingrid Held, Freddie Jones.
Anglo-franco-tchèque (2 h).

Un vieux mime capturé par la Gestapo, a une chance d'être sauvé s'il donne une représentation pour les enfants juifs de la ville. Il s'aperçoit qu'il s'agit de tromper la Croix-Rouge venue enquêter. Le film est censé traiter de la désinformation.

VO : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

Le Dossier Rachel

de Damian Harris,
avec Dexter Fletcher, Ione Skye, Jonathan Pryce, James Spader, Michael Gambon.
Britannique (1 h 34).

Déboires d'un séducteur pointilleux, qui met sur fichier d'ordinateur la liste de ses conquêtes, dont une certaine Rachel. Avec James Spader, spécialisé dans les personnages ambigus – *Sexe, mensonges et vidéo* – à la manière de Christopher Walken, à qui il ressemble un peu.

VO : Ciné Beaubourg, handicapés, 3e (42-71-52-36).

Le Fer et la Soie

de Shirley Sun,
avec Mark Salzman, Pan Qingfu, Jeannette Lin Tsui, Vivian Wu, Sun Xudong, Zheng Guo.
Américain (1 h 30).

Leçons de karaté pour l'été.

VO : Forum Horizon, handicapés, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46).
VF : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Navy Seals

de Lewis Teague,
avec Charlie Sheen, Michael Biehn, Joanne Whalley-Kilmer, Rick Rossovich, Cyril O'Reilly, Bill Paxton.
Américain (1 h 54).

Terrorisme et espionnage au Moyen-Orient. Ce que l'on appelle un film de circonstance.

VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George V, dolby, 8e (45-62-41-46).
VF : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, dolby, 9e (47-70-33-88) ; U.G.C. Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, dolby, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, dolby, 14e (43-20-12-06) ; U.G.C. Convention, dolby, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, dolby, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96).

La Valse des pigeons

de Michael Perrotta,
avec Sandrine Dumas, Arnaud Chevrier, Fouad Naasah, Nicolas Trone.
Français (1 h 30).

Trois copains et une fille dans la grand'ville, dure, dangereuse. Mais ils sont chaleureux et ne désespèrent pas. Un premier film français.

Forum Orient Express, handicapés, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THEATRE

Spectacle nouveau

Les Sept Grains de beauté

de Tayeb Saddiki,
mise en scène de l'auteur,
avec Tayeb Saddiki, Mustafa Salamat, M. Tahar Isfahani, Ali Smai, Mustafa Khalili, Abderrazak, Laarbi Koutair, Khadija Kiass et Khadija Fahri.

L'Œuvre continue à accueillir les francophonies lointaines. Voyages géographiques, voyages dans la poésie, dans les rêves de dix-huit contes et légendes.

L'Œuvre, 55, rue de Clichy, 9e. A partir du 19 août. Du lundi au samedi à 20 h 45. Matinée, samedi et dimanche à 15 heures. Tél. : 48-74-42-52. De 50 F à 150 F.

Sélection Paris

Le Bébé de M. Laurent

de Roland Topor,
mise en scène de Jean-Christophe Berjon,
avec Elsa Canino, Marina Fois, Pierre Hiessler, Messaoud Hemada, Emily Morel, Pierre François Martin-Laval, Eric Massot, Régine Vayssettas et Pascal Vincent.

L'humour de Topor est noir, dérangeant, virulent, dans son théâtre comme dans ses dessins, et son rire vrille aigu, déchirant. Topor est implacable.

Grand Théâtre d'Edgar, 6, rue de la Gaîté, 14e. Du lundi au samedi à 20 h 15, le samedi à 18 heures. Tél. : 43-20-90-09. De 90 F à 140 F.

Sur la grand'route

de Tchekhov
mise en scène de Jörg Stickan,
avec Valérie Beaugier,
Fabrice Camal, Laurent Hatat.

Dans une auberge au bout de la route se retrouvent des voyageurs. L'une des premières pièces de Tchekhov, portée sur le pittoresque – quelques-uns se souviennent du magnifique spectacle de Klaus Grüber au Festival d'automne, dans un baraquement de Saint-Denis, totalement et somptueusement funèbre.

Théâtre de la Main d'or Belle-de-mai, 15, passage de la Main-d'or, 11e. Du mardi au samedi à 21 h, dimanche à 17 h. Tél. : 48-05-67-89, jusqu'au 8 septembre.

La Ronde

d'après Arthur Schnitzler,
mise en scène d'Isabelle Nanty,
avec Dolorès Chaplin, Bénédicte Mathieu, Patrick Mille, Trinelline Biong, Kirati Elletsen, Eric Berger, Beata Niedzielska, Joseph Malerba, Elisabeth Simon, Yves Le Moign', Elisabeth Rodriguez, Sava Lolov et Lili Zazrava.

Cette intrigue facilement sordide de coucheries sans amour ni désir, dont Max Ophuls avait tiré un film amer et faussement léger, Isabelle Nanty en fait un rituel de la séduction machinale, de l'égoïsme mâle. C'est l'incommunicabilité exacerbée de gens qui ne peuvent pas se comprendre puisque, au sens littéral, ils ne parlent pas la même langue. Le spectacle vient d'un stage international de comédiens.

Lucernaire Forum Centre national d'art et d'essai, 53, rue Notre-Dame-des-Champs, 6e. Du lundi au samedi à 20 heures. Tél. : 45-44-57-34. De 71 F à 140 F.

MUSIQUES

Classique

Des Français à Crouttes

Profiter de cette longue soirée musicale en deux concerts pour visiter l'exposition Alquin dont Philippe Dagen a dit tout le bien qu'il faut en penser (*le Monde* du 2 août) et plonger dans les délices de la musique française du tournant de notre siècle : récital Ravel-Migot-Chabrier-Debussy par le pianiste Frédéric Chiu ; récital piano-chant de la mezzo Florence Katz accompagnée par Marie-Pascale Talbot, avec *la Chanson d'Ève, le Jardin clos* de Fauré et *les Serres chaudes* de Chausson. *Repas dans les jardins, en intermède* (70F).

Musique française au prieuré de Saint-Michel de Crouttes, le 17, 17 h 30 et 20 h 30. Tél. : 33-39-15-15.

Gustav Leonhardt à Paris

L'une des irremplaçables vertus du Festival estival est de ramener vers la capitale, hors saison et hors cadre institutionnel, des artistes de toute première catégorie. Gustav Leonhardt offre ainsi à la tribune de Saint-Germain-des-Près un programme international dans lequel on note, aux côtés de ceux de Bach, Purcell, Froberger et Sweelinck, les noms d'Arauxo, Kerll, Weckmann, Cabanilles, connus des seuls spécialistes.

Festival estival, le 20, 20 h 30 à l'église Saint-Germain-des-Près. tél. : 48-04-98-01.

Jamboree d'orchestres à Aix

Et voici à nouveau Aix-en-Provence dans l'actualité : l'animation, en août, du Théâtre de l'Archevêché est confiée, à compter de cette année, à Jean-Louis Pujol, qui y a invité, pour plusieurs programmes successifs, l'Orchestre des jeunes des Pays-Bas (les 20, 24, 27), le Glasgow festival strings (21, 26, 28), l'Orchestre français des jeunes (le 22) et l'Orchestre baroque des communautés européennes (le 23). En attendant, le 29, le Philharmonique de Leningrad et son chef Yuri Temirkanov, dans le *2e concerto pour piano* de Rachmaninov (soliste : Hélène Grimaud) et la *5e symphonie* de Tchaïkovski.

Musicales 91 d'Aix-en-Provence, à partir du 20, Théâtre de l'Archevêché, 20 h 30. tél. : 42-17-34-34.

Jazz

Festival d'Uzeste

C'est lancé. L'autre festival, *l'autre* des festivals, celui qu'on attend comme le sauveur, comme une pluie d'été, Uzeste musical enfin vient. Ouf ! On crevait de programmes pléthoriques, de chiffres éloquents, de réussites splendides, de tout un train-train où le jazz sert à la fois de promotion municipale, de justification morale et d'alibi esthético-ludique. Voici Uzeste.

Son programme est visiblement rédigé par Alfred Jarry, Raymond Roussel, Jacques Lacan et Pierre Dac. Ça nous change de la prose officielle. Les *intervenants, comédiens, artificiers, poètes*, musiciens, garçons coiffeurs, chasseurs, écologistes, savants, chercheurs, trouveurs, communalistes, sont triés sur le volet. Seul principe, limiter la sincérité et le caprice.

Au centre du village natal – Uzeste est un des villages natals de tout un chacun – le dernier *grand farceur politico-poétique*, Bernard Lubat. C'est aussi une grande et vraie mise en scène. Et sans doute la plus honnête puisqu'il ne *singe pas l'idée* rocambolesque d'un jazzman défunt (pavane). Laure Dutilheul joue Artaud, Michel Portal, Mozart, Richard Bohringer préside. On commence avec « La translande girondingue » (17-21), « Gascognadeloupe », « La batterie est en danger » et enfin « Il y a le feu d'artifice au lac ». On voit le genre.

Du 17 au 21 août. Tél. : 56-25-38-48

Rock

Ajaccio

Festival itinérant du rock méditerranéen

Une seule étape pour ce festival itinérant : les îles Sanguinaires avec une sélection de rock sudiste (et l'on ne parle pas ici de Lynyrd Skynyrd) : des groupes corses qui gagnent certainement à être connus : Jimmy Oihid, oranais de Lyon ; Bertignac, dont on ignorait jusqu'ici les accointances méditerranéennes mais à qui personne ne peut dénier la qualité de rocker ; Roé, entre rock et flamenco, et Bisqua, napolitains rock'n'roll.

Le 23 août, Ajaccio, les îles Sanguinaires (La Parata), 20 heures. Renseignements, tél. : 95-51-12-72.

Saint-Nazaire

Les Fêtes de la Mer

Programmation louisianaise presque exhaustive : du zydeco pour danser avec *C. J. Chenier et un grand auteur* cajun, Zachary Richards. Des fanfares de rue (l'Algiers Marching Band – Algiers est en face de La Nouvelle-Orléans, de l'autre côté du Mississippi – et l'Olympia Marching Band), des chanteuses (Edith Butler, acadienne du Canada), de la tradition pure avec le violoniste Dewey Balfa. De la musique jusqu'à ce que l'on voie des vapeurs à aubes sur l'estuaire de la Loire.

Les 23, 24 et 25 août, port de Saint-Nazaire, 20 F par jour avec accès à tous les spectacles. Renseignements, tél. : 40-53-03-75.

ARTS

Paris

André Breton

Le parcours esthétique d'André Breton, en plus de cinq cents œuvres, peintures, sculptures, dessins, objets d'art primitif, photographies... Sans oublier de nombreux manuscrits et les éditions originales de la plupart de ses livres. Où il se révèle que le poète-agitateur et penseur du surréalisme fut un grand collectionneur.

Centre Georges-Pompidou, grande galerie - 5e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 26 août 1991.

Jean Dubuffet, les dernières années

Dubuffet a été choisi entre tous, pour marquer l'ouverture du nouveau Jeu de Paume, le Dubuffet d'après l'*Hourloupe*, celui des grands *Théâtres de mémoire*, des *Psycho-Sites* avec personnages, des *Mires* solaires qui brouillent la vision, et des *Non-Lieux* aux ultimes traces de l'activité mentale, juste avant le noir. Époustouflant d'énergie.

Galeries nationales du Jeu de Paume, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 42-60-69-69. Tous les jours sauf lundi de 12 heures à 19 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures, mardi jusqu'à 21 h 30. Jusqu'au 22 septembre 1991. 30 F.

El Lissitzky

Une monographie bien faite, qui, pour la première fois permet de suivre le parcours du combattant Lissitzky, l'un des principaux acteurs de l'avant-garde en Union soviétique, au lendemain de la révolution. Le temps du constructivisme, quand les plasticiens cherchaient à faire rimer art et utopie, peinture et société, abstraction et langage universel.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 47-23-61-27. Tous les jours sauf lundi et jours fériés de 10 heures à 17 h 30, mercredi jusqu'à 20 h 30. Jusqu'au 13 octobre 1991. 30 F.

Aldo Rossi par Aldo Rossi

Une exposition-clef pour comprendre un des penseurs-phare du renouveau architectural des deux dernières décennies, chantre d'une continuité historique revisitée par une poésie parfois grinçante. Peu connu, voire méconnu en France, Aldo Rossi a reçu le prix Pritzker, l'équivalent du Nobel pour l'architecture. Il s'est lui-même mis en scène, avec intelligence, et cela ajoute le plaisir visuel à l'intérêt intellectuel.

Centre Georges-Pompidou, galerie du Ciel, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 30 septembre 1991.

Geer Van Velde, dessins

Calmes, médités, apparemment fragiles, les dessins d'un peintre hollandais (1898-1977) qui s'était fixé à Paris, dont l'œuvre, toute d'architectures de lignes et de plans brisés, est lieu de passage, fenêtre ouvrant sur le monde intérieur.

Centre Georges-Pompidou, Cabinet d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Tél. : 42-77-12-33. Tous les jours sauf mardi de 12 heures à 22 heures, samedi, dimanche de 10 heures à 22 heures. Jusqu'au 15 septembre 1991. 24 F.

OLIVIER DEBRÉ
C.C.C. Tours
et château d'Amboise
Jusqu'au 29 septembre

هكذا من الأصل

ENVIRONNEMENT

Un entretien avec M. Paul Quilès

« Je ne ressens pas de contradiction entre la fonction d'aménageur et l'approche écologiste »

nous déclare le ministre de l'équipement

Face à la grogne des protecteurs de l'environnement et à la pression de M. Brice Lalonde, le ministre de l'équipement, du logement, des transports et de l'espace, M. Paul Quilès, plaide dans l'entretien qu'il nous a accordé pour la construction des infrastructures de transport selon une politique « équilibrée », précédée par une concertation approfondie. Mais en dernier ressort c'est l'Etat qui décidera.

« Coup sur coup, à travers l'affaire du tunnel de Somport puis des manifestations contre le TGV Méditerranée, les divergences pour ne pas dire les contradictions entre équipement et environnement viennent de se manifester à nouveau...

– Les besoins d'équipement de la France restent considérables. D'ici une vingtaine d'années, le parc automobile doit passer de 21 millions à 32 millions de voitures particulières, entraînant une augmentation de la circulation de 40 % à 60 % en moyenne et de 100 % sur certaines autoroutes. Le trafic par chemin de fer devrait s'accroître de 40 % à l'issue des programmes TGV en cours. Quant au transport aérien, il est prévu sur la même période plus qu'un doublement du nombre des passagers. Dans les agglomérations, les déplacements urbains vont aussi s'amplifier sous l'effet combiné de l'évolution démographique et d'une plus grande mobilité des personnes.

» Tous ces chiffres témoignent de l'ampleur des besoins en transports et en infrastructures (routes, autoroutes, voies ferrées, aérodromes). Equiper la France est une nécessité, non seulement pour répondre à une demande quantitative, mais aussi parce qu'il s'agit d'un atout pour notre pays. Ces équipements améliorent notre compétitivité au sein de l'Europe. Ils contribuent à l'aménagement du territoire en rapprochant les hommes et les cités et en désenclavant les régions isolées. Ils favorisent le développement du tourisme sur notre territoire. Ils permettent pour certains d'entre eux – le TGV – une limitation de la pollution liée aux moyens de transport.

– N'empêche que ces équipements détruisent le territoire sur lequel ils sont construits et qu'ils sont censés favoriser...

– Il est incontestable que la réalisation de telles infrastructures peut porter atteinte à l'environnement. Qu'il s'agisse d'autoroute, de TGV ou d'aéroport, ces équipements consomment de l'espace : ils empiètent soit sur des terrains agricoles, soit sur des zones habitées. Ils peuvent également occasionner des nuisances comme le bruit et la pollution. Dénoncer, s'insurger, s'opposer, refuser : autant de réactions saines en démocratie, à condition bien entendu que l'on en respecte les règles ! Cela ne peut cependant tenir lieu de politique d'aménagement.

– Comment concilier la réalisation des grands équipements avec l'attachement des Français à la richesse de leur patrimoine naturel et historique ?

– Le ministère dont j'ai la charge a la responsabilité de cette tâche. Il y a six ans, aux mêmes fonctions, j'avais déjà eu la chance de contribuer à des décisions importantes : projet de tunnel sous la Manche, démarrage du programme TGV Atlantique, lancement de grands projets routiers (désenclavement de la vallée de la Tarentaise) et autoroutiers (Mâcon-Genève, Orléans-Clermont-Ferrand), lois de décentralisation de l'urbanisme, préparation des lois de protection du littoral et de la montagne. Aujourd'hui, élargi au tourisme et à l'espace, le ministère de l'équipement doit à la fois conduire la conception et la réalisation des programmes d'équipement et veiller au respect des règles que nous nous sommes données pour protéger notre environnement. C'est ce qu'il fait, et j'y suis tout particulièrement attentif.

« La concertation et le débat »

– Tous les ministres de l'équipement répètent cela depuis des années. Avez-vous une méthode pour y parvenir mieux que vos prédécesseurs ?

– Ma « philosophie de l'action » tient en trois points : une ligne de conduite, une méthode, un décideur. Ma ligne de conduite c'est la recherche de l'équilibre. Notre pays est un espace construit, par les hommes et à notre image. Le paysage français est notre plus grand livre d'Histoire, où se lisent le génie et les réussites de la France. Et j'ajouterai, où se lisent aussi son avenir et son ambition. Face aux tendances à l'homogénéisation, les nations peuvent et doivent affirmer leur identité. Cette

identité – facteur de cohésion sociale et de réussite économique – s'affirme aussi à travers l'architecture, et le paysage... Il faut donc définir un nouvel équilibre, qui réconcilie les logiques du développement et de la protection.

– Avec qui ? Et comment définir cet équilibre ?

– Par la concertation et le débat : c'est ma méthode. Il est indispensable d'engager le dialogue avec les populations directement concernées et leurs divers représentants. Il faut favoriser leur expression, consacrer le temps et l'argent nécessaires à l'étude de leurs propositions, jouer pleinement et honnêtement le jeu de la transparence. Autrement dit, favoriser une démocratie riche et interactive, et exprimer sa confiance dans la sagesse d'une expression collective. C'est cette méthode qui a été largement utilisée notamment dans l'étude du tracé du TGV Languedoc-Roussillon. Je suis convaincu que cette démarche, loin de faire perdre du temps, en fait gagner. Naturellement, il ne faut pas tomber dans la démagogie, qui consiste à survaloriser les expressions marginales. Mais il faut savoir prendre tout en compte. C'est une condition de la réussite.

– Compte tenu des arguments avancés par les opposants au TGV Méditerranée, avez-vous dit votre dernier mot ?

– Je suis choqué par leurs agissements dans la nuit de samedi 10 au dimanche 11 août, car la concertation est engagée depuis un an et demi. Par la SNCF dans un premier temps, par la mission Querrien ensuite, et sous l'autorité des préfets maintenant. M. Querrien et son équipe ont visité chaque commune concernée par les tracés. Ils ont tenu vingt-quatre réunions dans les six départements traversés. Ils ont rencontré tous les élus, toutes les associations.

» Ce temps de la concertation est un temps nécessaire, ce n'est pas, comme le disent ces opposants, une méthode conduisant à *« l'enlisement ou à l'usure »*. Le TGV est le mode de transport le moins polluant et le plus économique : il se fera. L'argument selon lequel le TGV pourrait emprunter les voies actuelles a maintes fois été réfuté. Envisagerait-on de construire une autoroute en suivant le tracé d'une route secondaire ?

» Chacun peut participer au sein des instances de concertation à l'élaboration du meilleur tracé possible. Cette proposition de tracé sera ensuite soumise à l'enquête publique menée par une commission parfaitement indépendante, puisqu'elle n'est nommée ni par le ministère des transports ni, *a fortiori*, par la SNCF, mais par le tribunal administratif. Ces règles, qui sont celles de notre démocratie, permettent aux points de vue minoritaires de se faire entendre.

« Parler d'une seule voix »

– Même en pratiquant une longue concertation, il faut bien un jour que quelqu'un décide. Entre l'Etat, la région, le département, parfois la commune, et les grandes entreprises nationales qui ont leur propre politique, les citoyens s'y perdent. Comment clarifier les responsabilités ?

– Ma méthode ne peut aboutir sans un responsable clairement identifié. En matière d'équipements d'intérêt national, le décideur garant du bien commun et de l'intérêt général c'est l'Etat, qui ne peut donc pas fuir ses responsabilités. Cette responsabilité a ses exigences : l'Etat doit savoir parler d'une seule voix ; il doit pouvoir décider en temps utile ; il doit dégager les moyens nécessaires pour financer les équipements ; il doit aussi savoir favoriser les efforts des collectivités territoriales et des investisseurs privés.

– En tenant ce discours, ne craignez-vous pas d'ouvrir une polémique au sein du gouvernement, notamment avec votre collègue M. Brice Lalonde, et, en outre, de prendre à rebrousse-poil à la fois les élus locaux et les écologistes ?

– Bien au contraire. Mon collègue, ministre de l'environnement, tout comme les élus, est sensible à ce discours de concertation, mais il faut bien que quelqu'un décide. Qui mieux que l'Etat peut arbitrer entre des points de vue parfois contradictoires ? La seule dénonciation des difficultés créées par le développement économique, l'illusion entretenue de la pertinence du *statu quo* et de l'immobilisme ne peuvent qu'aviver les contradictions au lieu de rechercher les rapprochements indispensables.

» Il serait tout aussi absurde de nier la force et la puissance des logiques d'expansion économique que de sous-estimer la nécessité de protéger l'environnement et le patrimoine français. Mon rôle, c'est précisément de faire la synthèse. Je ne ressens pas de contradiction entre la fonction d'aménageur et l'approche écologiste. L'équilibre, qui constitue l'objectif à atteindre, est un état parfois instable, mais je suis convaincu que c'est la seule voie possible. Dès lors que chacun affirme clairement ses responsabilités, l'espace français peut être un espace de réussite pour la France et un atout pour les générations futures. »

Propos recueillis par
MARC AMBROISE-RENDU

□ **Les écologistes contre l'allongement du tunnel du Somport.** – La décision prise par M. Paul Quilès, ministre de l'équipement, de déplacer l'entrée du futur tunnel du Somport (*le Monde* daté 11-12 août) pour qu'elle n'empiète pas sur le parc national des Pyrénées ne satisfait ni les Verts ni la Fédération France Nature Environnement. Cette dernière fait observer que le percement d'un tunnel autoroutier signifie, à terme, le passage d'une autoroute dans les 38 kilomètres de la vallée d'Aspe. *« On veut nous endormir en nous assurant qu'il n'y aura que deux voies,* dit le communiqué de France Nature Environnement, *et on se moque du monde lorsqu'on veut nous faire croire que les ours traverseront par des couloirs sous la route. »* La fédération annonce qu'elle attaquera en justice la déclaration d'utilité publique du tunnel.

SCIENCES

Trois mois après un premier échec

Nouvelle explosion au sol du lanceur japonais H-2

Le Japon vient de subir un nouveau revers dans le développement de la future fusée H-2, dont l'ambition est de concurrencer l'Europe et les Etats-Unis sur le marché des lanceurs de satellites. Lors d'un test de pressurisation effectué, vendredi 9 août, dans un laboratoire de Mitsubishi Industries Ltd., son moteur cryogénique LE-7 a explosé au sol, entraînant la mort d'un ingénieur.

Lancé par l'Agence spatiale japonaise (NASDA) en 1983, le programme de développement de la fusée H-2 a déjà essuyé une longue série d'échecs. Son moteur a notamment pris feu à quatre reprises, obligeant la NASDA à reporter une première fois à 1993 sa mise en service, initialement prévue pour 1992. Ce nouvel accident, qui survient quelques mois à peine après une première explosion (*le Monde* daté 19-20 mai), risque de retarder un peu plus la fabrication industrielle de ce lanceur à deux étages, futur concurrent d'Ariane-5, prévu pour placer en orbite géostationnaire des charges de 2 tonnes. – (*AFP.*)

EN BREF

□ **Le tribunal de Paris accorde un « sursis » aux mal logés du quai de la Gare.** – Les quatre-vingt-quinze familles sans logis qui campent depuis un mois à côté du chantier de la Très Grande Bibliothèque, au 133, quai de la Gare dans le treizième arrondissement de Paris ont obtenu du tribunal de Paris, mardi 13 août, jusqu'au 2 septembre pour évacuer les lieux. Dans son ordonnance, le juge des référés a indiqué que *« le délai imparti n'a pas été suffisant pour permettre de trouver à ce jour la solution d'intérêt général hautement souhaitable »* préconisée lors d'un premier jugement le 23 juillet. Cette décision a été reçue par les familles et l'association Droit au logement (DAL) comme *« un délai pour les pouvoirs publics »*, à qui il appartient de trouver des solutions. La mairie de Paris a fait savoir qu'elle *« maintient sur le fond sa position de ne pas reloger les squatters puisqu'ils se sont rendus coupables d'une violation caractérisée du domaine public »*.

□ **Incendie dans le métro de Londres.** – Près de deux mille personnes sont restées bloquées pendant deux heures dans le métro de Londres, mardi 13 août, à la suite d'un incendie qui s'était déclaré dans un conteneur à la station « Bank », au cœur de la City. Les pompiers ont éteint l'incendie très rapidement. Deux voyageurs ont été légèrement intoxiqués. Après l'incendie catastrophique de la station « King's Cross » (trente et un morts en 1987), les mesures de sécurité contre le feu avaient été renforcées dans le métro londonien. – (*AFP.*)

□ **Trois jeunes gens inculpés pour le meurtre d'un Algérien dans les Yvelines.** – Trois jeunes gens âgés de dix-huit à vingt-trois ont été inculpés d'homicide volontaire par un juge d'instruction de Versailles et écroués, mardi 13 août, quarante-huit heures après la découverte du corps d'un Algérien de trente-cinq ans, près de Villepreux (Yvelines). Après une altercation bénigne, samedi soir, dans un café de Saint-Cyr-l'Ecole (Yvelines), les trois jeunes, ivres, avaient emmené Benhamou Bari pour une *« virée »*. Dans un chemin de terre, ils se sont acharnés sur leur victime en lui tirant un coup de pistolet à grenaille dans la tête et en le lardant d'une vingtaine de coups de couteau à cran d'arrêt.

SPORTS

□ **AUTOMOBILISME : Mansell et Patrese au volant des Williams-Renault en 1992.** – Franck Williams et Patrick Faure, président de Renault sport, ont annoncé, mardi 13 août, qu'ils avaient renouvelé leur confiance au Britannique Nigel Mansell et à l'Italien Riccardo Patrese pour piloter leurs Formule 1 en 1992. Cette annonce coupe court aux spéculations sur la venue du Brésilien Ayrton Senna dans l'équipe franco-anglaise.

□ **CYCLISME : podium raté pour Frédéric Magné sur le kilomètre.** – Le premier titre des championnats du monde de cyclisme 1991, organisés à Stuttgart, a été remporté mardi 13 août par l'Espagnol José Moreno qui a devancé l'Allemand Jens Glucklich et le Trinitéen Gene Samuel dans l'épreuve du kilomètre amateurs. Le Français Frédéric Magné a pris la quatrième place, battu d'un centième de seconde pour la médaille de bronze.

□ **NATATION : deux records du monde battus aux championnats des Etats-Unis.** – Deux records du monde ont été améliorés, mardi 13 août à Fort-Lauderdale (Floride), à l'occasion de la deuxième journée des championnats des Etats-Unis. En 1 min. 57 sec. 30, l'Espagnol Martin Lopez-Zubero a battu l'ancien record du 200 mètres dos (1 min. 58 sec. 14) détenu par le Soviétique Igor Polianski depuis 1985. L'Américain Mike Barrowman a amélioré en 2 min. 10 sec. 60 son propre record du 200 mètres brasse (2 min. 11 sec. 23).

□ **Rectificatif.** – Contrairement à ce qui était indiqué dans le dossier consacré aux harkis dans *le Monde* du 7 août, les accords d'Evian entre le gouvernement français et le FLN, mettant fin à la guerre d'Algérie, ont été signés le 18 mars 1962, et non le 16 mars. D'autre part, le cessez-le-feu conclu à cette occasion a été proclamé en Algérie le lendemain 19 mars, à midi, et non le 13 mars, comme cela était écrit.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
DES LIVRES

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt
ILE SAINT-LOUIS
Dans pte cour XVIIe. Soleil, charme donnant sur arbres, env. 160 m². Entr., gd living + 3/4 chambres, cuis. à amén., 3e ét. sa asc. Trav. à prévoir. Tél. : 46-22-03-80. 43-59-68-04.

5e arrdt
7, R. CLAUDE-BERNARD
Imm. p. de t. rénové. Asc. & élevé. Balcon. BEAU 4 P., à rénover. 2 250 000 F. 45-04-24-30

Dans petite rue résidentielle du 5e, neuf jamais habité, env. 115 m². Living 50 m² + 2 chbres + 2 bains. Frais notaire réduits. 46-22-03-80 - 43-59-68-04

8e arrdt
EXCEPTIONNEL
Av. George-V, 4e. élevé, appt 100 m² env. Déco prestige, entrée, living dble + 2 chbres, 2 s.d.b. + cuisine équipée, état impecc., prestations luxe. 46-22-03-80 43-59-68-04, p. 22

11e arrdt
Rue Pelée, proc. mais métros. 2/3 P., 64 m², immeuble 1979, 3e étage, sur rue calme et jardin, double living et chambre, dressing, chauffage individuel, cave, parking. Prix : 1 600 000 F. Tél. le soir 43-55-31-53, le week-end 30-59-66-02.

16e arrdt
FOCH/POINCARÉ
Imm. gd luxe, idéal hab. ou p.-à-terre, couple ou pers. seule, studio entrée living + kitchenette + salle de bains indépendante. 46-22-03-80 43-59-68-04

TROCADÉRO (pche)
Superbe appt env. 180 m², Vue dégagée, soleil, 4e. élevé, galerie d'entrée + 3 p. de réception + 3 chbres + 2 s. de b. + chambre sce + parking. Tél. : 46-22-03-80 43-59-68-04

17e arrdt
PTE MAILLOT (pche)
Ensoleillé et aéré, env. 130 m², gd living 45 m² + 2 chbres, 5e. de bns, chbre serv. Etage élevé. Travaux à prévoir. 46-22-03-80 - 43-59-68-04

NEUILLY - 17e
Conviendrait couple ou pers. seule. Duplex vue dégagée, env. 140 m² + 85 m² terrasse. Luxueusement aménagé. R.C. : entrée + gd living + 1 chbre, s. de bns + cuis. + terrasse. 1er ét. : gde pièce bureau entourée terrasse. Park. Immeuble. 46-22-03-80. 43-59-68-04.

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Élysées, 8e
Recherche de toute urgence
BEAUX APPTS DE STANDING
petites et grandes surfaces
ÉVALUATION GRATUITE
sur demande
46-22-03-80
43-59-68-04 poste 22

locations non meublées demandes

Région parisienne
J.F. sérieuse recherche pour la rentrée
F2 sur 78 et proche banl.
Garanties sérieuses.
Tél. 42-50-09-66
(rép. ou après 19 h)

bureaux

Locations
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de sociétés.
Démarches et ts services.
Permanences téléphoniques.
43.55.17.50

pavillons

VIROFLAY RG, jolie maison comprenant entrée, séjour, cuis., office à l'étage : 3 chbres, s.d.b., w.-c. Prix justifié : 1.800.000 F. DOM. : 30-58-28-98. H.B. : 30-45-29-09.

ANTONY
Part. vd PAVILLON 70 m² s/200 m² terr. Ss-sol compl. S/S, 23 m², gde ch., gde s.d.b., cuis. équipée, w.-c. Et. : 2 ch. Près centre, RER. Bus à prox. 1 200 000 F. 42-37-07-34.

maisons individuelles

Vds Cantal, 20 mn Aurillac, mais. de caractère 100 m², 2 s.d.b., cuis. équip., 3 chb., sur 6 400 m². Ecrire Michel C. 15140 St-Projet-de-Salers

MAISON RÉNOVÉE
40 km Albi, 40 km Rodez, 50 km Millau, bord du Tarn
BROUSSE-LE-CHATEAU
Pierre de pays, toit en lauses, 2 log., tout confort, cheminée, 2 serr., 2 cav., jard. bord. riv. embrem., meublé de bon goût Prix : 550 000 F (à débattre) Téléphone : 48-80-71-45 (rég. parisie., à partir de 15 h) Sur pl. en août 65-99-46-37

propriétés

ILE-DE-FRANCE
Cœur forêt domaniale de Retz (près Villers-Cotterêts). A 1 heure de Paris par gare (accès direct).
PROPRIÉTÉ EXCEPTIONNELLE
Sur 17 000 m². Parc paysagé viabilisé. Vue imprenable. Entièrement clos par mur de pierres.
Maison entièrement de 100 m² et une belle grange ancienne sur 2 niveaux (poutres et pierres à reconstruire). Chasse, pêche, équitation, aéroclub.
Prix : 2 850 000 F.
Tél. bureau : 47-23-55-18
Tél. domicile (le soir) 47-34-33-04
Fax : 40-70-01-30

CHAUMES-EN-BRIE
SEINE-ET-MARNE (77)
30 minutes de Paris par N 4
Ancien moulin, 230 m² habitables Piscine chauffée, pool house, sur parc paysagé clos. 11 800 m², en bordure de rivière. Portail électrique. Serre. Chenil. Nombreuses prestations. 5 000 000 francs. tél. : (1)45-69-74-92 ou (1) 64-06-35-88.

villas

MAROLLES-EN-BRIE
VAL-DE-MARNE
Villa 7 PIÈCES sur 900 m² terrain, rez-de-ch. : séjour dble cathédrale, cheminée, 2 chbres, salle de bns, cuis. équipée, w.c., buanderie. 1er ét. : 2 chbres, s. de bns, dressing, garage 2 voitures, terrasse 200 m², quartier résident., proches commerces, écoles, lycée, équip. sportifs, golf, tennis, centre équestre. Prix : 1 600 000 F. Après 19 h : 48-88-12-78

L'AGENDA
Vacances
Tourisme
LANDES
caravane à louer à partir du 15 août. Camping à la ferme 15 km de Dax. Calme, ombragé. Tél. (16) 58-89-80-42

Driscoll House Hotel, 200 chambres indiv., 130 livres sterl. par sem., bonne cuisine. Rens. : 172, New Kent Road, London SE1 4YT, G.B. 19-44-71-703-4175.

CHATEL Haute-Savoie
Loue appart. Rez-de-ch., tt conft, 6 pers. Libre sept. 1 500 F la quinzaine. Tél. (16) 50-73-24-74, à partir de 18 heures.

animaux

A vendre
FEMELLES BOXER
nées le 31 mai 91
Disponibles de suite.
Pelage bringé
2.500 F
Tél. (16-1) 34-53-88-63
le soir

Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin de transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.

ÉCONOMIE

Les ambitions du groupe britannique sur la firme d'articles de sport

L'affaire de sa vie !

Qu'on se le dise! De son exil estival à bord du Phocéa, son yacht, M. Bernard Tapie a laissé des consignes claires à son équipe de communication, encore présente dans ses bureaux parisiens de l'avenue de Friedland. Il ne cède aucune action d'Adidas, il ouvre simplement le capital de BTF Gmbh, le holding allemand qui porte la participation de 95% de son groupe dans la firme d'articles de sport d'Herzogenaurach.

Formellement, le député de Marseille dit vrai. Les titres Adidas ne changent pas de main. Mais le contrôle de la firme aux trois bandes va être singulièrement modifié par l'opération annoncée mardi 13 août (*le Monde* du 14 août).

BTF, qui reste majoritaire, cède 45% de sa filiale allemande à un ensemble composé de nouveaux partenaires, ainsi qu'au management d'Adidas. Cette cession n'est pas vraiment une surprise. L'homme d'affaires en avait assez clairement évoqué la possibilité en juin (*le Monde* du 28 juin). L'équation était simple: ne pouvant compter ni sur les seuls bénéfices de la société Adidas encore en convalescence, ni sur ses propres ressources (celles de BTF sont plutôt limitées), le député de Marseille devait trouver ailleurs l'argent pour se désendetter et pour s'acquitter notamment d'une première échéance de 600 millions de francs, tombant courant août, sur les 1,6 milliard empruntés pour racheter Adidas au cours de l'été 1990.

Plusieurs solutions s'offraient à lui: honorer ses engagements en cédant les autres filiales de BTF ou élargir son tour de table. Le député de Marseille a longtemps compté sur la première option, mais a dû, vite, se rendre à l'évidence. Même si M. Tapie est un excellent vendeur, les actifs de BTF (Testut, Terraillon, la Vie Claire...) n'ont guère excité les repreneurs. Seule la cession de Donnay a, pour le moment, été réalisée. L'ouverture du capital de BTF Gmbh n'est pas un échec en soi. Elle fait partie de la vie normale d'une affaire. Elle relativise cependant les proclamations faites l'an dernier par le député de Marseille. M. Tapie voulait faire ses preuves d'industriel, prouver qu'il savait aussi gérer une affaire, qui était «*celle de sa vie*» sur la durée. Le désengagement partiel qu'a opéré le patron de l'OM au profit de trois établissements financiers publics (le Crédit Lyonnais, les AGF et la banque Worms) et surtout d'un pool d'investisseurs britanniques aux ambitions non déguisées n'est certes pas un des classiques allers et retours auxquels il nous a habitué. Reste que deux échéances combinées (bancaire pour la première, politique pour la seconde avec les élections régionales de 1992) ont finalement eu raison de ses ambitions industrielles récemment affichées.

CAROLINE MONNOT

M. Tapie introduit Pentland chez Adidas

M. Bernard Tapie a annoncé, mardi 13 août, l'ouverture, à hauteur de 45 % du capital, du holding qui contrôle la société allemande d'articles de sports, Adidas (*le Monde* du 14 août). A côté d'investisseurs institutionnels français (le Crédit lyonnais, les AGF et la banque Worms) et du management, le patron de l'OM introduit dans le tour de table un groupe britannique familial, Pentland, qui ne cache pas ses ambitions sur la firme aux trois bandes.

LONDRES

Correspondance

Le rachat, mardi 13 août, par Pentland Group de 20,05 % du capital de contrôle de la firme Adidas, pour 46 millions de livres (450 millions de francs), à la faveur d'une augmentation de capital décidée par M. Bernard Tapie, illustre le dynamisme de ce groupe familial britannique, spécialisé dans les équipements sportifs et les accessoires de mode, que préside M. Stephen Rubin.

« Nous savions depuis quelque temps que Bernard Tapie voulait procéder à une augmentation de capital. On a saisi cette occasion pour prendre une participation dans une société que nous connaissons bien », nous a déclaré, mardi soir, M. Stephen Rubin, président de Pentland Group PLC. Se considérant avant tout comme *« un investisseur passif plein de dynamisme »*, M. Rubin, cinquantenaire ans, a reconnu qu'il était prêt à prendre la majorité de contrôle dans la firme allemande aux trois bandes : *« Nous estimons qu'Adidas est une excellente société qui a besoin de se développer. Notre offre amicale a tourné court, car Bernard Tapie voulait garder la maîtrise d'Adidas. »*

Croisé de l'OPA amicale ou raider rusé ?

Pour ses admirateurs, M. Stephen Rubin, fils du fondateur de Pentland Group, est un croisé de l'OPA «amicale» comme on n'en fait plus. Pour ses adversaires, c'est un *raider* rusé et ambitieux. L'économie britannique bat-elle de l'aile ? Le patron de Pentland Group s'offre le luxe de s'étendre. Pour la City, l'annonce du 13 août s'inscrit dans une stratégie à long terme visant à prendre le contrôle d'Adidas. Pentland, qui était déjà le distributeur de Pony avait racheté à Adidas cette société au début de l'année. La cession, en 1990, des deux-tiers de Reebok International, acquis sur un coup de génie en 1981 pour une somme dérisoire, avait permis à ce chef d'entreprise du nord de Londres de constituer un trésor de guerre de quelque 220 millions de livres. Après le rachat de Pony, M. Rubin a injecté 46 millions de livres dans Bernard Tapie Finance GMBH qui contrôle 95 % de la firme allemande d'articles de sport.

Fondé dans les années 30, Pentland Group est demeuré une entreprise familiale, malgré l'introduction du titre en bourse en 1964. En Grande-Bretagne, la compagnie possède Speedo (maillots de bain) et Hanson-White (papeterie). Le groupe est également présent aux Etats-Unis (électroménager) et en Asie du Sud-Est (import-export). Speedo possède une filiale française. Pentland Group distribue en Grande-Bretagne Kickers (groupe Z) et les chaussures légères Lacoste.

En fonction de l'accord passé entre les différents investisseurs, Pentland devrait porter sa participation dans Adidas à 25,5 % entre 1993 et 1996. Reste à savoir si M. Rubin, fasciné par la société Adidas, ne sera pas, un jour, tenté de piocher à nouveau dans sa tirelire. Il dispose d'une trésorerie de 125 millions de livres (1,3 milliard de francs).

MARC ROCHE

Accordant un répit jusqu'au 31 décembre

Le gouvernement demande à l'UNEDIC de participer au financement du chômage partiel

Le ministre du travail n'a pas abandonné l'idée d'impliquer les partenaires sociaux dans sa politique de prévention des licenciements. Dans un communiqué publié mardi 13 août, Mme Martine Aubry a *« invité »* les responsables patronaux et syndicaux du régime d'assurance-chômage de l'UNEDIC à *« reprendre la discussion »* sur leur éventuelle participation financière au mode d'indemnisation du chômage partiel *« au-delà du 31 décembre »*.

Le recours à cette formule s'est accru depuis le début de l'année, avec une moyenne mensuelle de quelque 600 000 heures indemnisées, contre 200 000 un an auparavant. Et on estime Rue de Grenelle qu'il vaut mieux, dans cette période de dégradation de la situation de l'emploi, *« inciter les entreprises confrontées à des difficultés à très court terme, à recourir au chômage partiel, plutôt que de procéder à des licenciements »*.

En attendant, Mme Aubry a décidé d'augmenter jusqu'au 31 décembre la participation financière de l'Etat dans l'indemnisation du chômage partiel : le décret en a été publié au *Journal officiel* du 8 août. Depuis le 1er juillet, la part de l'Etat dans cette allocation a été portée de la moitié aux deux tiers du salaire horaire brut calculé sur la base du SMIC (égal à 27 francs), soit une participation de 18 F de l'heure au lieu de 13,23 F (1).

Compte tenu de la précédente revalorisation décidée en mars, la participation de l'Etat dans ce financement a progressé de près de... 75 % en cinq mois. Et sous le double coup de l'augmentation du nombre de personnes indemnisées et de l'entrée en vigueur de cette mesure, l'enveloppe ministérielle allouée au chômage partiel devrait s'élever, en 1991, à 270 millions de francs, contre 141 millions en 1990 et 130 millions en 1989. Une charge financière que l'Etat se refuse à assumer seul, au-delà du 31 décembre.

Reste que la majorité des partenaires sociaux de l'UNEDIC avait, en mars dernier, refusé une première fois de participer au financement du chômage partiel en invoquant, en particulier, des risques de déséquilibre budgétaire du régime d'assurance-chômage. Une situation jugée préoccupante par les responsables du régime, qui ont décidé de se réunir, le 23 septembre, pour examiner les moyens d'éviter un trop grand dérapage.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

(1) Le tiers restant demeure à la charge des employeurs.

De l'or au dollar

Suite de la première page

Plus rien, dans le monde ne sera depuis lors comme « avant » : ni les monnaies, cela va de soi, ni la finance, ni le cadre dans lequel se déroule la vie économique.

Les choses se compliquent quand on s'avise précisément de ceci : le changement introduit par la fameuse décision a été plus apparent que réel.

En réalité, le monde n'est pas passé d'un système monétaire à un autre. Il a, *fondamentalement*, gardé le même, se contentant de modifier le mode d'emploi. Avant, le dollar se servait de l'or pour affermir son pas ; ensuite, il a entrepris de marcher tout seul, pas toujours très droit, mais en restant plus que jamais le chef de file.

En abandonnant sur le chemin la *« relique barbare »* (le mot de Keynes pour stigmatiser l'or), l'économie de marché se serait-elle privée, contre l'attente des économistes les plus célèbres de l'époque, d'un quelque chose en plus? Pourrait-il se faire que l'or, dont plus personne de sérieux ne parle, ait joué un rôle positif aussi longtemps que les grandes nations capitalistes lui avaient accessoirement, mais officiellement, reconnu une fonction ? *A priori*, ce qui paraît le plus absurde, c'est bien l'attitude qu'elles ont adoptée aujourd'hui : le thésauriser jalousement – faisant enfin de lui une véritable relique – dans leurs coffres, sans plus jamais le faire circuler, à l'*exception notable du* SME, où l'or sert de contrepartie à l'émission des écus que s'échangent les banques centrales du «système».

Le moment est peut-être venu de s'interroger à nouveau sur ces questions, sans retomber dans la mythologie de la «discipline» de l'or – n'oublions pas la profonde remarque des experts de la SDN en 1931 : l'étalon-or a sans doute sombré parce que trop difficile à gérer! – ni dans la mythologie de la *monnaie «abstraite» : quoi de* plus concret qu'une valeur qui vous permet d'acheter cinq kilos de légumes ou une automobile?

La clé de voûte

Pour tenter d'y répondre, il n'est pas inutile de revenir sur les mésaventures du système «or-dollar», celles qui conduisirent Nixon à déclarer forfait. Analysant l'événement du 15 août, le quarante-deuxième rapport de la BRI (1) relatif à l'exercice allant du 1er avril 1971 au 31 mars 1972, commence par ces phrases, propres tout autant à rassurer qu'à inspirer de l'angoisse au lecteur de l'été 1991 : *« En 1971, la longue série de déficits continus de la balance des paiements des Etats-Unis et les tensions croissantes auxquelles le système monétaire international était lui-même soumis ont amené la situation au point de rupture. »*

A cette lecture, on oscille pour l'avenir entre deux hypothèses. L'une est de se dire que si ces déficits américains ont pu ainsi se perpétuer sur une aussi longue période, la preuve est quasiment faite qu'on peut vivre avec ; la seconde est qu'en fait de dérèglement et de catastrophe, on ne perd malheureusement rien pour attendre. Mais avant de reparler de ces déficits, passés, présents et futurs (la probabilité de leur disparition est nulle, malgré les espoirs resurgis récemment pour la énième fois de les voir se résorber), jetons un coup d'oeil rétrospectif sur la convertibilité or-dollar, clef de voûte de l'ancien régime des changes fixes.

La première «crise», celle qui jeta littéralement l'effroi au département du Trésor américain, à la Fed (institut d'émission des Etats-Unis), et d'une façon générale auprès des autorités monétaires du *monde entier*, remonte assez loin : au deuxième semestre de 1960. On s'inquiète alors d'une demande d'or fortement accrue, et de la poussée des cours qui en résulte sur le marché de Londres.

Songez que de la mi-juillet à la mi-septembre de cette année-là, le prix de l'once s'élève de 35,09 à 35,24 dollars! On jugerait aujourd'hui une pareille hausse microscopique. Qu'elle ait pu mettre en émoi tous les ministères des finances et banques centrales de *quelque influence fait sourire* aujourd'hui. On devrait plutôt s'attrister d'avoir à ce point perdu le sens des délicats mécanismes qui tendaient à régler les affaires monétaro-financières de ce monde. Le rapport de la BRI déjà cité nous livre le fin mot de l'histoire : *« Le cours dépassait ainsi, pour la première fois depuis la réouverture du marché de l'or de Londres en mars 1954, le niveau à partir duquel il était avantageux d'acheter du métal au Trésor américain et de l'expédier à Londres pour le revendre sur cette place »*. Et de conclure : *« En d'autres termes, le cours de l'once sur le marché s'est écarté du prix officiel »* .

Une nouvelle poussée d'achat porta le cours, pendant les derniers jours d'octobre 1960, à 40 dollars l'once. *« ...Le dollar n'a jamais retrouvé la confiance absolue qu'il inspirait auparavant »*, nous dit le quarante-deuxième rapport de la BRI (écrit onze ans et demi plus tard) à propos de cet épisode.

A la lumière de cet épisode, on voit aussi plus clairement pourquoi il est *illusoire d'opposer* la notion, supposée moderne, de monnaie abstraite à la monnaie traditionnelle, dont la valeur était mesurée par le poids d'or qu'elle était susceptible d'acheter.

Dans le système moderne, la valeur de la monnaie s'estime communément par rapport à sa capacité d'acquisition du « panier de la *ménagère* » composé des deux ou trois cents articles (selon les pays) faisant partie de l'indice des prix – parmi lesquels se trouvent les patates auxquelles je faisais allusion un peu plus haut! La monnaie est dite stable, si l'unité monétaire (1 franc, 1 dollar, etc.), permet d'acquérir, à travers le temps, la même fraction du panier en question. Dans les deux cas, le succès est obtenu quand le pouvoir d'achat de la monnaie est le plus *réel* possible.

Quoi qu'il en soit, l'alerte de fin 1960 provoqua une réaction de grande portée. Huit banques centrales s'associèrent pour former le pool de l'or, dont la mission était de stabiliser le marché dans la limite de ce qu'on appelait traditionnellement les *« gold points »* (points d'or), seuil à partir desquels il devenait avantageux, comme expliqué plus haut, d'expédier le métal vers une autre place, ou au contraire de l'en faire venir. C'est ainsi qu'à partir de 1961 *fonctionna à nouveau un système* de convertibilité totale en or des grandes monnaies (les huit pays du *pool*) pour les particuliers. Cela complétait la convertibilité assurée pour le dollar par le Trésor américain pour les seules institutions officielles.

L'âge d'or du système

En période de calme, les particuliers avaient tendance à vendre de l'or plus qu'ils n'en achetaient. Qu'à cela ne tienne! Les banques centrales, dont la mission était de veiller au maintien de la parité or, se portaient collectivement acheteuses et fournissaient donc, aux vendeurs, de la monnaie. Tel fut le cas pendant la période 1961-1965.

Au cours de ces années-là, le pool de l'or fut acheteur net d'or. Les réserves métalliques officielles augmentaient, quoique de façon insuffisante, le mouvement de déthésaurisation n'ayant jamais été très loin. Ce fut pourtant, c'est le cas de le dire, l'âge d'or du système de Bretton Woods : l'inflation aux Etats-Unis restait très faible (inférieure à 2 %) ; c'était aussi le cas pour l'Allemagne, l'Italie, la Suisse, les Pays-Bas ; la France avait considérablement amélioré sa situation, le Japon sortait de l'instabilité.

Ce tableau devait s'assombrir bientôt, sous l'effet, notamment, de l'inflation interne américaine et du mécanisme pervers de l'accumulation des «balances dollars» dont on va parler dans un instant. La spéculation à la hausse de l'or reprend avec une vigueur décuplée. Le *pool de l'or*, pour maintenir le cours sur le marché libre (celui ouvert aux particuliers) à la parité officielle se voit contraint de puiser dans les réserves officielles pour approvisionner un marché devenu insatiable. Pour arrêter les frais, le *pool* se dissout en mars 1968. C'est dès ce moment-là que prend réellement fin le régime de libre convertibilité. Le prix de l'or, sur le marché libre, monte au-dessus de la parité devenue par là-même largement fictive. Les banques centrales se sont délestées de la responsabilité de maintenir la valeur or de leurs monnaies respectives.

La convertibilité offrait aux agents économiques une option qui a disparu avec elle : en cas de risque d'inflation, ils pouvaient à volonté *sortir* de la monnaie en acquérant à la place, sans délai et à volonté, des morceaux d'actifs de la Banque d'émission obligée de céder de l'or. Cela constituait pour cette dernière une forte incitation à réagir rapidement. En l'absence de ce mécanisme, on est en régime de «cours-forcé». L'expression dit bien ce qu'elle veut dire, même si on a perdu jusqu'à la conscience de cette caractéristique essentielle, et frustrante, de notre système monétaire.

En régime de cours forcé, les citoyens n'ont plus directement barre sur l'*institut d'émission*, celui-ci a été mis, par un acte d'autorité, au-dessus de la loi commune, autrement dit à l'abri des atteintes de ses créanciers (tout détenteur de monnaie possède une créance sur la banque d'émission). *Pour sortir de la monnaie*, il n'est plus qu'un seul moyen : se porter acheteur directement des marchandises offertes par le marché, et en particulier des biens-refuges (ou considérés comme tels). Une masse a été substituée à un mécanisme de précision. L'inflation a beaucoup plus de latitude pour se développer, et se développer vite, sans que les autorités s'aperçoivent toujours de sa réalité.

N'a-t-il pas fallu, au cours de la période récente, où l'on aurait pu croire le pouvoir politique et monétaire sur ses gardes, plusieurs années avant que ce pouvoir finisse par reconnaître le caractère proprement inflationniste de la hausse effrénée des cours de Bourse, de l'immobilier, des œuvres d'art ? Cette prise de conscience n'a même commencé, tant aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, qu'au Japon et en France, qu'au moment où l'envolée s'essoufflait... En attendant, on a laissé se dégrader la situation, sinon *« jusqu'au point de rupture »* comme en 1971, tout au moins jusqu'au point où il devient extrêmement périlleux d'abaisser les taux d'intérêt résultant d'une *inflation trop longtemps passée* sous silence, sous prétexte qu'elle avait trouvé son exutoire en dehors du champ couvert par l'indice des prix à la consommation.

L'accumulation des balances dollars

Pour en revenir aux événements qui précédèrent et préparèrent le 15 août 1971, il convient de faire une grande place à l'accumulation des balances dollars. La devise américaine étant utilisée comme instrument de réserve, au même titre que l'or, par les banques centrales, celles-ci, quand le système de Bretton Woods commença vraiment à être appliqué à l'échelle du monde occidental industrialisé (à partir de 1959), profitèrent d'abord sans états d'âme de l'aubaine, chaque fois que le dollar avait un accès de faiblesse : c'était pour elles l'occasion de se constituer des réserves. Les dollars ainsi acquis étaient immédiatement placés en bons du Trésor aux Etats-Unis.

L'opération s'analyse donc comme un octroi de crédit à ces derniers. Le fonctionnement du système monétaire international leur fournissant automatiquement un complément de pouvoir d'achat, le montant des dépenses s'est «spontanément» ajusté à ce surcroît de ressources, sans qu'il soit besoin de les demander à l'épargne nationale. D'où la permanence du déficit.

Ce qui arriva à partir de 1967/68 est que le montant des balances (avoirs) en dollars accumulés à l'étranger dépassa le montant du stock d'or, jetant un doute sur la possibilité d'assurer dans l'avenir la convertibilité. Le dollar s'affaiblit sur le marché des changes ; cela conduisit les banques centrales d'Europe et du Japon, au moment même où elles voyaient d'un oeil de moins en moins favorable se grossir leurs portefeuilles respectifs de titres de la dette américaine, à en acquérir encore davantage pour empêcher une chute brutale du dollar sur le marché des changes. La première à arrêter le jeu fut la Bundesbank : le 5 mai 1971, elle annonce sa décision de laisser flotter le dollar à Francfort, autrement dit, de ne plus le soutenir automatiquement.

Cette décision était aussi significative et pas moins importante que celle que devait prendre le président Nixon, moins de trois mois et demi plus tard. Deux volontés contraires s'exprimaient. Les Allemands voulaient s'affranchir de l'obligation d'accroître sans limite leurs crédits au Trésor américain. Les Etats-Unis voulaient empêcher les banques centrales étrangères de sortir du dollar par prélèvement sur le stock d'or de Fort Knox, et, pour y parvenir, instituer à l'échelle internationale le cours forcé de la monnaie souveraine.

Depuis lors, la tension entre ces deux volontés n'a pratiquement cessé de marquer l'histoire monétaire. La suppression de la convertibilité officielle fut suivie par un replâtrage (décembre 1971) du régime des taux fixes. La spéculation l'emporta, dès le premier trimestre 1973. Depuis lors, le dollar flotte. En principe, l'obligation de le soutenir a disparu. Mais en réalité, l'accumulation des avoirs en dollars par les banques centrales – ces avoirs avaient plus augmenté en 1970/71 que pendant les onze années précédentes! – a continué, sur une échelle encore plus grande, à l'occasion des crises de change survenues, l'une en 1977/78 (quand le dollar tomba au-dessous de 4 francs à Paris), l'autre en 1987/88.

Le système monétaire international est de plus en plus un système de crédit international. Cela non plus n'est pas étranger à la détérioration de la situation, caractérisée par la persistance de taux d'intérêt élevés.

PAUL FABRA

(1) Banque des règlements internationaux, dont le siège est à Bâle.

Pour maîtriser l'inflation

Le gouvernement soviétique propose un gel des salaires

Au cours d'une conférence de presse mardi 13 août, le premier ministre soviétique, M. Valentin Pavlov, a annoncé une proposition du gouvernement visant à geler les salaires en URSS, pour maîtriser l'inflation. Les Républiques ont, selon M. Pavlov, refusé pour l'instant cette proposition. Pour compenser la multiplication par deux ou trois des prix de détail intervenue le 2 avril, la plupart des salaires ont été pratiquement doublés. Le gouvernement soviétique veut *« stabiliser la croissance de la masse monétaire »* par la réduction de l'écart *« entre la production et la rémunération du travail »*, a déclaré le premier ministre.

D'autre part, dans le cadre de la préparation de l'approvisionnement des villes durant l'hiver, l'Etat, pour stimuler la production de biens agroalimentaires, a prévu de payer ses achats aux agriculteurs avec des biens de consommation et non plus en roubles.

هكذا من الأصل

Le gouvernement [illegible] de participer au financement du [illegible] Golfe

ÉCONOMIE

FINANCES

La réunion de rentrée de la Bundesbank

M. Schlesinger a préparé les marchés à une hausse des taux d'intérêt en Allemagne

La réunion du conseil de la Bundesbank présidée par son *nouveau patron, M. Helmut Schlesinger, devait se tenir jeudi* 15 août à Francfort. *Le successeur de M. Karl Otto Poehl* n'avait pas caché, ces derniers jours, qu'un durcissement du crédit pourrait intervenir. La probable hausse des taux d'intérêt allemands suscite des inquiétudes dans les autres pays industrialisés engagés dans un cycle d'assouplissement du crédit. En Allemagne, la controverse est aussi présente. Le ministre de l'économie, M. Jürgen Möllemann, a déclaré *qu'«une hausse des taux perturbera considérablement le début de la reprise à l'Est»* et freinera *la croissance à l'Ouest.*

Il y a trois ans, hantée par la résurgence de l'inflation et les dérapages salariaux, l'Allemagne s'engageait, sous la houlette de la puissante banque centrale, la Bundesbank, dans un cycle de hausse des taux d'intérêt. Le monde *industrialisé* se remettait alors du krach boursier d'octobre 1987 et jouissait d'une forte croissance économique. Aujourd'hui, le monde anglo-saxon tente de sortir de la *récession alors que dans plusieurs* pays d'Europe continentale l'activité est languissante. La plupart des grands pays ont desserré la vis du crédit, et pourtant l'Allemagne pousse *toujours dans le sens de la* hausse des taux.

Selon toute vraisemblance, la Bundesbank annoncera, jeudi 15 août, au terme de sa réunion bimensuelle de rentrée, un relèvement de l'un ou l'autre de ses taux directeurs, l'escompte ou le lombard, ou peut-être des deux (ils sont *actuellement fixés à 6,5 % et 9 %*). Ni les gouvernements étrangers ni les marchés financiers ne seront surpris d'une telle nouvelle. Elle ne ferait que confirmer la politique économique menée depuis plusieurs années à Francfort, avec encore plus de vigueur depuis la chute du mur de Berlin. Cette décision est d'ailleurs déjà largement inscrite dans les cours du marché obligataire.

L'obsession de l'inflation

La Bundesbank a toujours justifié le durcissement du crédit par la nécessité de la lutte contre la hausse des prix, son obsession. Tout au long de la *décennie* 80, l'inflation était pourtant restée très inférieure en Allemagne à celle des autres pays industrialisés (exception faite du Japon). Si *crainte il devait* y avoir, c'était surtout d'«importer» de l'inflation de l'étranger, des Etats-Unis en particulier, par le biais des *parités de change. Comme* le Japon, l'Allemagne parlait beaucoup d'inflation, mais n'en souffrait jamais. Or, on ne peut reprocher aujourd'hui aux responsables monétaires allemands leur hantise de l'inflation. L'absorption de l'ancienne RDA a provoqué une très forte hausse de la demande intérieure, et l'indice des prix s'oriente nettement à la hausse. Au cours du mois de juillet, il a atteint 4,4 % en rythme annuel, *contre* 2,5 % en 1990.

La poursuite du resserrement du crédit paraît donc facilement justifiable par la *nécessité de* lutter contre l'accélération des prix; des taux d'intérêt plus élevés découragent la consommation et ralentissent la *croissance* de la masse monétaire; la réussite rapide de la réunification passe par une discipline économique très stricte. Pourtant le discours des responsables de la Bundesbank suscite de nombreuses critiques, aussi bien en Allemagne qu'à l'étranger. Outre-Rhin, la population a déjà conscience de faire beaucoup de sacrifices *au nom* de l'unification : le marché du travail a été déséquilibré, l'impôt sur le revenu et les prestations sociales ont été *relevés, la* TVA le sera. M. Schlesinger, en poste depuis à peine plus d'un mois, agit-il trop vite et trop violemment?

A l'étranger, où la récession inquiète, on craint un effet de *contagion qui nuirait* encore davantage à l'activité. Plusieurs pays, liés au SME, pourraient être contraints de relever leurs taux ou, du moins de mettre un terme à l'assouplissement du crédit entrepris récemment. C'est le cas des Etats de la «zone mark», comme la Belgique, qui souffre déjà d'une activité très *languissante* et d'une dette publique particulièrement lourde. C'est vrai aussi des pays nordiques Danemark, Suède, Norvège, dont les deux derniers ont choisi de lier leur monnaie *au SME, en diminuant les taux* d'intérêt. Quant aux gouvernements français ou britannique, ils ont tous deux présenté l'assouplissement du crédit comme une nécessité pre*mière de leur politique économique*, mais la défense de la parité de leur monnaie vis-à-vis du mark remet leurs projets en question.

Le dollar pourrait réagir à cette *situation nouvelle* en s'affaiblissant nettement; les taux d'intérêt à court terme se situent désormais à 5,5 % aux Etats-Unis, contre plus de 8 % *il y a un an, alors qu'en Allemagne ces mêmes taux sont passés de* 7,75 % à près de 9 %. De nombreux investisseurs pourraient être tentés de délaisser les placements en monnaie américaine au profit de la zone européenne, bien plus rémunératrice : une bien mauvaise idée au moment où le déficit budgétaire américain n'a jamais été aussi élevé *et où la Réserve fédérale ne peut se* permettre de relever ses taux.

Partout on estime que la forte croissance de l'économie allemande – elle a atteint plus de 5 % à l'Ouest en rythme annuel au premier trimestre – pourrait s'essouffler rapidement. Des taux trop élevés risqueraient alors d'aggraver le retournement de conjoncture. Est-ce *pour faire face à toutes ces critiques* que le nouveau président de la Bundesbank, M. Helmut Schlesinger, rompant avec la tradition de secret de *l'institut d'émission, se répand* depuis plusieurs semaines «in de justifier la politique de son institut ?

Le 15 août ou un peu plus tard, *la Bundesbank devrait donc décider* de relever le coût du crédit. Confrontés, par le passé, à un tel sentiment inéluctable, les marchés *s'étaient généralement consolés en* pensant que la hausse qu'ils redoutaient serait la dernière. Les événements leur avaient donné tort. *Aujourd'hui, la très faible croissance* économique mondiale, les perspectives de ralentissement en Allemagne même et les dissensions qui *se font jour au sein du pays leur* donnent un peu plus de chances d'avoir raison.

FRANÇOISE LAZARE

REPÈRES

COMMERCE EXTÉRIEUR

Important excédent japonais en juin

La balance commerciale japonaise a été excédentaire de 9,3 milliards de dollars en juin (chiffres bruts sur les bases FMI, c'est-à-dire en termes de balance des paiements). Ce très bon résultat porte à 43,5 *milliards de dollars l'excédent nippon pour le premier semestre* 1991, excédent qui *n'avait atteint que* 27,7 milliards de dollars au premier semestre 1990. L'excédent des paiements courants à atteint 6,6 milliards de dollars en juin, portant à *29 milliards de dollars le surplus extérieur du premier semestre* (+ 20 milliards au premier semestre 1990).

CONJONCTURE

Nouvelle hausse des ventes de détail aux Etats-Unis

En juillet, pour la troisième fois consécutive, les ventes mensuelles de détail aux Etats-Unis ont augmenté. La hausse, par rapport à juin, a été de 0,5 %, après des progressions de 0,1 % le mois précédent (*l'estimation d'un recul de 0,2 % en juin a été corrigée*) et de 0,8 % en mai. Il faut remonter à l'été 1989 pour trouver une progression des ventes durant trois mois consécutifs.

Les ventes au détail reflètent assez bien la consommation des ménages, qui demeurait jusqu'à présent le point faible de la reprise aux Etats-Unis.

SIEMENS

Information destinée aux actionnaires de Siemens

Siemens poursuit son expansion

Le volume d'affaires de Siemens a fortement augmenté durant la période considérée, notamment grâce aux nombreuses commandes d'envergure ainsi qu'à la première consolidation de sociétés nouvellement acquises. Les commandes ont progressé de 20%. L'essentiel de la croissance est dû aux activités en Allemagne. Depuis quelques mois cependant, les ordres sur le plan international sont de nouveau en hausse. Les récentes consolidations ont contribué pour 8 points dans ce pourcentage. Le chiffre d'affaires mondial et le résultat net se sont respectivement accrus de 12% et 7%.

Commandes enregistrées

Siemens – c'est-à-dire Siemens AG ainsi que les filiales et participations consolidées en Allemagne et à l'étranger – a enregistré au cours de la période considérée (du 1er octobre 1990 au 30 juin 1991) un montant de commandes de 61,3 milliards de DM (51,0 précédemment), soit une progression de 20%. Huit points de ce pourcentage reviennent aux nouvelles sociétés consolidées pour la première fois, Siemens Nixdorf Informationssysteme AG (SNI) et les activités reprises à Plessey, pour l'essentiel. La croissance a été particulièrement vive en Allemagne, où les commandes passées par les nouveaux Länder (2,4 milliards de DM) ont joué un rôle déterminant à côté des impulsions nées des acquisitions. Par rapport aux années précédentes, l'augmentation du volume des affaires au plan international est moins forte, elle affiche néanmoins un plus de 13%. En raison de la commande de grands projets, l'accroissement dans les divisions Transports (+ 39%), Réseaux publics de télécommunications (+ 33%) et Production d'énergie/KWU (+ 27%), a été supérieur à la moyenne. En revanche, les ventes de matériels de série ont été moindres. Malgré une conjoncture défavorable dans la profession, SNI a totalisé un volume de commandes de 9,0 milliards de DM, soit 4% de plus que précédemment.

En milliards de DM	du 1.10.89 au 30.6.90	du 1.10.90 au 30.6.91	Variation
Commandes enregistrées	51,0	61,3	+ 20%
Marché allemand	20,8	27,2	+ 31%
Marché étranger	30,2	34,1	+ 13%

Chiffre d'affaires

En hausse de 12%, le chiffre d'affaires est passé de 45,3 à 51,0 milliards de DM. Les activités allemandes et internationales ont contribué à parts sensiblement égales à cette progression. En raison des longs délais d'exécution des marchés d'ensembles, le volume élevé des commandes enregistré depuis le début de cette année se répercutera ultérieurement sur les facturations. L'évolution des Divisions est fortement contrastée. Alors que le chiffre d'affaires des divisions Composants et Automatisation stagnait et que celui d'Activités automobiles ainsi que d'Entraînements, appareillage et installations ne connaissait qu'une faible croissance, les facturations des divisions *Transports, Industrie et Réseaux publics de télécommunications ont augmenté de plus de 20%. Chez SNI, en dépit d'un bon troisième trimestre, le chiffre d'affaires est resté en-deçà du développement des commandes.*

En milliards de DM	du 1.10.89 au 30.6.90	du 1.10.90 au 30.6.91	Variation
Chiffre d'affaires	45,3	51,0	+ 12%
Marché allemand	20,2	22,8	+ 13%
Marché étranger	25,1	28,2	+ 12%

Personnel

Au 30 juin 1991, les effectifs frôlaient les 407 000 personnes, soit 9% de plus qu'à la fin du dernier exercice. Cette progression résulte essentiellement de l'incorporation de nouvelles sociétés. Les autres mouvements de personnel ont été limités. Dans certains secteurs particulièrement sensibles à la conjoncture, des adaptations d'effectifs ont dû être réalisées et le travail à temps partiel a parfois été instauré. Les frais de personnel, en hausse de 15%, ont atteint 22,9 milliards de DM.

En milliers	30.9.90	30.6.91	Variation
Personnel	373	407	+ 9%
Allemagne	230	246	+ 7%
Etranger	143	161	+ 13%

En milliards de DM	du 1.10.89 au 30.6.90	du 1.10.90 au 30.6.91	Variation
Frais de personnel	19,8	22,9	+ 15%

Investissements/Bénéfice net

Les investissements, en recul d'un tiers par rapport à la même période de l'exercice précédent, sont tombés de 5,3 à 3,6 milliards de DM. Cette diminution est exclusivement le fait de la réduction des prises de participations, alors que les investissements en immobilisations corporelles ont légèrement progressé.
Le bénéfice net est passé de 1136 à 1214 millions de DM, soit une croissance de 7%.

	du 1.10.89 au 30.6.90	du 1.10.90 au 30.6.91	Variation
Investissements en milliards de DM	5,3	3,6	– 33%
Bénéfice net en millions de DM	1136	1214	+ 7%

Siemens AG, Berlin et Munich

MARCHÉS FINANCIERS

Conséquence du scandale de la BCCI

Démissions des dirigeants de First American Bankshares

WASHINGTON
correspondance

MM. Clark Clifford et Robert Altman, respectivement président du conseil d'administration et directeur de la First American Bankshares, ont démissionné. M. Katzenbach, ancien attorney général dans l'administration Johnson, remplacera M. Clifford. Les deux démissionnaires sont ainsi les premières *« victimes »* du scandale de la Bank of Credit and Commerce International (BCCI). Cette démission ne préjuge pas de leur inculpation éventuelle.

Bien que les deux dirigeants concernés aient toujours affirmé avoir ignoré les manœuvres douteuses de la BCCI (*le Monde* du 31 juillet) pour s'assurer le contrôle de la First American Bankshares, plusieurs enquêteurs judiciaires *déclarent avoir* établi que les relations entre la BCCI et les dirigeants de la banque américaine ont été plus étroites que ne l'affirment les intéressés. Les premiers résultats de l'enquête indiqueraient que MM. Clifford et Altman ont gagné environ 10 millions de dollars (environ 60 millions de francs) dans l'arrangement financier négocié entre la BCCI et la First American Bankshares, à l'insu des autorités fédérales qui auraient dû, selon les règlements, être informées.

Dans une déclaration, M. Clifford affirme que sa décision et celle de M. Altman visent essentiellement à éviter une publicité exagérée qui serait néfaste à la First American Bankshares, une des principales banques de Washington, qui compte six succursales dans plusieurs Etats, y compris le district de Columbia, et dont les avoirs s'élèvent à 11 milliards de dollars. De sources autorisées, on estime que les deux hommes ont dû démissionner, sous la pression notamment du conseil d'administration de leur banque.

HENRI PIERRE

□ **Le Groupe des Trente conseille un renforcement de la réglementation bancaire internationale.** – Le Groupe des Trente, association de recherche basée à Washington et spécialisée dans les problèmes d'économie internationale, s'est prononcé, le 13 août, en faveur d'un renforcement de la coordination internationale en matière de réglementation bancaire, un sujet d'actualité *« à la lumière de l'affaire de la BCCI »* (Bank of Credit and Commerce International). Le Groupe des Trente préconise que l'application de la réglementation sur la solidité financière des filiales de banques multinationales soit surveillée par les autorités du pays où se trouve la filiale et que la protection (garantie des dépôts bancaires...) de la clientèle, en cas de difficultés financières de filiales de banques étrangères, relève de la seule application de la réglementation du pays où se trouve la filiale.

Nouvelles opérations frauduleuses dans une banque japonaise

Après la Fuji Bank (*le Monde* du 6 août) et la Saitama Bank en juillet, c'est au tour de la coopérative *Toyo Shinkin Bank d'Osaka*, cinquantième établissement de crédit japonais, de révéler des opérations frauduleuses commises par un de ses employés pour un montant d'environ 2,5 milliards de dollars (environ 15 milliards de francs).

Le président de cet établissement, M. Sadahiko Takaba, a annoncé, lors d'une conférence de presse le 13 août à Osaka, l'arrestation du directeur de la succursale responsable d'une fraude, qui, comme dans les *cas précédents, a consisté à émettre* des faux certificats de dépôts servant de garanties pour l'obtention d'emprunts auprès d'autres institutions financières. Une bénéficiaire de ces faux documents, restauratrice dans la région, a également été arrêtée.

Dans un communiqué, la Banque du Japon a lancé un avertissement aux établissements financiers de l'archipel en leur rappelant que ce type de pratiques nuisait considérablement à la confiance dans le secteur financier japonais et a fait savoir que, en collaboration avec le ministère des finances, elle était prête à aider la coopérative de crédit Toyo à lever des fonds pour éviter les difficultés financières de ses adhérents et déposants. Cette nouvelle affaire accentue les pressions sur le ministre des finances, M. Ryutaro Hashimoto, dont la démission a été évoquée à plusieurs reprises.

Le retour aux affaires de l'ancien patron de Ferruzzi

M. Gardini veut prendre le contrôle de la SCI avec M. Vernes

M. Raul Gardini, l'ancien patron du conglomérat italien Ferruzzi, vient de donner raison à tous ceux qui doutaient de son retrait définitif des affaires. Ecarté de la direction d'un des plus puissants groupes privés transalpins au mois de juin (*le Monde* du 14 juin), «Il Contadino» réapparaît aujourd'hui, de l'autre côté de la frontière, appuyé par un vieil ami, le banquier français Jean-Marc Vernes. Dans un communiqué publié mardi 13 août, M. Vernes indiquait que les deux hommes avaient l'intention de prendre le *«contrôle majoritaire»* de la Société centrale d'investissement (SCI). *Cette société holding cotée à Paris* est aujourd'hui une coquille vide, mais dispose d'une trésorerie de 6 milliards de francs depuis la cession des titres de la compagnie d'assurances Victoire au groupe Suez.

A eux deux, MM. Vernes et Gardini détiennent déjà 29,57 % des *actions de la SCI, dont la cotation*, suspendue lundi 12 août par les autorités boursières, devait reprendre mercredi. Les autres actionnaires historiques de la SCI – la famille Dassault, L'Air liquide et Navigation mixte – ayant décidé pour le moment de ne pas céder leurs participations, le tandem franco-italien pourrait utiliser la procédure de maintien de cours pour ramasser les actions disséminées dans le public (un peu moins de 30 % du capital).

M. William Taylor présidera le fonds d'assurance bancaire américain

Le président Bush a nommé M. William Taylor, cinquante-deux ans, à la présidence de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC), fonds d'assurance des dépôts bancaires aux Etats-Unis. Si cette nomination est confirmée par le Sénat, M. Taylor, actuellement responsable de la tutelle bancaire à la Réserve fédérale, où il est fonctionnaire depuis trente ans, succédera à M. William Seidman, qui a annoncé le 6 août (*le Monde* du 8 août) son intention de quitter ce poste en octobre. M. Taylor arrive à la FDIC à un moment difficile, puisque le fonds, appauvri par la multiplication des *faillites bancaires*, est pratiquement à sec. M. Taylor assurera également, comme M. Seidman, la présidence de la Resolution Trust Corporation (RTC), agence fédérale créée en 1989 pour mener à bien le plan de sauvetage des caisses d'épargne.

Ralentissement du crédit international au 1er trimestre 1991

Les opérations bancaires internationales se sont nettement ralenties au premier trimestre, dominé par la guerre du Golfe, selon le rapport de la Banque des règlements internationaux (BRI) publié à Bâle. Les créances transfrontières qui s'étaient accrues de 187 milliards de dollars (environ 1 100 milliards de francs) au quatrième trimestre 1990, ont diminué de 55 milliards au premier trimestre 1991, ce qui constitue *«la première baisse recensée depuis 1984, au plus fort de la crise de l'endettement»* des pays pauvres. Le rapport explique ce repli par le retour à une certaine orthodoxie de gestion.

Les créances transfrontières entre les banques déclarantes, qui avaient augmenté de 123 milliards de dollars au quatrième trimestre 1990, se sont réduites de 80 milliards, une contraction *« presque totalement imputable au système bancaire japonais »*.

NEW-YORK, 13 août ↑

Nouvelle mais faible avance

Pour la deuxième journée consécutive, les cours ont monté mardi à Wall Street, et même bien monté, puisqu'un instant, l'indice Dow Jones avait atteint la cote 3 041,14, *dépassant ainsi le* sommet de son histoire (3 036,33 le 3 juin). Mais une vague de ventes survenues à la dernière minute devait le ramener en arrière. A la clôture, le thermomètre du marché new-yorkais *n'enregistrait plus qu'une avance* de 7,38 points (+ 0,25 %) à 3 008,72.

L'annonce d'une hausse des ventes au détail pour juillet plus forte (+ 0,5 %) que prévu (+ 0,3 %) a indiscutablement revigoré le marché. Mais elle a simultanément exercé une poussée sur les taux d'intérêt à long terme. Le temps que ces derniers reviennent à niveau, les ordinateurs avaient lancé de nouveaux programmes de ventes, obligeant le marché à *faire marche arrière*. Ajoutons que la fermeté persistante du secteur bancaire, liée à *la fusion, vingt-quatre heures* auparavant, des deux banques californiennes BankAmerica et Security Pacific, lui a permis de ne pas rendre complètement la main. En tout cas, l'activité s'est fortement accélérée et 211,88 *millions de titres ont* changé de mains

VALEURS	Cours du 12 août	Cours du 13 août
Alcoa	68 3/8	68 5/8
ATT	39 1/4	38 7/8
Boeing	46	46 1/2
Chase Manhattan Bank	21 1/8	21 1/4
Du Pont de Nemours	48 5/8	47 7/8
Eastman Kodak	42 1/2	43 1/8
Exxon	57 5/8	57 7/8
Ford	31 1/8	31 3/4
General Electric	73 3/8	73 1/4
General Motors	37 7/8	38 5/8
Goodyear	38	38 5/8
IBM	98 5/8	99 /
ITT	59 3/4	59 5/8
Mobil Oil	66 1/2	66 5/8
Pfizer	64 /	65 1/8
Schlumberger	68 1/8	68 1/4
Texaco	62 7/8	62 3/4
UAL Corp. ex-Allegis	143 /	143 1/8
Union Carbide	21 5/8	21 1/2
United Tech.	45 7/8	46 1/8
Westinghouse	22 5/8	23 1/2
Xerox Corp.	55 1/4	55 1/8

TOKYO, 14 août ↑

Un bond de 2,3 %

La séance a été très bonne mercredi à la Bourse de Tokyo, où le Nikkei, grâce à une hausse de 521,30 yens, soit 2,3 %, a largement repassé la barre des 23 000 points à 23 393,30 yens.

La fermeté de Wall Street et de diverses autres places financières quelques heures auparavant a redonné du tonus à un marché qui avait baissé pendant une semaine. Des achats liés aux contrats à terme ont notamment contribué à cette reprise, que certains courtiers estiment de courte durée.

VALEURS	Cours du 13 août	Cours du 14 août
Akai	1 070	1 100
Bridgestone	1 030	1 040
Canon	1 510	1 520
Fuji Bank	2 580	2 800
Honda Motors	1 440	1 480
Matsushita Electric	1 630	1 650
Mitsubishi Heavy	889	892
Sony Corp.	5 830	6 000
Toyota Motors	1 580	1 580

PARIS, Paris 14 août ↑

Un vent de hausse

Surprise mardi à la Bourse de Paris. Tandis que les augures de la place s'attendaient généralement à la poursuite du marasme et de son inséparable effritement, un vent de *hausse a soufflé sous les colonnes* après deux jours de tassement dans la morosité. Amorcé dès l'ouverture (+ 0,31 %), le mouvement de reprise s'est poursuivi en s'accélérant sensiblement. Vers 13 heures, l'indice CAC 40 enregistrait une *avance de 0,97 %, portée à 1,60 %* à la clôture de 17 heures.

D'après les quelques professionnels *qui n'avaient pas rallié le* grande bleue, les investisseurs tiennent déjà pour acquis la hausse du loyer de l'argent en Allemagne. Phénomène du fait accompli : la plupart jouent maintenant le relèvement du taux de l'escompte, beaucoup *moins dangereux pour la France que* celui du Lombard, auquel M. Helmut Schlesinger, nouveau patron de la Bundesbank, a plus ou moins promis de ne pas toucher. La bonne tenue du MATIF et la baisse du loyer de l'argent au jour le jour ont *contribué à rassérener la communauté* financière. Autre raison de ce retour à un sentiment plus optimiste : les dernières statistiques économiques publiées en Grande-Bretagne semblent confirmer les perspectives d'un redémarrage de la *croissance outre-Manche mises en* avant par plusieurs instituts privés britanniques de prévisions. *« Toute amélioration du côté d'Albion est à prendre sérieusement en considération »*, assurait-on dans les travées.

L'attention s'est concentrée sur Peugeot, en liaison avec l'annonce de meilleurs résultats pour le second semestre et le lancement de *la 106 à l'automne*. Michelin a également été très entourée. Des achats anglo-saxons ont enfin été enregistrés dans la distribution.

LONDRES, 13 août ↑

Bonne séance

De bonnes statistiques économiques britanniques ont soutenu, mardi, la Bourse de Londres, qui a terminé la séance sur une note ferme, l'indice Footsie ayant gagné 15,5 points (+ 0,6 %) à 2 584,9. Cette hausse s'est manifestée dans un marché actif, le volume des échanges atteignant *472,5 millions de titres* contre 280,4 millions lundi.

Une hausse plus importante que *prévu de la production indus*trielle et manufacturière en juin à 3 % et 0,2 % respectivement, a donné le sentiment aux opérateurs que la Grande-Bretagne avait désormais touché le fond de la récession. La hausse de Wall *Street a également stimulé le* marché londonien.

Les assurances ont progressé *dans le sillage de General Acci*dent, en réaction aux commentaires optimistes de son président en dépit d'une perte semestrielle de 101,5 millions de livres. Les chimiques et pharmaceutiques ont gagné du terrain dans le sillage *de Glaxo Holdings, qui a obtenu* l'autorisation de vente en Grande-Bretagne de son médicament vedette contre la migraine Imigran. Pentland Group a gagné quelque pence, après l'annonce d'une prise de participation de *20 % dans la holding Bernard* Tapie Finance.

FAITS ET RÉSULTATS

□ **De Beers pénalisé par la guerre du Golfe.** – La De Beers Consolidated Mines of South Africa et son bras international, la De Beers Centenary, qui ensemble dominent l'industrie mondiale du diamant brut, ont vu, pour le premier semestre, leurs bénéfices fondre. Le résultat combiné attribuable des deux groupes au 30 juin n'atteint que 446 millions de dollars, accusant une baisse de 14 % à période comparable. La direction du groupe explique que la rupture de l'expansion mondiale causée par la guerre du Golfe a été préjudiciable à la *vente de diamants*. De fait, son chiffre d'affaires diamants a baissé de 15,9 %, pour revenir à 2 084 millions de dollars.

□ **Peugeot SA : chiffre d'affaires en baisse de 6,3 % au 1er semestre.** – Le groupe Peugeot SA a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 80,3 milliards de francs sur les six premiers mois 1991, soit une baisse de 6,3 % par rapport au premier semestre 1990, indique le groupe dans un communiqué.

Ce recul des ventes a été surtout sensible en France, où le groupe a enregistré une baisse de ses ventes de 9,9 % au premier semestre 1991. Dans le même temps, les ventes du groupe à l'étranger baissaient de 3,3 % seulement, en raison notamment de l'explosion du marché allemand, où les ventes Peugeot-Citroën progressaient de 66,6 %, avec un chiffre d'affaires de *8,3 milliards*.

□ **Burton quitte le groupe Rallye.** – Le groupe de distribution Rallye a annoncé, *mardi 14 août*, la vente des 68 magasins de confection hommes et femmes à l'enseigne *Burton* à la société Eurodif, un autre groupe brestois. Eurodif possède déjà 60 magasins de prêt-à-porter et tissus d'ameublement, et emploie 1 350 salariés, avec un chiffre d'affaires prévisionnel d'un milliard de francs pour 1991. Les magasins Burton ont réalisé 550 millions de francs de chiffre d'affaires en 1990. Rallye, confronté à un endettement d'environ 3,8 milliards de francs, dû notamment à des rachats effectués ces deux dernières années, a besoin d'argent frais et a cédé 50 % de son capital à des financiers, dont Euris (*le Monde* du 13 juillet).

□ **Le Club Med va ouvrir un hôtel de loisirs dans le Sultanat d'Oman.** – Le Club Méditerranée va ouvrir et exploiter le premier hôtel de loisirs et de vacances dans le Sultanat d'Oman, au terme d'un accord signé, mardi 13 août, entre Gilbert Trigano, PDG du Club Méd, et le Prince Khaïs al Takik al Saïd. Le financement, à hauteur de 60 millions de dollars (360 millions de francs), sera assuré par la société AZD International Ltd, présidée par le prince Khaïs al Takik al Saïd, cousin du Sultan d'Oman. Le Club Med apportera son savoir-faire pour réaliser et exploiter cet établissement, qui sera implanté sur la plage de Bandar Jissah, à quelques kilomètres de la capitale du Sultanat, et comportera un golf de dix-huit trous.

□ **LVMH : baisse de 3,8 % du chiffre d'affaires semestriel.** – Le groupe de luxe LVMH, Moët-Hennessy, Louis Vuitton a enregistré un chiffre d'affaires de 9,264 milliards de francs au cours du premier semestre de l'année, à comparer aux 8,923 milliards de la même période l'an dernier, soit une hausse de 3,8 %. Dans un communiqué, LVMH prévoit, *grâce au redémarrage des ventes* au deuxième trimestre, une progression de son bénéfice net pour l'ensemble de l'exercice 1991. En 1990, le bénéfice net du groupe avait été de 3,375 milliards de francs en augmentation de 15 %. C'est la branche du cognac et des spiritueux qui a enregistré la plus forte progression de ses ventes au 1er semestre, son chiffre d'affaires s'établissant à 2,813 milliards de francs, soit une hausse de 14,6 %. Dans la branche champagne et vins, la hausse de 6,1 % du chiffre d'affaires à 1,951 milliard de francs prend en compte les ventes de Pommery, mais non celles de Lanson. Ces deux marques ont été acquises à la fin de l'année 90 auprès de BSN, et Lanson a été revendue à Marne et Champagne, en mai.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3390	3390	Ifranch. Hôtelière	852	875
Arnault Associés	295	....	Inserm. Computer	158	145 60 o
B.A.C.	116 50	....	I.P.B.M.	90	82 90 o
Bque Vernes	800	....	Loca Investis.	250 50	....
Boiron (Ly)	350	350	Locamic	73 50	73 50
Boisset (Lyon)	229 90	....	Mecs Comm.	115	115
C.A.L.-de-Fr. (C.C.I.)	874	874	Molex	147	....
Celberson	389	....	Pobl.Filipacchi	411	....
Cardif	697	700	Razel	710	710
C.E.G.E.F.	145	....	Rhone-Alp.Eco (Ly)	296 40	....
C.F.P.I.	279 80	279 90	S.H.M.	177	178 10
C.N.I.M.	905	903	Select Invest (Ly)	98	....
Codenor	250	....	Seribo	380	....
Conforama	1000	782 o	S.M.T. Goupil	130	....
Creaks	199 80	191 80 o	Sopra	253	261 50
Dauphin	405	406	TF1	337	333
Delmas	1500	1500	Thermador H. (Ly)	267	....
Demachy Worms Cie	499	441 40 o	Unilog	201	....
Devanley	832	810	Viel et Cie	88 30	....
Devilla	328	335	Y. St-Laurent Groupe	778	773
Dolisos	136	....			
Editions Belfond	212	213			
Europ. Propulsion	261	261			
Finacor	121	....			
Frankoparis	130	133 80			
GFF (group.fon.L)	180	179			
Grand Livre	380	....			
Gravographe	195	195			
Groupe Drigny	702	....			
Guinoll	980	980			
I.C.C.	200	204			
Idiancva	124	....			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 août 1991
Nombre de contrats : 47 033

COURS	ÉCHÉANCES		
	Sept. 91	Déc. 91	Mars 92
Dernier	105,26	105,34	105,26
Précédent	104,98	105,14	105,02

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Sept. 91	Déc. 91	Sept. 91	Déc. 91
105	0,50	1,28	0,28	0,91

CAC 40 A TERME

Volume : 4 383 (MATIF)

COURS	Août	Septembre	Octobre
Dernier	1 828	1 836	1 835
Précédent	1 795	1 804	1 817

CHANGES

Dollar : 5,90 F ↑

Le dollar s'échangeait en légère hausse à Paris mercredi 14 août, dans un marché calme à la veille de deux journées fériées. Les opérateurs étaient dans l'attente de la réunion, jeudi, de la Bundesbank. A Paris, la monnaie américaine cotait 5,90 francs contre 5,8750 francs mercredi au fixing.

	13 août	14 août
FRANCFORT		
Dollar (en DM)	1,7243	1,7370
TOKYO		
Dollar (en yens)	146,40	146,40

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (14 août)	9-9 1/8 %
New-York (13 août)	5 1/2 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 28-12-90)*

	12 août	13 août
Valeurs françaises	115	
Valeurs étrangères	119,30	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	469,81	470,77
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 780,38	1 808,84

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	12 août	13 août
Industrielles	3 001,34	3 008,72

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	12 août	13 août
100 valeurs	2 569,40	2 584,90
30 valeurs	2 007,50	2 022,30
Mines d'or	179,30	177,40
Fonds d'Etat	85,81	85,57

FRANCFORT

	12 août	13 août
Dax	1 626,06	1 644,72

TOKYO

	13 août	14 août
Nikkei Dow Jones	22 872	23 393,30
Indice général	1 766,85	1 790

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –	Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,9090	5,9130	+ 185	+ 195	+ 380	+ 400	+ 1080	+ 1140
$ can.	5,1571	5,1628	+ 26	+ 39	+ 72	+ 96	+ 193	+ 257
Yen (100)	4,3296	4,3341	+ 74	+ 82	+ 156	+ 174	+ 518	+ 568
DM	3,4018	3,4051	– 3	+ 12	+ 5	+ 26	– 5	+ 48
Florin	3,0171	3,0199		+ 9	+ 6	+ 21		+ 42
FB (100)	16,5102	16,5260	+ 28	+ 83	+ 70	+ 170	– 4	+ 294
FS	3,8957	3,9009	+ 42	+ 56	+ 104	+ 122	+ 288	+ 347
L (1 000)	4,5384	4,5432	– 93	– 71	– 182	– 150	– 525	– 465
£	9,9862	9,9959	– 150	– 121	– 220	– 175	– 594	– 466

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	5 5/8	5 7/8	5 5/8	5 3/4	5 5/8	5 3/4	5 13/16	5 15/16
Yen	7 3/8	7 1/2	7 3/8	7 7/16	7 1/2	7 9/16	7 1/8	7 3/8
DM	8 7/8	9 1/8	9 3/16	9 5/16	9 5/16	9 7/16	9 7/16	9 9/16
Florin	8 3/4	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9 1/4	9 3/8	9 7/16	9 9/16
FB (100)	8 5/8	9	9 1/16	9 5/16	9 3/6	9 7/16	9 7/16	9 11/16
FS	8 3/8	8 5/8	7 7/8	8	7 7/8	8	7 15/16	8 1/16
L (1 000)	11	11 1/2	11 1/4	11 5/8	11 3/8	11 3/4	11 3/4	12 1/8
£	10 7/8	11 1/8	10 13/16	11	10 13/16	11	10 5/8	10 13/16
Franc	9 1/8	9 1/4	9 3/8	9 1/2	9 7/16	9 9/16	9 5/8	9 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LA BOURSE EN DIRECT
LE MONDE DE LA BOURSE
Suivez en direct l'évolution des cours de la Bourse
BOURSE
36.15 LEMONDE

هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 14 AOUT

Cours relevés à 10 h 14

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3961	C.N.E 3%	3980	....	....	....
1885	B.N.P. T.P.	845	844	844	- 0 12
840	Cr.Lyon. T.P.	820	821	821	+ 0 12
1250	Renault T.P.	1264	1264	1264	....
1510	Rhone Poul. T.P.	1520	1520	1520	....
1041	Saint Gobain T.P.	1052	1088	1088	+ 3 42
1015	Thomson T.P.	900	....	....	....
745	ACCOR	785	782	784	- 0 13
885	Air Liquide	694	695	695	+ 0 14
579	Alcatel-Alsthom	577	577	577	....
1620	Als.Saprem	1655	....	....	....
390	ALSPL	395	394 90	394 90	- 0 08
2210	Asjom. Prives	2284	2284	2286	+ 0 04
485	AGF Stè Centrale	488 20	487 20	487 20	- 0 20
1000	Aux. Energie	1071	1071	1071	....
200	Avenir H. Médic.	211	214 50	214 50	+ 1 66
940	Axa [ex Cie Midi]	958	955	958	....
235	Axa Mid. Ass.	266	265	264 20	- 0 84
175	Bally	185	....	....	....
125	Bail-Equipem.	118 20	119 90	119 90	+ 1 44
790	Bail Investiss.	773	786	785	+ 1 55
500	Bancaire	527	526	526	- 0 38
660	Bazar H.-V.	680	679	679	- 1 59
576	Beghin-Say	580	580	580	....
1080	Berger (M.)	1080	1070	1070	- 0 93
345	Bertrand Faure	340	....	....	....
685	Bic	711	707	707	- 0 56
910	B.I.P.	962	....	....	....
335	BIS	316	318	318	+ 0 63
235	BNP (C)	269	265 10	266 10	+ 1 16
845	Boiloire Tech.	815	815	815	....
2280	Bongrain	2235	2235	2250	+ 0 67
810	Bon-Marché	838	839	839	+ 0 12
560	Bouygues	553	562	554	+ 0 18
110	BP France	113 80	112	112	- 1 58
900	B S N	899	899	900	+ 0 11
1050	Canal Plus	1070	1070	1070	....
340	Cap Gem.S.	348	348 70	348 70	+ 0 20
1870	Carrefour	2080	2054	2051	- 0 44
131	Casino	139	138	137	- 0 72
86	Casino ADP	85 60	85 10	85 10	- 0 58
1270	Castorama D.I.	1262	1280	1278	+ 1 27
143	C.C.F.	163 90	164 50	164 30	+ 0 24
57	CCMC Ly.	81	80	80	- 1 84
250	C.D.M.E.	272	271	271	- 0 37
245	C.F.E.I.D.	218 80	215	215	- 2 18
235	Centrest (Ny)	225	....	....	....
405	C.E.P. Comm.	454	460	460	- 0 88
121	Cerus	125 80	124 90	124 90	- 0 72
760	Ceraiem	744	745	745	+ 0 13
360	CF Ind.	325	335	330	+ 1 54
280	CGI Info.	301	312 90	312 90	+ 3 96
1000	CGIP	1070	1070	1074	+ 0 37
660	CSP	640	....	....	....
735	Chargeurs S.A.	780	785	769	- 0 13
490	CICA (B)	498	510	510	+ 2 41
305	Cimenis franc.	305	309 60	302	- 0 98
....	Clarins	805	815	815	+ 1 24
435	Club Mediter.	430	430	435	+ 1 16
162	CMB Packa.	149	148	148	....
93	Codetal	91 80	90 55	92	+ 0 22

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
540	Colas	537	....	....	....
210	Cpt. Estrep.	210	207	207	- 1 43
1140	Compt Mod.	1148	1140	1140	- 0 70
132	Concept S.A.	122 50	122	122	- 0 41
240	CFR (Paris Hôs.)	240	244 50	244 50	+ 1 88
1130	Créd. Foncier	1100	1118	1118	+ 1 64
500	Cr Lyon.(Cl)	494 80	490 80	490 80	- 0 81
1180	Crédit Mut.	1177	1160	1160	- 1 44
310	CSEE	138 10	136 50	136 50	- 1 16
2000	Damart	1990	1990	1990	....
460	Dassault Aviation	401	412	412	+ 2 74
187	Dassault Electr.	185	185	185	....
1320	De Dietrich	1291	1290	1290	- 0 08
148	Dév.P.d.C.(L)	128	....	....	....
255	Dév.R.Sud-Est	228 80	....	....	....
330	D.M.C.	327	328	330	+ 0 62
395	Docks France	394 50	396 50	396 90	+ 0 62
2370	Essor (Gle)	2388	2390	2388	....
730	E.B.F.	735	730	730	- 0 68
370	Ecco	340	340	340	....
360	Elf Aquitaine	367	366	367	....
215	Esap-Elf (Certif.)	215	215	215	....
335	Essilor	319	320	320	+ 0 31
167	Essilor. (DP)	180	182 90	182 90	+ 1 81
570	Esso	558	558	558	....
1590	Eurafrance	1508	1517	1517	+ 0 60
790	Eurocom	805	795	795	- 1 36
121	Eurodisneyland	129 20	129 50	129 50	+ 0 23
4310	Euromarché	4400	....	....	....
1080	Europe 1	1080	1080	1080	....
45	Eurotunnel	45 45	45 45	45 70	+ 0 55
1370	Exor	1342	1329	1329	- 0 97
1330	Facon	1275	1278	1280	+ 0 39
715	Finacet	119	117	117	- 1 68
235	Fives Lille	210	211 60	211 60	+ 0 71
2110	Fromager. Bel	2225	2234	2234	+ 0 36
1580	Gal Lafayette	1490	1490	1490	....
1950	G.A.N.	1909	1900	1900	- 0 47
485	Gascogne (B)	484	480	480	+ 1 24
1340	Gaz et Eaux	1345	1388	1388	+ 3 27
730	Geophysique	732	732	732	....
555	Gerland Ly.	533	533	533	....
560	Groupe Cité	545	....	....	....
430	GTM-Entrep.	420	416	418	- 0 95
1180	Guyenne-Gas.	1300	1295	1295	- 0 38
180	Hachette	175	176	176 50	+ 0 86
655	Havas	502	502	504	+ 0 40
1340	Hachinson	1350	....	....	....
....	Ida	318	....	....	....
280	Imétal	283	277 50	277 50	- 1 94
173	Immob. Phénix	172 50	171 20	171 20	- 0 75
78	Ingénico	77 10	76	76	+ 1 17
4300	Inst. Mérieux	3810	3860	3850	+ 1 05
490	Interbail	462 50	462 90	462 50	....
555	Interpublique	950	970	970	+ 2 11
710	J. Lefebvre	700	688	688	- 1 71
640	Klepierre	617	620	620	+ 0 49
730	Labinal	726	723	723	- 0 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
340	Lafarge	348	348	347 70	+ 0 49
335	Lebon	330	327	327	- 0 91
1140	Legrand	3550	3562	3551	+ 0 03
1660	Legrand (DP)	1789	1795	1795	+ 0 34
565	Legris Industries	533	530	530	- 0 56
710	Locindus	722	730	730	+ 1 11
4190	L.V.M.H.	4380	4360	4365	+ 0 11
530	Lyon.Eaux/Dumez	541	539	541	....
135	Majorette Ly	124 40	125	125	+ 0 48
300	Mar. Wendel	299 90	300	300	+ 0 07
199	Metsa	197 30	199	200	+ 1 37
495	Metro-Goldw.	480 90	493 50	491	+ 0 02
98	Moulinex	94	93	93	- 1 06
1150	Navig. Mixte	1150	1150	1150	....
117	Nord-Est	111	112	112	+ 0 90
255	Nordon (Hy)	265	265	265	....
320	Nsm Galeries	498	....	....	....
220	Oléon	209 90	206 50	206 50	- 1 57
595	Orkel	595	595	595	+ 0 17
415	Pathos	419	419 40	419 40	+ 0 10
164	Pechiney Int.	151	151 30	152 20	+ 0 79
335	Pechiney (DP)	314	315	315	+ 0 32
445	Penhoet	458	....	....	....
1180	Pernod Ricard	1217	1215	1210	- 0 58
590	Peugeot	613	610	612	- 0 16
270	Pinault	268	265	268	....
400	Plastic-Omn.	429	430	430	+ 0 23
420	Poliet	380	381 90	382	+ 0 53
430	Primagaz	480	455	455	- 1 09
770	Printemps	823	819	819	- 0 49
2220	Promodès	2275	2276	2275	....
475	Radiotechn.	479	485	480	+ 0 21
138	Redoute (La)	4160	4150	4150	- 0 24
....	Rémy et Associés	230	230	230	....
140	R. Poulenc CIP	379	378	376 50	- 0 92
....	Robur Finanz.	335	....	....	....
75	Rochette Lat.	72 20	72	72	- 0 28
1680	Roussel Uclaf	1700	1700	1700	....
3170	R. Inspl.Ly *	3170	....	....	....
1530	Sade (Ny)	182	182 50	182 50	+ 0 27
1670	Sagem	1840	....	....	....
78	Saint Gobain	453	451 70	452	- 0 22
1400	Saint Louis	1460	1468	1469	+ 0 62
1530	Salomon Ly	1560	1562	1552	- 0 51
350	Salvepar (Ny)	368	....	....	....
685	Sanofi	887	885	887	....
1950	S.A.T.	1770	....	....	....
245	Seal. Cibl.	249	240 20	240 20	- 3 53
1380	Sequipex (Ny)	1325	....	....	....
680	Schneider	692	690	694	+ 0 29
29	SCOA	28 20	27 90	27 90	- 1 06
....	Scor s.a.	536	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1602	S.E.R.	1570	1599	1591	+ 0 70
420	Sellerag	423	427	422 80	- 0 05
410	Sextant A.	417	421	421	+ 0 96
970	S.F.I.M.	1050	....	....	....
240	S.G.E.	238 50	237 80	237 80	- 0 29
485	Simco	459 90	459 70	458	- 0 41
680	St. Ressignol	694	....	....	....
475	Sligos	466 50	....	....	....
435	Société Génl.	442	440	442 90	+ 0 20
101	Sodexco(B)	112 90	....	....	....
150	Sodeno(Ns)	147	149 90	149 90	+ 1 97
720	Sodexho	725	722	715	- 1 39
67	Sogeram(Hy)	73 50	74	74	+ 0 68
365	Sogexp	355	354	354	- 0 28
1390	Som-Allib.	1530	1530	1530	....
1380	Source Perrier	1353	1355	1355	+ 0 15
690	Sovac	678	....	....	....
395	SPEP	375	380	380	+ 1 33
405	Spie-Batignol.	471	474 80	474 80	+ 0 81
880	Stallor	869	870	870	+ 0 12
330	Suez	341 50	340	340	- 0 44
880	Synthelabo	880	....	....	....
125	Thomson CSF	135	135 50	135 90	+ 0 67
950	Total	845	845	845	....
132	- (certif.)	132 50	132 70	132 70	+ 0 15
250	Transat Fin.	258	259	258	+ 0 39
515	U.A.P.	538	539	538	+ 0 19
270	U F B Locab.	292	293	292	....
795	U I C	810	808	808	- 0 25
480	U I F	480	485	485	+ 1 04
675	U I S	648	653	653	+ 0 62
845	Unibail	636	639	639	....
515	Valeo	518	519	522	+ 0 77
315	Vallourec	312	312	312	....
340	Via Banque	334	....	....	....
140	Worms et Cie	364	365	365	+ 0 27
1230	Zodiac	1075	1076	1076	+ 0 09
1190	Elf Gabon	1158	1140	1140	- 1 55
138	Amer.	128	128 40	128 40	+ 1 90
....	Amer. Barrick	135	138 80	139	+ 2 96
140	Amer. Express	169	159 20	159 20	+ 0 13
236	A.T.T.	228	230 20	230 20	+ 0 96
230	Anglo Amer.C.	223	223 70	223 70	+ 0 31
460	Angold	429 20	....	....	....
275	Banco Santander	285	....	....	....
815	B.A.S.F.	820	844	844	+ 2 93
945	Bayer	921	940	940	+ 2 06
78	Buffalokent	71 50	73 05	73 05	+ 2 17
115	Chase Manh.	126	126 40	126 40	+ 0 32
....	De Beers	163 50	....	....	....
2140	Deutsche Bank	2250	2253	2253	+ 0 13
1180	Dresdner Bank	1234	1237	1237	+ 0 24
82	Driefontein	73 50	73 50	73 50	....
280	Du Pont-Nem.	286 20	286 80	286 80	- 0 90
245	Eastman Kodak	253	255 40	255 40	+ 0 95
21	East Rand	19 80	19 85	20 10	+ 1 52
59	Echo Bay	50 10	51 40	51 40	+ 2 99
285	Electrolux	245	241 20	241 20	- 1 55

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
187	Ericsson	188	....	....	....
355	Exxon Corp.	341	345 80	345 80	+ 1 41
205	Ford Motor	186 50	190	190	+ 1 88
53	Freegold	46 50	48 75	48 95	+ 0 97
27	Geocor	26	26 05	26 05	+ 0 19
440	Gén. Elect.	436	433 70	433 70	- 0 59
250	Gén. Motors	228 30	....	....	....
400	Gén. Belgique	390 10	391	391	+ 0 23
79	Gd. Mitropol.	81 50	81 50	81 50	+ 1 05
88	Guinness	97	97 70	97 70	+ 0 72
21	Hanson PLC	22 40	....	....	....
37	Harmony Gold	33 70	33 50	34	+ 0 88
330	Hewlett Packard	314 50	....	....	....
48	Hitachi	47 65	48 35	48 30	+ 1 36
825	Hoechst	830	....	....	....
104	Homestak	91	88 90	88 80	- 2 64
128	I.C.I.	132 50	132 30	132 30	- 0 15
810	I.B.M.	587	592	592	+ 0 85
345	I.T.T.	353	355	355	+ 0 57
195	Ito Yokado	195	195 20	195 20	+ 0 10
74	Matsushita	71 50	72 10	72 10	+ 0 84
19 50	Maxwell	19 70	....	....	....
205	Mc Donald's	191	....	....	....
725	Merck	751	752	752	+ 0 13
555	Minnesota M.	505	512	512	+ 1 38
....	Mitsubishi	54	55	55	+ 1 85
405	Mobil corp.	395	399 80	399 80	+ 1 22
325	Morgan J.P.	308 50	....	....	....
33500	Nestlé	33500	....	....	....
167	Norsk Hydro	171	169 60	169 60	- 0 82
125	OPSI	110	....	....	....
1920	Pfizerinc.	1898	1895	1895	- 0 16
380	Philip Morris	422	422 70	422 70	+ 0 17
99	Philips	102 80	103 60	103 60	+ 1 07
82	Procter Gamble	73 80	74 25	74 25	+ 0 61
....	Procter Gamble	488 80	495 60	495 60	+ 1 41
270	Quimica	240 90	....	....	....
30	Rautbroise	25 75	25 65	25 65	- 0 39
245	Rhone Poul. Rorer	269 80	271 10	271 10	+ 0 86
490	Royal Dutch	481	482	482	+ 0 21
57	R T Z	57 40	57 20	57 20	- 0 35
1 76	Saat.& Saatchi	1 62	1 60	1 60	- 1 23
52	St Helens	46	45 80	45 90	- 1 09
406	Schlumbergér	403	404	404	+ 0 25
54	Shell transp.	51 70	....	....	....
2180	Siemens	2251	2248	2248	- 0 13
850	Siemens Nixdorf	850	....	....	....
270	Sony	258 80	260	260	+ 0 46
93	Sumitomo Bank	94 10	95 60	95 80	+ 1 69
285	T.D.K.	242 70	....	....	....
51	Telefonica	53	52	52	- 1 88
32	Toshiba	30	30 05	30 05	+ 0 17
485	Unilever	480	478 10	478 10	- 0 40
290	Unit. Techn.	274 70	272 50	272 50	- 0 80
440	Vest Reels.	396 60	402 70	402 70	+ 1 54
....	Volkswagen	1264	....	....	....
350	Volvo	324 20	340 50	340 50	+ 5 03
....	Wagons Lits	1080	....	....	....
....	West. Desp.	206 40	206	206	- 0 19
....	Xerox Corp.	325 50	....	....	....
....	Yamanouchi	117	120 50	120 50	+ 2 99
1 78	Zambia Cop.	1 79	....	....	....

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,6%77	121 70	1 99
Emp.Etat 9,5%78	....	0 89
10,80% 79/94	103 90	10 17
Emp.Etat 13,4%83	....	8 66
Emp.Etat 12,2% 84	102 70	19 36
Emp.Etat 11% 85	109 40	5 24
10,26% mars 86	....	4 34
OAT 10% 5/2000	....	2 15
OAT 9,9% 12/1997	....	5 61
OAT 8,6% 1/1998	....	5 28
ORY 10,30% 1985	1802	....
PTT 11,2% 85	105	7 23
CFF 10,30% 86	....	5 23
CFF 10,25% nov 90	....	4 25
CNA 10 % 1979	....	4 34
CNB Bques 5000F	....	1 09
CNB Paribas 5000F	....	1 09
CNB Suez 5000F	....	1 09
CNE 11,5% 85	101 35	2 03
CNI 1/82 5000F	....	1 09
CNT 9 % 86	....	2 85
CRH 10,80% déc.85	....	6 10
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	980	....
Casino	....	....
Alcatel 6 % janv. 89	571	....
Ly. Eaux cv 6,5%	760	....
Thoms. cv 9,2% 88	775	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1016	....
C.I.T.R.A.M. (B)	2690	....
Collinet	258	....
Cogifi	325	....
Comptoir	505	510
Cie Industrielle	4462	....
Cpt Lyon Alemand	389	....
Concorde	795	789
Constr. Mét. Prov.	34	....
Crédit Gén. Ind.	248 50	....
Cr Universel (Cie)	530	....
Cridifal	105	....
Darbley	650	648 d
Degremont	1640	....
Delalande	1543	....
Dolmes Vielljeux	3948	3948
Didot Bondi	1300	....
Eaux Bassin Vichy	2511	2511 d
Eaux Vittel	918	925
Ecia	253	252
Electro-Finan.	774	....
Electro-Banque	318	320
Ent. Mag. Paris	4185	....
Essi (ex Etamb.)	1701	1708
Finalens	244	....
F.I.P.P.	140	....
F.N.A.C.	1610	....
Foncière (Cie)	520	....
Fonc. Lyonnaise	655	....
Fonciès	422	456 40d
Fougerolle	700	695
France I.A.R.D.	772	772
France SA (Ly)	1630	1628
Frans. Paul-Renard	2500	....
Gaumont	785	....
Gaumont	280	280
Gévelot	491	....
G.F.C.	373	367
G.F.I.I.	262	260
Grds Moulins Paris	1480	....
Groupe Victoire	1000	....
G.T.J (Transport)	464	....
Immobail	394 90	394 90
Immobesque	645	653
Im. Marseillaise	5500	5600
Ipres. Plaine-Monceau	321	321
Immobilia	417	420
Invest. (Ste Cie.)	3190	3190
Lambert Frères	255 50	255 50
Lille Bonnières	1420	....
Loca-Expansion	290	301 60d
Locafrance	477	....
Locatel	190	....
Louis Vuitton	529	....
Louvre	2915	2970
Lucia	1768	....
Machines Bull	38	....
Mag. Uniprix	180	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magnan	800	....
Métal Déployé	800	800
Moro	100 10	....
Navigation (Nle)	210	....
Oparg	330	326
Orbel (Cl)	297	292
Origny-Desvres	1099	....
Palais Nouveauté	1170	....
Palais Mamoret	615	....
Parfinance	171 50	....
Parifrance (Cl*)	650	648
Paris France	249	245
Paris Orléans	239	236
Parisien Investissement	354	350
Patrié Clodens	769	....
Piper Heidsieck	1530	1562 d
Ponzier	510	488 60o
Promodès (Cl)	1010	....
Publicis	780	780
Rochefortaise	115	115
Rougier	287 50	....
Rougier	429	430
S.A.C.E.R.	350	350
S.A.F.A.A.	158	....
S.A.F.I.C. Alsac.	310	....
SAFT	1273	....
Saga	349 20	....
Salaz Dominique F.).	116	....
Sallus du Midi	630	647
Savoisienne M.	185	....
S.C.A.C.	765	765
Sensilia Mauberge	400	....
S.Eurd.Part. (H)	145	....
Silic	571	....
Slavin	242	249
S.I.P.H.	252	....
S.M.C.I.	132 10	....
Sofal	517	517
Soffo	411	....
Sofical	1280	1270
Sofilam (ex Sucres)	77 50	....
Solvagi	1761	....
Sopiée-Bail	373 80	370
Sopagal	141 50	142
Sousbus Autoglass	770	775
Sovabail	321	347 20d
Stenil	786	....
Tétinger	3430	....
Tissus-Acquisit.	730	....
Tour Eiffel	239 60	....
Ulker	1120	1100
U.T.A.	2235	....
Vicat	400	....
Visipix	1641	....
Vivac	148	....
Maroc Sté Rassuris.	225	....

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	607	....
Alcoa Nv Sicn.	378	....
Alcan Aluminium	122	....
American Barrick	135 80	135 10
American Brands	240 50	....
Arbed	705	....
Assurances Mixtes	150	....
Banco Popular Espa.	625	....
B.Rajjements Int.	24800	....
Can.Pacifique	90 70	....
Chrysler Corp.	85	....
C I R	12 80	....
Commerzbank	860	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	300	....
Fiat	26 10	....
GBL (Bruxelles)	658	....
Gevaert	1005	....
Glaxo Holdings Ltd	122	....
Goodyear Tire	220	....
Grace and Co (NR)	223	....
Honeywell Inc.	330	....
Johannesburg	91	....
Kubota	27	....
Lainière	310	310
Midland Bank	22	....
Nosanda Mines	90 20	....
Olivetti priv.	10	....
Pakhoed hold.	565	....
Pfizer Inc.	383	....
Procter Gamble	472	469 90
Rank	26 60	....
Robeco	298	....
Rodamco NV	158	....
Rolinco	298 80	....
Saipem	5 60	....
Sanyo Group	26 30	....
SKF Aktiebolaget	99	....
Tenneco Inc.	215	....
Thorn Electrical	76 80	....
Toray Ind.	25 40	....
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1085	1120
West Rand Cons.	11 70	....

Hors-cote

Bque Hydro Energie	280	....
Bolloré	915	....
Calcipiom	125	....
C.G.N Cogeolor	40	38 80o
C. Ouest. Forestière	181	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Boardie	360	....
Copiexe	574	....
Drouot Assurances	375	....
Elf Aexargaz	1400	....
Europ. Accum.	88	....
Europ Soudures Ind.	20	....
Gachot S.A.	66	....
Groupe Ekenoise	57	....
Guy Degrenne	510	....
Hertbo Rijsles Zan.	210	....
Hoogovens	297	....
IN2	300	....
Jaeger	125	....
Lazzaro de Mosela	296 20	308 d
Nicolas	781	....
Paramelle RD	1410	....
Parisdp. Panier	390	....
Oberthur	240	....
Rougeot N.V.	198	....
St-Gobain-Emballage	1551	....
Sears Mexico	205	....
S.E.P.R.	1038	....
S.P.R. act. B	349	....
Téléd'ectronique Elect.	3350	....
Ulker	390	....
Waterman	1500	....

SICAV (sélection) 13/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1039 25	1013 90
Acallon	222 92	218 86
Agrigorge	787 04	783 15
Amfi-gar	7474 44	7188 89
Amplitude	626 78	610 47
Arbitrages Court T.	6694 22	6680 84
Associc	1117 51	1117 51
Atout Futur	373 97	364 95
Avenic	1346 96	1307 72
Avenir Allma	1681 77	1648 79
Avenir CC	109 68	106 49
Axa Capital	157 70	150 91
Axa Court Terme	7346 44	7346 44
Axa Europa	124 03	118 69
Axa Investissons	121 18	115 98
Axa MF	118 33	113 23
Axa Première	110 25	109 92
Axa Sélection	140 14	134 11
Axa Valeurs PER	121 52	116 29
Capiamobilier	5872 34	5866 47
Capiobilig	5963 27	5865 29
Capiocic	1211 44	1193 54
Cardin Pierre	26 85	27 85
Comis	1230 29	1200 28
Compenvior	3261 43	3256 55
Convertimmo	358 90	345 10
Crediestor	482 77	468 71
Crédit Mutuel Capital	1195 51	1172 07
Dimo	1211 84	1182 09
Drouot France	835 76	799 77
Drouot Investis.	1024 64	980 52
Drouot Sécurité	250 31	239 53
Ecuric	1052 42	1038 87
Escpar	129 79	123 24
Eurexil Capitalisation	2379 88	2266 13
Eurexil Générations	2203 02	2138 85
Eurexil Investissement	407	395 15
Eurexil Monopremière	62129 09	62129 09
Eurexil Moadgare	36631 98	36631 98
Eurexil Trésorerie	2268 27	2268 27
Eurexil Trimestr.	1988 05	1968 37
Elicast	589733 40	589733 40
Energie	284 11	271 23
Epargic	3338 54	3338 54
Epargne-Sicav	4336 84	4326 80
Epargne Associat.	25443 88	25154 18
Epargne Capital	9944 84	9846 38
Epargne Court Terme	626 80	626 60
Epargne Croissance	1773 43	1725 97
Epargne Industrie	91 61	89 18
Epargne J.	64757 51	64757 51
Epargne Long Terme	182 16	187 02
Epargne Monde	1291 05	1256 60
Epargne Obligat.	192 87	187 71
Epargne Pression	13452 28	13352 14
Epargne Ouest	1089 68	1060 52
Epargne-Unia	1310 73	1278 76
Epargne Valeurs	449 65	437 81
Epsilon	1230 60	1218 42
Esfi Cash capi.	7830 76	7830 76
Eufimest capi.	670 82	651 28
Eurocic Leaders	1053 28	1022 60
Eurodyn	1186 77	1157 58
Euro Gas	6628 55	6373 81
Fonsicav	13346 67	13346 67
Franco-gan.	9404 84	9043 21
Fransic Garantie	263	252 48
Francic Index Sicav	106 27	103 16

COMMUNICATION

Les ouvriers CGT détruisent 26 000 exemplaires de l'hebdomadaire « Bourse »

Quelques dizaines d'ouvriers du Livre CGT ont détruit mardi 13 août, dans une entreprise de brochage du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), les 26 000 exemplaires de l'hebdomadaire *Bourse* qui devaient être mis en kiosques mercredi *(nos dernières éditions du 14 août)*. Cet hebdomadaire boursier avait été lancé le 29 mai dernier par M. Nicolas Miguet. Ce dernier a aussitôt protesté contre cette *« action scandaleuse d'agression sans préavis »* visant *« un titre jeune qui connaît un démarrage prometteur »*.

Sans revendiquer directement cette action de commando, le comité intersyndical du Livre parisien rappelle le contentieux qui oppose les ouvriers CGT à M. Miguet. Ce dernier avait créé un hebdomadaire, *Business Bourse*, puis un quotidien, *le Temps de la finance*. Arrêtés après respectivement trois ans et quatre mois d'existence, ces deux titres étaient fabriqués dans l'imprimerie IPSN, reprise par la CGT. Le dépôt de bilan du groupe de M. Miguet, NCM (*le Monde* du 3 mars 1990), a, selon le syndicat, laissé une ardoise de 8 millions de francs et abouti à des pertes d'emplois. Quand M. Miguet a voulu lancer son *nouvel hebdomadaire*, les ouvriers du Livre ont donc cherché à en obtenir la fabrication, mais les discussions n'ont pas abouti.

Trois dépôts de bilan depuis sa naissance

La difficile survie de « Politis »

Pour la troisième fois depuis sa création il y a trois ans, le magazine de Bernard Langlois bénéficie d'une procédure de redressement judiciaire (*le Monde* du 8 août). Le manque de fonds propres et la quasi-absence de recettes publicitaires pèsent sur l'existence du titre depuis ses débuts.

Le projet était ambitieux : créer un véritable hebdomadaire de gauche indépendant des partis, réhabiliter le récit et l'enquête au long cours, publier des textes de chercheurs ou d'auteurs et *« redonner la parole aux citoyens »*. *Politis-le Citoyen* est lancé en janvier 1988 à l'initiative de journalistes au passé militant, issus pour la plupart de l'audiovisuel mais surtout insatisfaits de la manière dont *la presse écrite et audiovisuelle* traitait l'information. Les fondateurs – parmi lesquels Bernard Langlois, qui anima le magazine *« Résistances » sur Antenne 2* après avoir été écarté de la présentation du journal *télévisé*, Michel Naudy (dont le titre de rédacteur en chef à FR 3 cachait alors une mise au placard), Sampiero Sanguinetti (rédacteur en chef de FR 3 Corse, en délicatesse avec sa direction), Yves Loiseau (démissionnaire de France Inter et membre du bureau des journalistes CFDT), Philippe Simonnot (ancien du *Monde*), etc. – avaient des idées et de l'enthousiasme à revendre mais pas d'argent.

Convaincue de l'existence d'un lectorat lassé par le consensus d'une classe politique empêtrée dans la cohabitation, la nouvelle équipe lance une souscription publique. Grâce à l'apport de 6 500 actionnaires, les quatre millions de francs nécessaires à la constitution du capital sont réunis.

L'échéance électorale de la présidentielle et les mouvements sociaux (grèves des cheminots et des étudiants) semblent rendre la période propice à l'émergence d'un *« nouveau discours »*. *Politis le Citoyen* prend le départ le 21 janvier 1988. Avec cinquante-deux pages d'enquêtes, de chroniques et un encart spécial relatant les jours de la Révolution française – qui cessera vite, compte tenu de son coût – le nouvel hebdo de gauche emploie une trentaine de journalistes.

Malgré la vente de 30 000 exemplaires chaque semaine dont 8 500 par abonnements, le point d'équilibre financier n'est pas atteint : 10 000 exemplaires de plus sont nécessaires. La trésorerie va d'autant plus mal que les publicitaires boudent le journal. L'été 1988, la perte d'exploitation de *Politis* avoisine les 2 millions de francs.

« Recentrage » ou « journal rebelle » ?

Nouvelle maquette, moins coûteuse, augmentation du prix au numéro (de 20 à 25 francs), deuxième appel à l'épargne publique, l'optimisme des journalistes n'est pas encore entamé. Pourtant, quelques mois plus tard, alors que la situation financière s'aggrave, un désaccord survient au sein de la rédaction entre les partisans d'un *« recentrage »* soutenu par Bernard Langlois et ceux qui *défendent le maintien de Politis* comme «journal rebelle, à gauche de la gauche».

Après une campagne électorale interne pour le poste de rédacteur en chef, un ancien de *Libération*, Jean-Paul Besset, favorable au recentrage, l'emporte (*le Monde* du 14 décembre 1988). Dix journalistes dont les rédacteurs en chef Michel Naudy et Rémy Galland et le chef du service économie Philippe Simonnot quittent le journal, *non sans remettre en cause « le pouvoir autocratique de Bernard Langlois »*.

Sa situation précaire ne permet pas au magazine de surmonter cette crise. En mars 1989, la cessation de paiement est officielle et l'hebdomadaire avoue un déficit de *trois millions de francs*. Le tribunal de commerce de Paris autorise cependant un premier redressement judiciaire qui permet au journal de contracter un prêt et de lancer une nouvelle souscription. Mais le directeur de *Politis*, Bernard Langlois, explore aussi d'autres voies, dont un apport financier par des actionnaires extérieurs.

Une compagnie mutualiste, une filiale du groupe immobilier SARI de M. Christian Pellerin, etc. répondent à l'appel et rachètent la majorité du titre. L'hebdomadaire rencontrera pourtant d'autres difficultés à l'été 1990, ses ventes plafonnant à 18 000 exemplaires alors qu'il en aurait fallu 30 000. Deuxième dépôt de bilan et nouvelle naissance à la rentrée 1990 avec d'autres actionnaires (*l'Evénement du jeudi*, le groupe Entreprendre, plusieurs sociétés mutualistes et la banque de la FEN, Casden) et une formule renovée pour celui qui s'appelle dorénavant *le Nouveau Politis*. Les salaires de l'équipe sont sans commune mesure avec ceux d'autres titres de la presse magazine : de 8 000 francs à 21 000 francs bruts (pour le directeur, Bernard Langlois).

« Les médiaplanneurs nous méprisent »

Mais les ventes ne dépassent pas 15 000 exemplaires, en dessous du seuil d'équilibre fixé à 25 000. Et les recettes publicitaires sont maigres. Pourtant le lectorat existe : selon un sondage SOFRES, les cadres du mouvement Vert lisent en priorité *le Canard enchaîné* et *Politis*, loin devant *le Nouvel Observateur* (*le Monde* du 5 décembre 1990). Les lecteurs de *Politis* sont *plutôt cadres, enseignants*, habitent à 75 % Paris ou la région parisienne et se signalent surtout par leur engagement syndical ou associatif. *« Pourtant, pour les médiaplanneurs qui choisissent les journaux dans lesquels paraissent les campagnes, nous n'existons pas*, regrette Bernard Langlois. *Ils nous méprisent. Quant aux régies que nous avons rencontrées, que ce soit Havas ou Publicis, elles ont toujours tergiversé. »* La récession et la guerre du Golfe ont encore aggravé la santé publicitaire de *Politis*.

Aujourd'hui tout est à recommencer selon un « rite » estival désormais connu par la rédaction : cessation de paiement, redressement judiciaire, mesures de rigueur. *« Moins mais mieux »* sera le leitmotiv de la rentrée pour *Politis*. Des articles *« plus pointus »*, *et un nouveau cahier* «Actualités» au centre du magazine compenseront une diminution de seize pages. L'emploi plus fréquent de pigistes palliera un effectif rédactionnel réduit à une quinzaine de personnes (au lieu de 21).

La création d'un nouveau fonds de soutien sous forme d'un prélèvement automatique mensuel de 100 francs auprès des actionnaires-lecteurs devrait injecter de l'argent dans les caisses. *« On a peu de lecteurs mais ils sont très attachés au journal »*, estime Bernard Langlois, qui affirme être en discussion avec de nouveaux actionnaires potentiels *« dans les milieux de l'édition et de l'environnement »*. *Politis* devrait en principe être à nouveau en kiosques le 29 août.

SÉVERINE SOLLIER

ÉCHECS

Les quarts de finale du championnat du monde

Short bat Guelfand

Comme prévu, Short, avec les Noirs, a remporté mardi 13 août, à Bruxelles, la deuxième partie de son quart de finale du tournoi des candidats au titre de champion du monde d'échecs contre Guelfand. Le Britannique avait ajourné, lundi, dans une position gagnante et en marquant un premier point, il se trouve à égalité (1-1) avec son adversaire, qui avait gagné la première partie.

Les deux autres parties ajournées concernaient Karpov et Anand. L'ancien champion du monde n'a pas réussi à vaincre le jeune Indien. Après deux nulles, le score entre eux est donc de 1 partout.

□ **Erratum.** – Dans l'article de Georges Hourdin «Beuve-Méry et le journal de référence» (*le Monde* du 6 août), il fallait lire : *« Il avoue s'être demandé en 1939, au moment de la deuxième guerre mondiale, si cela valait la peine de risquer le massacre de vingt millions d'être humains pour* défendre *(et non reprendre) l'Alsace-Lorraine. »*

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jacques Amalric
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

AGRÉGATIONS

● *SCIENCES NATURELLES*

Danièle Allard (95e), David Angelini (67e), David Auger (3e), Catherine Augeron (99e), Sophie Azaïs (76e), Marie-Hélène Barrat (4e), Marie Bellot (152e), Marie-Louise Bernelin, ép. Cochard (57e), Alain Bertrand (33e), Sophie Bertrand (48e), Sylvie Bervard (3e), Christian Bienaimé (80e), Mireille Bigliera (42e), Laurence Billiet-Prades (65e), Sylvain Bitbol (105e), *Richard Bonnet (146e), Christine* Boulben (146e), Isabelle Brasseur (121e), Sophie Brige (110e), Jean-Pierre Brignon (34e), Thomas Brisbout (95e), Anne Buehl (131e), Geneviève Burny (74e), Sandra Calvo (130e), Denis Caron (152e), Frédérique Carpentier (128e), Christine Chalvin (5e), Lydia Champigny, ép. Vialle (113e), Véronique Chatain (110e), Anne Chavance (21e), Florence Corrias, ép. Caillaud (108e), Sandrine Coulomb (82e), Valérie Courcier (125e), Cécile Courpron (107e), Claire Damesin (29e), Isabelle Daniel (19e), Franck De Filippis (45e), Dominique De Guig (136e), Sylvain Delepine (113e), Delphine Delhorme (89e), Thierry Delval (85e), Christelle Desormais (59e), Isabelle Desprez (79e), Corinne Desterbecq (110e), Catherine Dijoux (140e), Franck Douziech (67e), Valérie Drausart (13e), Pascale Druart (102e), Fabien Dubois (18e), Valérie Dugeay (84e), Fabrice Dupraz (48e), Catherine Durand, ép. Vergnault (56e), Véronique Dutheil (118e), Gwenaelle Duthoy (11e), Gérard Dutruge (2e), Patrick Dutruge (1re), Corinne Eckert (125e), Joëlle Eugene, ép. Bodin (143e), Christel Fabri (62e), Yves Faou (131e), Pascal Faure (103e), Christine Feig (105e), Isabelle Ferrand (127e), Maria Figueira, ép. Guerard (129e), Laurence Fontaine (42e), Sylvie Fourcel (67e), Hervé Furstoss (20e), Bernard Gaffez (16e), Anne Gambier (32e), Franck Gerard (149e), Sylvie Gerard (62e), Thierry Gheno (136e), Francis Gilliotte (41e), Anne Gilot (92e), Jean-Loïc Giranton (31e), Catherine Gondat (89e), José Gonzales (113e), Frédéric Goulraud (144e), Norbert Grimonpont (25e), Anne Gripoix (71e), Christine Grosjean (9e), Catherine Guerpin (73e), Sylvie Guillemet (24e), Martine Guillen (148e), Jean-Pierre Henne (149e), Catherine Hirsinger (27e), Laurent Horellou (38e), Sandra Iannessi (58e), Christine Jacquemyn (94e), Nathalie Jubault (99e), Isabelle Karp (47e), Annick Kornezky (81e), Frédéric Labaune (38e), Corinne Lacoste (71e), Odile Lacoste (22e), Laurent Lafond (59e), Benoît Laroche (14e), Isabelle Laurand (11e), Dominique Lavie (118e), Jean-Marie Le Bourhis (62e), Sybil Lecaille, ép. Moreau (34e), Christine Lechat (51e), Eric Lecoix (85e), Pascal Lecroart (45e), Isabelle Lentz (140e), Gilles Leplat (88e), Laurence Limoges (30e), Claudine Magnoler (27e), Mathilda Manate (149e), Monique Marengo (74e), Lydia Marie, ép. Dupuy (144e), Patricia Mars (131e), Nicolas Mathevon (8e), Thierry Menard (15e), Bruno Mercat (154e), Dominique Messaoudi (10e), Christine Meziere (51e), Philippe Michaille (62e), Claudine Midon, ép. Schrotzenberger (53e), Laurence Mineau (59e), Christine Monlouis (89e), Caroline Morisset (95e), Régine Navarro (54e), Valérie Nicollet (17e), Serge Nonclercq (140e), Sophie Ode (44e), Philippe Olivier (121e), Véronique Pascault (54e), Andrée Pinelli (98e), Laurence Plancke (23e), Jean-François Potier (82e), Frédéric Puech (50e), Anne Quenee (135e), Florence Quindos (146e), Nathalie Raud (85e), Eveline Rey (26e), Hélène Robbe, ép. Lucas (92e), Christine Sabatier (103e), Sophie Sadones (116e), Fabienne Sallette (136e), Isabelle Santa (109e), Marie-Christel Seguinel (67e), Catherine Sejourne (121e), Marc-André Selosse (6e), Christine Sonzini, ép. Goualou (99e), Eric Sousa (116e), Eric Teulon (139e), Elisabeth Toussaint (76e), Florence Touyarou (76e), Nathalie Trognon, ép. Le Rouzic (36e), Véronique Verdin (40e), Véronique Vernet (131e), Yannick Vidal (121e), Véronique Wittmer (36e).

PARIS EN VISITES

JEUDI 15 AOUT

« La Seine et ses vieux ponts, les nautes, la batellerie », 10 h 30, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

« En route pour Chinatown. Découverte d'un quartier chinois. Histoire d'une communauté bien implantée et *d'un urbanisme raté, accompagné* d'une tasse de thé », 11 heures, *métro Porte-de-Choisy* (M.-C. Lasnier).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, 14 h 30 et 16 h 15, porte principale, boulevard Ménilmontant (V. de Langlade).

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 heures, 15 heures et 17 heures, *métro Vavin (Connaissance d'ici et* d'ailleurs).

« Le village de *Saint-Germain-des-Prés*. Son abbaye, ses jardins, vieilles pierres autour du palais abbatial. Ruelles et venelles jusqu'à l'hôtel des archevêques de Rouen », 14 h 30, sortie métro Saint-Germain-des-Prés (I. Hauller).

« L'Opéra Garnier et les fastes de la vie mondaine sous le Second *Empire », 14 h 30, hall d'entrée* (M.-C. Lasnier).

« Ruelles et jardins du vieux Belleville », 14 h 30, sortie métro Télégraphe (*Résurrection du passé*).

« Les métamorphoses du quartier de La Villette, les abords du bassin », 14 h 45, sortie métro Jaurès, début avenue Jean-Jaurès, café Jaurès (D. Fleuriot).

« Le Cour des miracles et ses mystère enfin dévoilés », 14 h 45, métro Sentier, sortie rue du Sentier (*M. Benassat*).

« Montmartre, une butte sacrée, un *village pittoresque* », 15 heures, sommet du funiculaire, au fanion (*Paris autrefois*).

« La place des Vosges et son *quartier* », 15 heures, 8, place des Vosges.

« *Place Louis-XV, place de la* Révolution, place de la Concorde : trois histoires pour *un lieu unique* », 15 heures, métro Concorde, côté jardin des Tuileries (Monuments historiques).

« Académie française et Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (C. Merle).

« Promenade de la place des Vosges à la maison de Jacques Cœur », 15 heures, métro Saint-Paul-le-Marais (Lutèce-Visites).

« La Défense et la Grande Arche », 15 heures, hall du RER La Défense, *sortie B* (Tourisme culturel).

« Promenade dans l'île de la Cité », 15 heures, portail central de Notre-Dame (Paris et son histoire).

CARNET

Naissances

– Jean-Michel GUIBERT,
Elisabeth G. SLEDZIEWSKI
et Juliette,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Constance Clara,

le 12 août 1991, à Strasbourg.

7, rue Sicidan,
67000 Strasbourg.

Décès

– Mme Louis-Emile Cussac,
son épouse,
Françoise, Nicole et Patrick,
Daniel et Rolande,
ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petite-fille,
Ses sœur, frère, beau-frère et belle-sœur,
Ses neveux, nièces, cousins et cousines,
Et ses amis,
Les familles Cussac, Aeschlimann, Carenco, Champetier, Clocher, David, Labesse, Manchez, Vitale,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis-Emile CUSSAC,

survenu le 11 août 1991, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Nargis (Loiret).

1, route du Fresnoye, Nargis,
45210 Ferrières.

– Le docteur Lucien Diamant-Berger
a la douleur de faire part du décès de son épouse

Mme Florence
DIAMANT-BERGER,
née Germaine Bride,
ex-artiste lyrique sous le nom de
Germaine Bredy.

Les obsèques auront lieu le vendredi 16 août 1991, à 9 h 45, au cimetière de Passy, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

120, *rue de Courcelles,*
75017 Paris.

– Mme Nicole Hickel,
son épouse,
Ses enfants,
Son petit-fils,
Elisabeth, Noémie, Suzanne Hickel,
ses sœurs,
ont la douleur de faire part du décès du colonel

Jean-Daniel HICKEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de la valeur militaire,

rappelé à Dieu, le 13 août 1991.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Le Seigneur est ma lumière et mon salut. De quoi aurai-je crainte ? »

– Maylis Rossillon,
née Aubert,
Clovis, Philippe et Véronique Rossillon,
Kléber et Martine Rossillon,
Marguerite, Suzanne, Geneviève,
Marie-Paule et Yves Rémoville,
Julien, Alexandre-Camille,
Guilene Charles,
la famille et les amis,
font part de la mort accidentelle de

Antonin-Marceau ROSSILLON,

âgé de trente-trois ans, à Veyzac, le 11 août 1991.

Les obsèques ont eu lieu à Beynac (Dordogne), le 13 août.

24220 Beynac-et-Cazenac,

– Mme Bernard Saussereau,
Catherine et Daniel,
ses enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Bernard SAUSSEREAU,
retraité du journal *le Monde,*

survenu à Royan, le 11 août 1991, à l'âge de *soixante-huit ans.*

L'inhumation a eu lieu le 13 août, à Vaux-sur-Mer (Charente-Maritime).

13 *bis*, av. Paul-Vaillant-Couturier,
94290 Villeneuve-le-Roi.

[*Le Monde* présente ses condoléances à la famille de Bernard Saussereau.]

Remerciements

– Mme Marguerite Lépine,
sa mère,
Mme Hélène Lépine,
sa femme,
M. Olivier Lépine,
son frère,
Et M. Thomas Lépine,
son fils
très touchés par les nombreuses manifestations d'amitié et de sympathie témoignées lors du décès de

M. Dominique LÉPINE,

remercient chaleureusement tous ceux qui se sont associés à leur peine.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE - BELGIQUE LUXEMB. - PAYS-BAS	AUTRES PAYS voie normale *y compris CEE avion*
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande
Pour vous abonner, renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par *MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO*

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP Paris RP

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie

111 MON 03

Le Monde PUBLICITE SA

Jacques Lesourne, président
Françoise Hugues, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial

15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75502 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Télécopieur : 46-62-98-73. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez LM

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le jeudi 15 août 1991
Beau temps ensoleillé

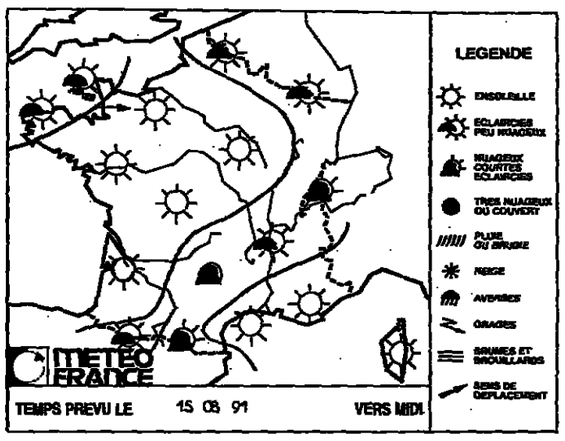

SITUATION LE 14 AOUT 1991 A 0 HEURE TU

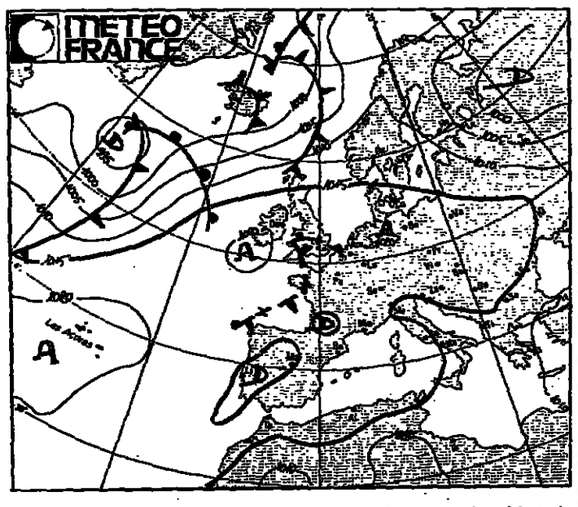

***Vendredi* : soleil prédominant** l'après-midi. – Sur la moitié nord, le début de la matinée sera plutôt gris et brumeux mais les éclaircies apparaîtront peu à peu, surtout dans le *Nord-Ouest où elles resteront très* larges.

Dans le Nord-Est, les nuages persisteront *jusqu'au début de l'après-midi* et des orages éclateront des Vosges au Jura et aux Alpes du nord. Le soleil *finira* par l'emporter.

Sur la moitié sud, après quelques brumes matinales dans les plaines du sud-ouest, le temps sera largement ensoleillé.

Les températures matinales seront généralement de 13 degrés à 16 degrés *du Nord au Sud, mais de* 17 degrés à 20 degrés dans le Sud-Est méditerranéen. L'après-midi, le *thermomètre indiquera de 20 degrés à* 22 degrés près des côtes de la Manche, et de 23 degrés à 28 degrés *ailleurs du Nord au Sud*, et jusqu'à 30 degrés autour de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 16 AOUT 1991 A 12 HEURES TU

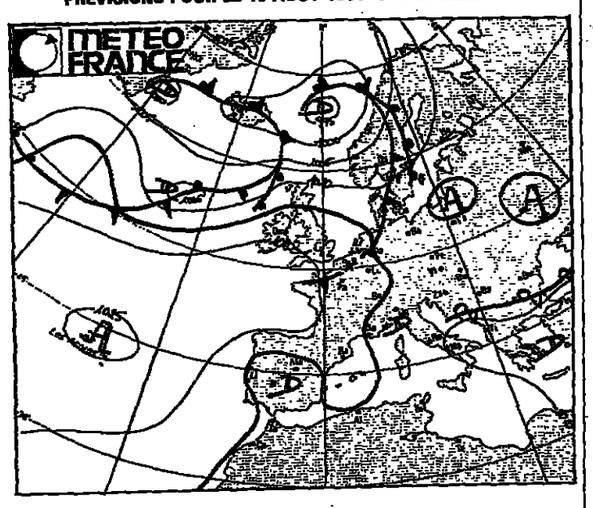

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 14-8-91

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-8-1991 à 18 heures TU et le 14-8-199 à 6 heures TU

FRANCE				TOULOUSE	32	17	D
AJACCIO	29	19	D	TOURS	30	16	D
BIARRITZ	32	20	D	POINTE-A-PITRE	33	25	A
BORDEAUX	33	20	D	**ÉTRANGER**			
BOURGES	29	17	D	ALGER	30	18	D
BREST	23	15	C	AMSTERDAM	22	10	N
CAEN	24	13	C	ATHENES	34	25	D
CHERBOURG	23	11	N	BANGKOK	30	25	C
CLERMONT-FER.	30	16	D	BARCELONE	29	20	D
DIJON	29	16	D	BELGRADE	28	16	N
GRENOBLE	32	15	D	BERLIN	21	11	D
LILLE	25	14	D	BRUXELLES	24	15	C
LIMOGES	29	19	N	COPENHAGUE	21	11	D
LYON	30	17	D	DAKAR	30	25	N
MARSEILLE	31	20	D	DJERBA	31	26	D
NANCY	28	11	N	GENÈVE	31	15	D
NANTES	29	17	D	HONGKONG	28	26	C
NICE	27	21	D	ISTANBUL	31	23	D
PARIS-MONTS.	27	17	N	JÉRUSALEM	30	20	D
PAU	31	16	D	LE CAIRE	33	24	D
PERPIGNAN	34	23	D	LISBONNE	29	23	D
RENNES	29	15	C	LONDRES	24	17	C
ST-ETIENNE	30	15	D	LOS ANGELES	28	23	D
STRASBOURG	28	14	D	LUXEMBOURG	25	18	D
				MADRID	37	18	D
				MARRAKECH	37	23	N
				MEXICO	24	11	P
				MILAN	33	19	N
				MONTRÉAL	29	17	D
				MOSCOU	16	12	C
				NAIROBI	21	–	–
				NEW-DELHI	37	29	D
				NEW-YORK	31	22	D
				OSLO	21	7	C
				PALMA-DE-MAJ.	30	18	D
				PÉKIN	33	25	N
				RIO-DE-JANEIRO	24	–	–
				ROME	30	21	D
				SINGAPOUR	–	–	–
				STOCKHOLM	21	8	A
				SYDNEY	–	–	–
				TOKYO	25	21	C
				TUNIS	31	23	N
				VARSOVIE	22	9	N
				VENISE	30	20	N
				VIENNE	26	17	N

A averse	B brume	C ciel couvert	D ciel dégagé	N ciel nuageux	O orage	P pluie	T tempête	* neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 14 août

TF 1

19.55 Sport : Football.
Match amical : Pologne-France, en direct de Poznan.
21.55 Théâtre : Y a-t-il un otage dans l'immeuble ? Pièce d'Alain Reynaud-Fourton, mise en scène de Maurice Risch, avec Christian Alers, Rolande Kalis, Frank-Olivier Bonnet. *Suicide à quatre mains...*
23.35 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.45 Jeux sans frontières Montpellier. Thème : Jules Verne.
22.05 Divertissement : Rire A 2. *Léger, léger, spécial amour.*
23.05 Magazine : C'était Dim Dam Dom. *Le salon de thé le plus snob de Paris ;* Requiem pour un bâtard ; Tennis-look ; Le credo de beauté ; *Une jeune fille perverse,* Béatrice Romand ; L'empereur des robinets ; Pierre Cardin.
23.55 Magazine : Les Arts au soleil.
0.00 Journal et Météo.

FR 3

20.45 Téléfilm : Incidents à Crestridge. *Une femme pour faire régner l'ordre.*
22.15 Journal et Météo.
22.35 Opéra : L'Enlèvement au sérail. *Opéra de Mozart, mise en scène de Jorge* Lavelli, par le Sinfonietta de Varsovie, dir. Carlos Kalmar, et les Chœurs du Festival d'Aix-en-Provence.
0.40 *Musique* : Carnet de notes.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : *Izzy et Sam.* ■ Film américain de Joan Micklin Silver (1988). Avec Amy Irving, Peter Riegert, Jeroen Krabbé.
22.30 Flash d'informations.
22.35 *Sport : Boxe.* Championnat d'Europe des super-welters : Mourad Louati (Pays-Bas) – Jean-Claude Fontana (France) : Le combat en dix reprises de Gilbert Délé.
0.05 Cinéma : Souvenirs de Chicago. ■ Film américain d'Armyan Bernstein (1990). Avec John Shea, Kate Capshaw, Josh Mostel.
1.50 Cinéma : Coiffeur pour dames. □ Film français de Jean Boyer (1952).

LA 5

20.45 Téléfilm : Au-dessus de tout soupçon. *On recherche le meurtrier de deux femmes.*
23.40 Divertissement : Spécial drôles d'histoires.
0.05 Sport : Cyclisme. Championnats du monde sur piste de Stuttgart. Résumé.
0.35 Journal de la nuit.

M 6

20.35 Téléfilm : Nom de code Rebecca. *Espionnage au Caire pendant la seconde guerre mondiale.*
23.50 Météo des plages.
23.55 Six minutes d'informations.
0.00 Sexy Clip.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 ▶ Documentaire : Chronique paysanne en Gruyère.
22.30 Théâtre : Palazzo Mentale. De Georges Lavaudant.

FRANCE-CULTURE

21.00 Festival d'Avignon. Les Poupées, de Marcin Provost.
22.40 *Musique : Nocturne. Festival international* de piano de La Roque d'Anthéron. Petite *messe solennelle pour quatre voix, chœur,* pianoforte et harmonium, de Rossini, par le Chorus Musicus de Cologne, dir. Christoph Spering ; sol. : Eva Kirchner, soprano, Mechthild Georg, alto, Axel Mendrok, ténor, Dirk Schortemeir, basse, Elzbieta Kalvelage, pianoforte, Joris Verdun, harmonium.
0.05 Du jour au lendemain. Avec René Depestre (Eros dans un train chinois) (2) (rediff.).
0.50 Musique : Coda. La vie en bleu ; Memphis Slim. 3. Années fastes à Chicago (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Discothèques privées. Claire Denis.
21.30 Avant-concert.
22.30 Opéra (donné lors du Festival d'Aix-en-Provence 1990) : L'Enlèvement au sérail, de Mozart, par le Sinfonietta de Varsovie et les Chœurs du festival, dir. : Carlos Kalmar.

Jeudi 15 août

TF 1

15.25 Divertissement : Rire en boîte et boîte à rire.
15.50 Club Dorothée vacances.
17.20 Série : Texas Police.
18.05 Feuilleton : Riviera.
18.35 Jeu : Une famille en or.
19.00 Feuilleton : Santa Barbara.
19.25 Jeu : La Roue de la fortune.
19.50 Divertissement : Pas folles les bêtes.
19.55 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal, Tiercé, Loto sportif, Météo et Tapis vert.
20.40 Feuilleton : La Vengeance aux deux visages. (11e épisode). *Imbroglio sentimental.*
22.15 Variétés : Bonjour les 70. Année 1977.
23.15 Documentaire : Histoires naturelles. Les Marins de Saint-Pierre. *A bord du Malabar...*
0.10 Journal et Météo.

A 2

14.25 Cinéma : Violettes impériales. □ Film français de Richard Pottier (1952).
16.05 Série : Drôles de dames.
16.50 Magazine : Giga.
18.10 Jeu : Des chiffres et des lettres.
18.35 Série : Maguy.
19.00 ▶ Jeu : Question de charme.
19.30 Feuilleton : Des jours et des vies.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Documentaire : La Planète miracle. Sahara, la grande migration. *Les énigmes du désert.*
21.30 Cinéma : La Femme secrète. ■ Film français de Sébastien Grall (1986).
23.00 Magazine : Les Arts au soleil.
23.05 Journal et Météo.
23.25 Variétés : Sylvie Vartan en concert à Sofia.

FR 3

14.40 Série : Justiciers et hors-la-loi.
15.30 Feuilleton : La Conquête de l'Ouest.
16.20 Magazine : 40° à l'ombre de la 3.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Classe.
20.40 Cinéma : Cargaison dangereuse. ■ Film américain de Michael Anderson (1959).
22.20 Journal et Météo.
22.40 Téléfilm : Piège à minuit. *Persécutée par téléphone. Déjà diffusé.*
0.15 Musique : Carnet de notes. *Quand le bien-aimé reviendra*, de Delayrac, par Brigitte Lafont et Françoise Tillard.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

15.15 Téléfilm : Des corps et décors.
17.00 Le Monde du cirque : Le cirque russe.
17.35 Série : Sois prof et tais-toi.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Dessin animé : Tiny Toons.
18.50 Top 50.
19.30 Flash d'informations.
19.35 Dessin animé : Les Simpson.
20.00 *Les Nuls... l'émission.* Invitée : Valérie Kaprisky.
20.30 Cinéma : Bienvenue à bord. ■ Film français de Jean-Louis Lecomte (1990).
21.45 Flash d'informations.
21.50 Cinéma : Cyborg. ■ Film américain d'Albert Pyun (1989). Avec Jean-Claude Vandamme, Deborah Ritcher, Vincent Klyne.
23.15 Cinéma : Gagner ou mourir. ■ Film américain de Savage Steve Holland (1985). Avec John Cusack, David Ogden Stiers, Diane Franklin.
0.50 Cinéma : La Croisière rose. Film français classé X, de Burd Tranbaree (1980).
2.05 Sport : Snooker. Clark-Spencer.

LA 5

14.25 Série : Sur les lieux du crime.
15.55 Divertissement : Spécial drôles d'histoires.
16.20 Tiercé à Deauville.
16.50 Sport : Cyclisme. Championnats du monde sur piste de Stuttgart. Résumé.
17.45 Téléfilm : La Vengeance de la pierre sacrée.
19.05 Série : Kojak.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Journal des courses.
20.45 Téléfilm : Les Enfants de la nuit.
22.20 Divertissement : Chevallier et Laspalès.
23.10 Divertissement : Spécial drôles d'histoires.
23.30 Sport : Cyclisme. Championnats du monde sur piste de Stuttgart. Résumé.
0.05 Journal de la nuit.

M 6

14.05 Feuilleton : La Fièvre du désert. (1re épisode). *La conquête de l'or noir dans un pays fictif du Moyen-Orient.*
15.40 Téléfilm : Apollo 13 ne répond plus.
16.50 Jeu : Zygomusic.
17.15 Série : L'Homme de fer.
18.05 Série : Mission impossible.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Téléfilm : Affaire de cœur. *Un journaliste spécialisé dans les problèmes sentimentaux.*
22.30 Cinéma : Hécate, maîtresse de la nuit. ■■ Film franco-suisse de Daniel Schmid (1982). Avec Bernard Giraudeau, Lauren Hutton, Jean Bouise.
0.15 Six minutes d'informations.
0.20 Série : Câlins d'abord.
0.45 Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

16.30 Jazz Memories : Louis Armstrong.
17.30 Téléfilm : Combat singulier.
19.00 Documentaire : L'Arrière-pays.
19.45 Documentaire : Eugène Delacroix, l'ange et le barbare.
20.00 Documentaire : *Histoire parallèle.*
21.00 Documentaire : Contes et Légendes du Louvre.
21.15 Documentaire : Pictus. De Marie Binet.
21.35 Magazine : Dynamo. Spécial Grande-Bretagne.
22.05 Magazine : Mégamix. Spécial Cuba.
22.55 Documentaire : Maestro. Vivaldi et le dix-huitième siècle.

FRANCE-CULTURE

20.10 Le Pays d'ici. A Dax.
21.00 Festival d'Avignon. Monteverdi, Casanova, Brunelleschi, de Miklos Szentkuthy.
22.40 Musique : Nocturne. Festival international de piano de La Roque d'Anthéron. Suite pour deux clavecins en ré mineur, de Le Roux ; Prélude en la majeur à deux clavecins, Allemande à deux clavecins, La Juliet pour deux clavecins, La Levitille pour deux clavecins, Musète de Choisi pour deux clavecins, Musète de Tavernl pour deux clavecins, Sonate « l'Impériale » pour deux clavecins, de François Couperin ; Sonate a due cembali en sol mineur, de Matthason ; Deux *fugues pour deux clavecins en do majeur* BWV 1061, de Bach, par Davitt Moroney et Olivier Baumont, clavecins.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Renaud Camus (Aguets ; le Bord des larmes) (rediff.).
0.50 Musique : Coda. La vie en bleu ; Memphis Slim. 4. La route et le train (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Discothèques privées. Claire Denis.
21.30 Concert (donné ce jour lors du Festival de Salzbourg) : Missa Solemnis pour solistes, chœur et orchestre en ré majeur op. 123 de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, le Chœur de la radio de Leipzig, le Chœur de la Radio suédoise et le Chœur de chambre Eric Ericson, dir. James Levine ; sol. : Cheryl Studer, Jessye Norman, sopranos, Placido Domingo, ténor, Kurt Moll, basse.
23.37 *Nuits chaudes.*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5585

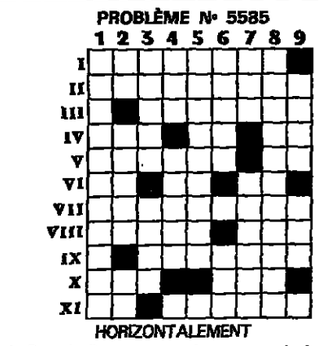

HORIZONTALEMENT

I. Quand elles sont exquises, on a de bonnes raisons de se plaindre. – II. Dévorent tout ce qu'ils gagnent. – III. Donnait lieu à la délivrance d'un certificat. – IV. Fournit des fleurs à un poète. Pronom. Entre trois et quatre. – V. La bonne voie. Branché. – VI. Apparu. Lie. Abréviation. – VII. Travaille pour le galerie. – VIII. Elevé en milieu stérile. Façon de pleuvoir. – IX. Exercent une surveillance sévère. – X. Repoussa du pied. Circule en Suède. – XI. Pronom. Pris avec les dents.

VERTICALEMENT

1. Doit *se méfier* des « gendarmes » tout autant que des voleurs. – 2. Pronom. Pour les arracher, il faut savoir bien cuisiner. Point de départ. – 3. Dans la *banlieue de Bruxelles*. Passe à Leningrad. – 4. Circulent en Roumanie. Servait à repousser. – 5. Des femmes victimes du sort. – 6. Ville d'Italie. Est aussi lourd que l'andouille. – 7. *Invite à se détendre*. Bien assis. – 8. Qui se répète constamment. – 9. Pour un hypocrite, ce n'était pas une chose à voir. Période de chaleur.

Solution du problème n° 5584

Horizontalement

I. Gloire. Pô. – II. Ripaille. – III. Ames. Iota. – IV. Mi. Intrus. – V. Mer. Œil. – VI. Arêtes. An. – VII. Feu. Ana. – VIII. RER. Dents. – IX. Iras. Ta. – X. Erié. Aisé. – XI. Nantaises.

Verticalement

1. Grammairien. 2. – Limier. Erra. – 3. Ope. Refrain. – 4. Iasi. Té. Set. – 5. Ri. Nœud. – 6. Elites. Etai. – 7. Lori. Anais. – 8. Pétulant. Se. – 9. As. Nasses.

GUY BROUTY

Le Monde

Après l'approbation du plan de reprise

M. René Brisard veut faire de Sud-Marine une entreprise « conquérante »

Après l'approbation par les salariés, puis par le tribunal de commerce de Marseille, mardi 13 août, du plan de reprise de Sud-Marine par le groupe Brisard, Mme Edith Cresson a salué *« cette issue heureuse pour l'agglomération marseillaise et les salariés de l'entreprise »*. Le premier ministre félicite notamment MM. Bérégovoy et Strauss-Kahn et leurs services pour le travail mené, depuis quatre mois, afin de rechercher un repreneur global.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Sud-Marine Entreprises est sauvé. Après un vote massif des salariés en faveur du plan présenté par le groupe René Brisard, leader de la machine-outil française, le tribunal de commerce a donné son accord, le 13 août, pour la poursuite de l'activité de l'entreprise marseillaise – qui avait été mise en liquidation judiciaire le 29 juillet – jusqu'à son redémarrage effectif, le 19 août. Les licenciements ont été limités à une centaine, sur 825 salariés. En dépit d'un carnet de commandes représentant, seulement, quatre mois de travail, M. René Brisard a manifesté sa volonté de faire de Sud-Marine une entreprise *« compétitive et conquérante »*.

Lorsque, le 29 juillet, le tribunal de commerce de Marseille avait prononcé la liquidation judiciaire du groupe, *« faute de repreneur »*, celui-ci, coulé par une insuffisance chronique de fonds propres et la passation de marchés non rentables, paraissait voué à la disparition : avec la perspective d'au moins 2 000 licenciements – compte tenu des répercussions à prévoir pour les sous-traitants – précipitant le déclin de la filière maritime marseillaise. Dans ce contexte, l'offre de reprise présentée, *in extremis*, par le groupe René Brisard, est apparue comme une véritable planche de salut, que les pouvoirs publics ont tout fait pour ne pas laisser échapper. Au total, et après des réajustements de dernière minute, le groupe Brisard reprend 674 salariés, dont 53 avec des contrats à durée déterminée, soit 75 % des effectifs de l'entreprise marseillaise. Près d'une centaine bénéficieront du FNE (Fonds national pour l'emploi), dans le cadre d'un plan social financé par les pouvoirs publics, et 96 seront licenciés, avec, toutefois, une possibilité de reclassement, à terme, au sein du groupe franc-comtois.

Le plan de charge de l'entreprise repose, pour le moment, sur la seule exécution des commandes en cours : celles concernant l'achèvement de deux plates-formes offshore pour le norvégien Statoil et la société Elf-Petroland, de la transformation en stockage flottant d'un tanker pour le compte d'un armement vietnamien et de divers ouvrages pour l'arsenal de Toulon qui représentent, au total, environ quatre mois de travail. Des discussions sont toutefois engagées avec Elf pour la confirmation d'une autre commande de plate-forme offshore. M. Brisard a simplement indiqué que l'entreprise, dont il veut hâter la réorganisation en se tournant *« vers l'avenir »*, devrait *« faire ses preuves »*.

Le juge commissaire de Sud-Marine, M. Claude Baratier a rendu une ordonnance de cession au profit de Brisard, qui reprend les actifs et les stocks de l'entreprise marseillaise au prix de 7,5 millions de francs payable sur quatre ans. Pour sa part, le CIRI a débloqué un crédit de 10 millions, pour faire face *« aux dépenses indispensables à la mise en place de la solution Brisard »*. La même somme avait déjà été versée par les pouvoirs publics, pour éviter l'aggravation du passif pendant le mois de juillet.

GUY PORTE

YOUGOSLAVIE

Nouveaux combats entre Serbes et Croates

De nouveaux combats entre Serbes et Croates ont fait deux morts et plusieurs blessés, mardi soir 13 août, en Slavonie, dans l'est de la Croatie, selon la police croate. Plusieurs violations du cessez-le-feu, entré en vigueur le 7 août, ont été signalées dans la journée par le ministère croate de l'intérieur.

L'annonce de ces accrochages a coïncidé avec une déclaration relativement optimiste de la présidence collégiale de Yougoslavie, réunie à Belgrade pour étudier les moyens de consolider la trêve. Dans un communiqué, la présidence a estimé en effet que le cessez-le-feu, bien que *« fragile »*, était respecté. D'autre part, selon l'agence *Tanjug*, l'échange de soixante-quinze prisonniers serbes et croates qui avait été différé depuis lundi a finalement pu avoir lieu mardi soir.

La tension demeure très vive en Croatie. Pour Milan Martic, chef des milices serbes dans la région de la Krajina, fief serbe en Croatie, *« le cessez-le-feu ne va pas durer longtemps et le grand affrontement approche.* [Les Serbes] *feront la guerre si un règlement pacifique n'est pas possible »*.

De son côté, le président de Bosnie-Herzégovine, l'une des six Républiques qui forment la Yougoslavie, M. Alija Izetbegovic, a annoncé mardi qu'un référendum serait prochainement organisé dans cette république pour permettre à la population de se prononcer sur *« la forme de communauté yougoslave dans laquelle elle souhaite vivre »*. La population de Bosnie-Herzégovine est composée de musulmans, de Serbes et de Croates. La Macédoine a elle aussi décidé d'organiser un référendum sur son indépendance, le 8 septembre.

Sur le front diplomatique enfin, le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a proposé mardi, dans une lettre à son collègue néerlandais M. Hans van den Broek, que la CEE se charge d'organiser une conférence constitutionnelle susceptible de servir de cadre aux négociations des dirigeants yougoslaves. – *(AFP, Reuter.)*

L'ESSENTIEL

VOYAGE AVEC COLOMB

15. La destruction des Indes.. 2

ÉTRANGER

La crise malgache
Paris suspend sa coopération militaire 4

Les futures relations Thaïlande-Cambodge
Le retour de 350 000 réfugiés khmers risque de se heurter à de nombreux obstacles 5

SOCIÉTÉ

Les banlieues en difficulté
Une enquête de deux sociologues au Val-Fourré 6

Un entretien avec M. Paul Quilès
Le ministre de l'équipement plaide pour une politique équilibrée entre aménagement et écologie.................................. 13

ARTS ♦ SPECTACLES

Arto Lindsay, musicien transcontinental .... 7 à 12

ÉCONOMIE

Pentland chez Adidas
Le groupe britannique ne cache pas ses ambitions sur la firme contrôlée par M. Tapie......... 14

Chômage partiel
Le gouvernement demande à l'UNEDIC de participer au financement 14

La réunion de la Bundesbank
M. Schlesinger a préparé les marchés à une hausse des taux... 15

COMMUNICATION

La difficile survie de « Politis »
L'hebdomadaire de Bernard Langlois en redressement judiciaire.................................. 18

Services

Abonnements................. 18
Agrégations.................... 18
Carnet........................... 18
Echecs........................... 18
Marchés financiers 16
Météorologie 19
Mots croisés................... 19
Radio-Télévision 19

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 14 août 1991 a été tiré à 456 253 exemplaires.

Un industriel « né dans les copeaux »

Au cœur du petit bourg franc-comtois de Dampierre-sur-Salon (Haute-Saône), le siège du groupe René Brisard symbolise, de façon un peu provocante, la réussite de l'enfant du pays. Huit étages de verre et d'acier, construits sur l'emplacement de l'ancienne maison familiale. Un véritable complexe de 10 000 mètres carrés, en cours d'achèvement, avec deux niveaux de bureaux, mais aussi des magasins, des parkings, des appartements pour les cadres, un hôtel 3 étoiles de vingt-deux chambres et un restaurant. Coût de l'investissement : plus de 50 millions de francs. L'aboutissement d'une véritable saga industrielle dont l'origine remonte à une modeste serrurerie artisanale, créée par le grand-père de M. René Brisard en 1838.

A l'initiative du père, Charles, ce premier atelier fait place, en 1954, à une entreprise moderne de construction de charpentes métalliques. M. René Brisard en hérite en 1961. Il se contente, d'abord, d'en assurer le développement *in situ*. Puis, à l'orée des années 70, il prend conscience des handicaps liés à la situation géographique de l'entreprise. Les commandes affluent de toute la France, mais les frais de transport grèvent de plus en plus les coûts de production. Il opte, alors, pour une croissance externe, en reprenant, en moins de quinze ans, huit entreprises françaises de charpentes métalliques.

Il s'associera, notamment, avec la société Noguès, à Saint-Fargeau (Yonne), qui l'aidera à poursuivre l'expansion du groupe naissant. Devenu l'un des leaders de la construction métallique française, Brisard-Noguès se lance alors, en 1984, dans une politique de diversification de ses activités et s'oriente vers la machine-outil. Un secteur sinistré qui n'a pas su prendre à temps le virage de la commande numérique, mais qui a été concentré et soutenu financièrement (pas moins de 3,5 milliards de francs de crédits bonifiés et de subventions y seront injectés) en application d'un plan triennal mis en place, en 1982, par les socialistes.

Récupérant, à partir de 1987, l'essentiel de Machines françaises lourdes (MFL), l'un des deux pôles de regroupement créés par l'Etat dans la machine-outil, Brisard-Noguès va s'imposer rapidement comme le numéro un hexagonal dans le domaine des machines-outils de grande capacité. Il reprend ainsi Forest-Liné puis Berthiez-Saint-Etienne, les deux principales filiales de MFL. Dans le domaine de la machine à bois de deuxième transformation, il rachète, notamment Guilliet à Auxerre (Yonne).

Un petit empire

En moins de trente ans, M. René Brisard, âgé aujourd'hui de cinquante-huit ans, a ainsi bâti un petit empire, qui compte quatre-vingts sociétés – dont une en Allemagne et une aux Etats-Unis – employant 3 800 salariés. Son groupe a des ramifications dans l'immobilier et, depuis peu, après le rachat de Vetir, dans l'industrie textile.

Coiffé par une holding, la Société financière de participation, il a réalisé, en 1990, un chiffre d'affaires de 2,5 milliards de francs (45 % dans la machine-outil et 35 % à l'exportation), avec un bénéfice de 82 millions de francs. Parmi ses clients : Renault, Peugeot, Citroën, Ford, mais aussi, l'Aérospatiale, Dassault, ou encore Alsthom, Hewlett Packard, Rockwell, Sony... Le voici désormais, avec Sud-Marine, implanté dans la réparation navale et l'industrie offshore. Encore de la « ferraille », mais des métiers nouveaux, demandant la maîtrise de techniques diversifiées avec lesquelles il va devoir se familiariser.

« Né dans les copeaux », René Brisard a su évoluer, en se donnant les moyens d'une gestion rationnelle, qui lui permet, depuis le siège de Dampierre-sur-Salon, de se tenir informé, au jour le jour, de la marche de chacune de ses affaires. Décrit comme un homme de caractère, peu communicatif, il a mis un point d'honneur à ne jamais faire appel à des capitaux extérieurs. Ni à réaliser des plus-values en revendant les actifs des entreprises – saines ou en difficulté – qu'il a rachetées. *« Ce n'est surtout pas un joueur de Monopoly*, dit de lui M. Maurice Follet, président du Syndicat de la machine-outil, *mais quelqu'un qui a les pieds sur terre. Un véritable industriel, qui a le don de choisir ses collaborateurs et qui sait motiver une équipe. Ses machines n'ont rien à envier à celles de nos concurrents allemands ou japonais. »*

Dans sa commune de Dampierre-sur-Salon, un chef-lieu de canton de 1 200 âmes, on tient ce père de neuf enfants, catholique pratiquant, pour un simple *« Dampierrois de souche »*, qui roule, certes, en Mercedes de grosse cylindrée, mais affectionne, comme tout un chacun, la pêche à la ligne dans la Saône. M. René Brisard nourrit d'ailleurs pour sa commune natale un autre grand projet d'urbanisation : la réalisation, sur 5 hectares, d'un programme immobilier et industriel, comprenant notamment la création d'un centre de recherche et d'un hall d'exposition permanente de la machine-outil française. Une opération de 200 millions de francs, qui fait un peu tourner la tête à ses concitoyens.

G.P.

Critiquant le projet de budget

Le PCF estime que les actes de Mme Cresson démentent ses discours

M. Jean-Claude Gayssot, membre du secrétariat du comité central du PCF, a dénoncé vigoureusement, lors d'une conférence de presse, mardi 13 août, *« la gravité des choix »* du gouvernement de Mme Edith Cresson, qui prépare, selon lui, un *« budget de régression sociale et de récession économique »*. Il a souligné que Mme Cresson avait eu *« des mots forts en faveur du développement national de la production et de l'emploi »*, mais que ses actes ont *« vite démenti les discours »*. Le député de la Seine-Saint-Denis estime qu'à l'aube de l'échéance européenne de 1993, *« notre pays apparaît plus vulnérable que jamais »*. Il critique les décisions prises par le gouvernement, notamment le relèvement de 0,9 % des cotisations sociales, *« l'insuffisante augmentation du SMIC »* et *« les choix d'abandons industriels et nationaux »*, en prenant pour exemple la mise en liquidation, en juillet dernier, de Sud-Marine à Marseille.

M. Gayssot a affirmé qu'il faut *« changer de politique, s'engager sur une politique de gauche »* et que les communistes sont *« disponibles pour cela »*. Il constate que *« le président de la République et les dirigeants socialistes »* n'ont pas voulu du PCF dans le nouveau gouvernement. M. Gayssot demande donc que *« le Parlement soit saisi dès le début de la session d'automne, afin qu'il se prononce »* sur les choix économiques et sociaux du gouvernement. Il a annoncé que les députés communistes feront des propositions pour *« orienter le budget de 1992 »*, telles que la suppression de l'impôt sur le revenu pour les salaires inférieurs à 7 000 francs et la taxation *« réelle »* des opérations spéculatives.

Le biochimiste Allan Wilson est mort

Nous apprenons, mercredi 14 août, la mort du biochimiste américain Allan C. Wilson, survenue dimanche 21 juillet à Seattle (Washington). Responsable d'un laboratoire de biologie moléculaire à l'université de Berkeley (Californie), ce scientifique s'était spécialisé dans la recherche des origines de l'homme. On lui doit notamment d'avoir, parmi les premiers, démontré à l'aide des outils de la génétique que les lignées de l'homme, du chimpanzé et du gorille avaient divergé il y a cinq à sept millions d'années. Depuis 1987, ses travaux tendaient à prouver que les premiers hommes modernes étaient nés en Afrique, il y a environ 200 000 ans (*le Monde* du 14 août). M. Wilson était âgé de cinquante-six ans.

□ **L'élection législative partielle de la Loire-Atlantique est fixée aux 15 et 22 septembre.** – L'élection législative partielle dans la huitième circonscription de la Loire-Atlantique (Saint-Nazaire) rendue nécessaire, par la démission de Mme Marie-Madeleine Dieulangard, suppléante de M. Claude Evin, ancien ministre du gouvernement de M. Michel Rocard (*le Monde* du 10 août), a été fixée au 15 septembre prochain, un second tour étant prévu, le cas échéant, le 22 septembre, annonce le *Journal officiel* du mercredi 14 août. L'ancien ministre des affaires sociales et de la solidarité tentera, à cette occasion, de retrouver le siège de député auquel il avait été élu, en juin 1988, au second tour, avec 67,28 % des suffrages exprimés.

□ **La surenchère de la princesse Sophia Borghese sur la villa de Jacques Médecin est validée.** – La surenchère à 8 261 000 F sur la villa de Jacques Médecin, présentée par la princesse Sophia Borghese, a été reconnue valide mardi 13 août par la chambre des criées du tribunal de grande instance de Nice, qui a fixé de nouvelles enchères publiques au 12 septembre. La princesse Borghese, qui représente les intérêts d'un groupe immobilier milanais, avait présenté sa surenchère le 17 juillet après la vente du 11 juillet au cours de laquelle le Trésor public s'était porté acquéreur de la villa pour la somme de 7 510 000 F.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 14 août

L'avance continue

Après un glissement dans le rouge (– 0,08 %), l'indice CAC 40 se reprenait et, aux alentours de 11 heures, son avance frôlait 0,40 %. Hausse technique pour les uns, phénomène de dédramatisation d'un probable relèvement des taux allemands : les professionnels étaient embarrassés pour expliquer cette fermeté du marché, au moment où la Buba relevait les taux de ses prises en pension.

L'HISTOIRE DES SCIENCES
COMME ON NE VOUS L'A JAMAIS RACONTÉE

SCIENCE & VIE vous donne rendez-vous avec l'Histoire des sciences. Découvrez dans LES CAHIERS DE SCIENCE & VIE les grands sujets scientifiques ayant donné lieu à de vastes et parfois violentes controverses.

Génies, obscurs chercheurs [illegible] les héros de l'Histoire des sciences sont aussi des hommes avec leurs petits et leurs grands côtés. [illegible] leurs découvertes, leurs intuitions, leurs luttes, leurs doutes, [illegible]
LES CAHIERS DE SCIENCE & VIE [illegible] le fondateur de la biologie moderne. A [illegible] les souris naissaient "dans un vase [illegible] de froment"...

PASTEUR.
LE DÉBAT SUR LA GÉNÉRATION SPONTANÉE.

N° 4
LES CAHIERS DE SCIENCE & VIE
LES GRANDES CONTROVERSES SCIENTIFIQUES
30 F. CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX